



Plan local de Propreté de la commune de Molenbeek



Auteurs

Commune de Molenbeek

RDC Environnement

Document pour

Commune de

Molenbeek

Date

Décembre 2021

Table des matières

Table des matières	3
1 Glossaire	5
2 Objectifs généraux du plan.....	6
3 Chronologie de la rédaction du plan	7
4 Diagnostic de la situation actuelle	9
4.1 Carte d'identité de la commune.....	9
4.2 Description de la gestion actuelle	10
4.2.1 Plan d'aménagement des poubelles.....	10
4.2.2 Gestion des opérations de nettoyage dans la commune en matière de propreté publique.....	11
4.2.3 Outils de rapportage.....	14
4.2.4 Communication et sensibilisation.....	15
4.2.5 Répression	15
4.2.6 Autres actions réalisées ces dernières années	18
4.3 Qualification de la propreté	18
4.3.1 Mesures quantitatives de la propreté publique	18
4.3.2 Mesures qualitatives de la propreté publique	22
4.3.3 Points noirs de la commune	23
4.4 Partenaires potentiels	25
4.5 Conclusion du diagnostic – Analyse AFOM	26
5 Programme d'actions	27
5.1 Détermination de la stratégie de La commune.....	27
5.1.1 Lieux et/ou nuisances prioritaires	27
5.1.2 Objectifs globaux d'impact et d'activité	27
5.2 Élaboration du programme d'actions.....	29
5.2.1 Durée de réalisation du programme d'actions.....	29
5.2.2 Sélection des actions et priorisation.....	29
5.2.3 Moyens consacrés pour la mise en œuvre du programme d'actions	43
5.2.4 Synthèse des partenaires mobilisés pour la mise en œuvre des actions du plan	58
5.2.5 Descriptions des actions retenues.....	58
5.3 Fiches actions par pilier	60
5.3.1 Pilier : Communication/Sensibilisation	60
5.3.2 Pilier : Gestion de l'infrastructure et de l'espace	86
5.3.3 Pilier : Répression	140

5.3.4	Gouvernance.....	146
5.4	Suivi et évaluation	151
5.4.1	Instances de suivi et d'exécution du plan.....	151
5.4.2	Indicateurs de suivi	151
5.5	Synthèse	165
6	Annexes	166
6.1	Plan des bulles à verre.....	166
6.2	Résultats des mesures de la propreté publiques réalisées avec l'outil Clic4Wapp.....	167
6.3	Compte rendu de la première réunion citoyenne du 11 janvier 2021.....	183
6.4	Compte rendu de la deuxième réunion citoyenne du 8 janvier 2021.....	190

1 Glossaire

- Un **indicateur de moyen** (d'activité) donne une mesure de l'effectivité d'une action ou d'un plan, c'est-à-dire de son accomplissement par les initiateurs et les partenaires. Des indicateurs de moyen sont par exemple l'avancée des moyens financiers ou humains prévus, les étapes déjà atteintes.
- Un **indicateur de résultat** (d'impact) donne une mesure des effets directs (par exemple, nombre de volontaires ayant participé à une action, nombre de sites nettoyés) ou indirects (par exemple, changement de comportement des citoyens suite à une campagne de communication, diminution de la quantité de déchets sauvages) qu'une action ou un plan a permis d'atteindre avec les ressources consommées.
- La **méthodologie Clic4Wapp** repose sur un protocole strict (type de nuisance à recenser, période de mesure, lieux concernés) et des règles de mesure à respecter. Cet outil permet notamment de suivre l'évolution de la propreté sur un territoire et de mesurer l'impact d'actions entreprises. Développé par RDC Environment pour la Région wallonne, il est applicable sur tout territoire.
- Nuisances/publics/lieux cibles du plan propreté :
 - **Nuisance cible** : Nuisance que l'on vise à éliminer, via une action ou un plan d'actions (par exemple, les déchets sauvages, les dépôts clandestins, les graffitis).
 - **Public cible** : Public considéré comme créateur de nuisance(s) ou exerçant des activités pouvant entraîner la création de nuisance(s) et que l'on veut atteindre via une action ou un plan d'actions, dans le but de l'inciter à ne pas créer de nuisances / à lutter contre les nuisances (par exemple, les riverains, les touristes, les festivaliers, les commerçants).
 - **Lieu cible** : Lieu que l'on vise, via une action ou un plan d'actions, à rendre plus propre par l'élimination des nuisances (par exemple les zones commerçantes, les arrêts de transport en commun, les toilettes publiques).
- **Trois piliers** constituent les fondements stratégiques de la politique de lutte contre les déchets sauvages. **La gestion** (poubelles de rue, matériel de nettoyage, balayage des rues...), **la sensibilisation** (visant le changement de comportement) et **la répression**. Les trois piliers forment un tout. En effet, ces piliers se renforcent mutuellement et il est important de travailler sur chacun d'entre eux pour parvenir à une amélioration significative de la propreté publique.

2 Objectifs généraux du plan

Les objectifs généraux du plan sont les suivants :

- **Établir un état des lieux de la propreté du territoire communal** incluant notamment le diagnostic de la gestion de la propreté et de la situation actuelle en matière de propreté.
- **Fixer des actions prioritaires à mener** afin d'améliorer la propreté de manière générale et sur des lieux prioritaires, en agissant notamment sur des groupes cibles porteurs de changement.
- **Fixer des objectifs pour chaque action.**
- **Gérer la problématique de manière intégrale** en agissant via des piliers d'actions complémentaires.
- **Mesurer des indicateurs** d'activité et d'impacts du programme.
- **Coordonner** les rôles des différents acteurs (citoyens, acteurs publics et/ou privés) en matière de propreté.

3 Chronologie de la rédaction du plan

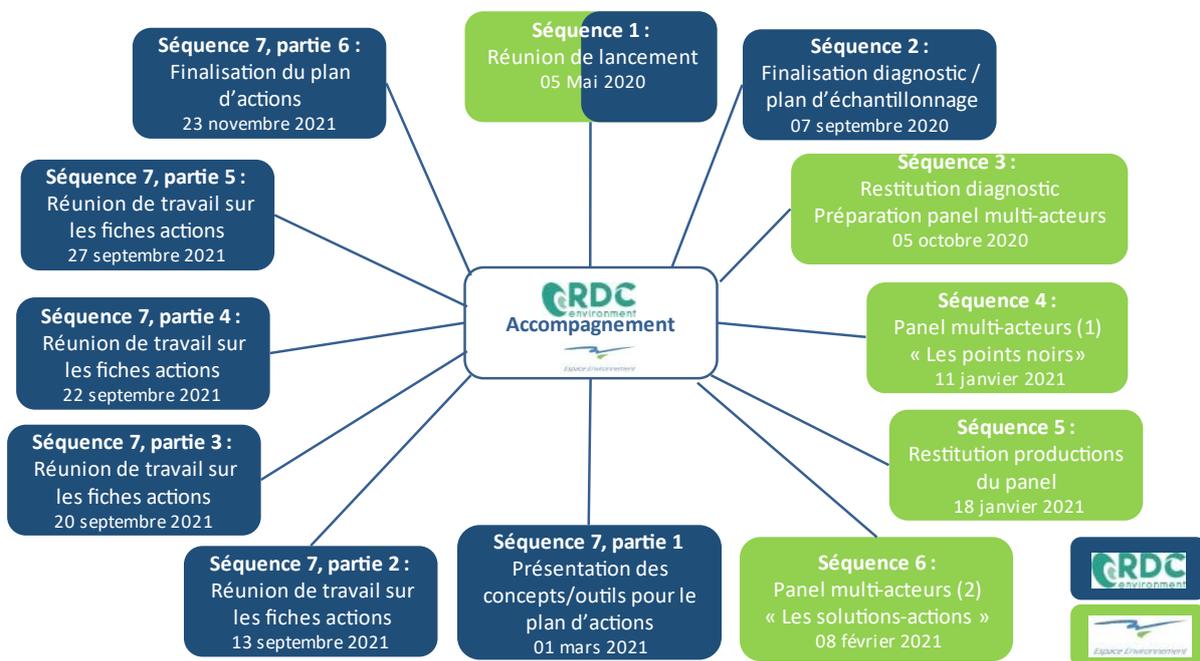
Espace Environnement et RDC Environment ont accompagné la commune dans la rédaction de ce Plan Local de Propreté sur base d'une animation de 12 demi-journées de brainstorming.

Espace Environnement a réalisé l'animation des 5 demi-journées de brainstorming présentées en vert dans la Figure 1.

RDC Environment a rédigé une première version du diagnostic en 2020 qui a ensuite été mis à jour par la commune en 2021.

RDC Environment a encadré la rédaction des fiches actions rédigées par la commune.

Figure 1: Parcours d'accompagnement



Certains facteurs ont eu un impact favorable ou défavorable sur l'élaboration du Plan Local de Propreté.

Facteurs favorables :

- Motivation et soutien de l'Échevine de la Propreté Publique (volonté de se doter d'une stratégie communale structurée et efficace) ;
- Mise en place d'un Comité de pilotage représentatif (équipe pluridisciplinaire, rôles/expertises bien définis) ;
- Assiduité des membres du Comité de pilotage aux séquences du parcours d'accompagnement ;
- Organisation logistique des réunions du panel multi-acteurs ;
- Une implication citoyenne de qualité lors du panel multi-acteurs ;
- Le Chef du service Propreté Publique, un interlocuteur de qualité sur la rédaction des fiches.

Facteurs contraignants :

- 3 changements de référent technique durant l'accompagnement ;
- Un nouveau référent technique est entré en fonction le 17 mai 2021 et ayant dû s'approprier la démarche et les documents rédigés pour être efficace dans la mise en place des actions futures ;
- La crise sanitaire et les périodes de confinement.

4 Diagnostic de la situation actuelle

Le diagnostic représente une photographie de la situation actuelle de la propreté publique à Molenbeek.

Il présente :

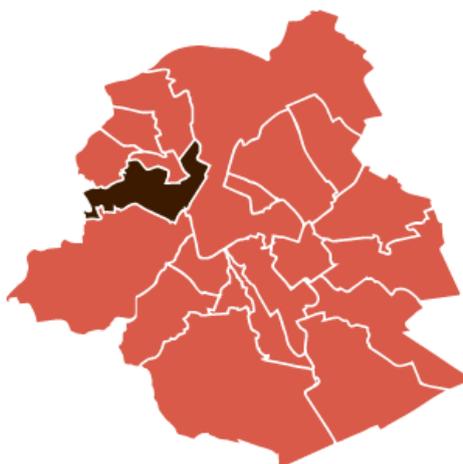
- La carte d'identité de la commune ;
- La description de la gestion actuelle de la propreté ;
- Une qualification de la propreté de la commune ;
- Les partenaires actuels et potentiels ;
- Une analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces concernant la propreté pour la commune.

Préambule : le diagnostic de la situation actuelle avait initialement été réalisé en 2020 par RDC Environment. La commune de Molenbeek a mis à jour ce diagnostic en 2021.

4.1 Carte d'identité de la commune¹

- **Situation géographique**
 - Superficie : 5,9 km² soit 4 % du territoire régional
 - La commune est entourée par 6 communes : Ville de Bruxelles, Jette, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht et Dilbeek (Région flamande)

Figure 2 : Carte Molenbeek et RBC



- **Population**
 - 97 979 habitants inscrits au 1er janvier 2021 et une dizaine de milliers de résidents dans la commune de Molenbeek ;

¹ Source : Statbel

- Densité de population : 16 314 hab/km²
- Répartition de l'âge de population :

Tableau 1: Population par groupe d'âge au 1er janvier

Population par groupe d'âge au 1er janvier	2021
Part des moins de 18 ans dans la population totale	28.8 %
Part des 18-64 ans dans la population totale	59.5 %
Part des 65 ans et plus dans la population totale	11.6 %

■ Découpage territorial de la commune en 3 quartiers

- **Le quartier Rural** : quartier résidentiel le moins peuplé, traversé par de nombreux espaces verts (entre les voies de chemin de fer et les communes de Berchem-Sainte-Agathe/Koekelberg/Anderlecht et Dilbeek).
- **Le quartier Maritime** : moins étendu, il concentre bon nombre de points névralgiques de la commune qui sont connus pour des problématiques de dépôts clandestins (entre le boulevard Léopold II et les communes de Jette, Koekelberg et Bruxelles).
- **Le quartier du Centre** : il concentre le plus d'activités économiques de proximité, ce qui crée certaines difficultés en matière de propreté. Les principaux déchets concernés sont les petits sacs avec des déchets ménagers, les déchets liés à la consommation et les déchets de construction des ménages (entre les voies de chemin de fer et le Léopold II).

4.2 Description de la gestion actuelle

4.2.1 Plan d'aménagement des poubelles

Un plan répertorie les poubelles publiques présentes sur le territoire. Celui-ci est actualisé semestriellement. Il n'y a toutefois pas de système de géolocalisation des poubelles.

Par ailleurs, certains comités de propreté ont souhaité la suppression de poubelles publiques les plus problématiques ces dernières années. Une diminution, voir suppression, des dépôts clandestins a été observée à ces endroits. Toutefois, aucune analyse de variation globale des dépôts clandestins n'a été réalisée, il est donc possible que les dépôts clandestins aient été déplacés à un autre endroit de la commune.

Il y a d'autre part 36 bulles à verre sur Molenbeek dont 6 sont enterrées (cf. plan en annexe). Les problèmes (dépôts sauvages, dépôts d'huiles et de déchets dangereux, ...) autour des bulles à verre sont identiques pour celles qui sont extérieures et enterrées. Cependant, les dépôts restent plus visibles autour des bulles extérieures.

4.2.2 Gestion des opérations de nettoyage dans la commune en matière de propreté publique

4.2.2.1 Tonnages

En 2020, 3 285 tonnes de déchets issus des poubelles publiques, de déchets sauvages et de dépôts clandestins ont été collectées par le service propreté. Cela représente 33.5 kg / habitant.

Tableau 2: Tonnages de déchets issus des poubelles publiques, de déchets sauvages et de dépôts clandestins ayant été collectés par le service propreté en 2019 et 2020

Types de déchets	Tonnages collectés en 2019	Tonnages collectés en 2020
Dépôts clandestins avec grappin	1 994	2 185
Déchets balayage-corbeilles - manuel	1 140	1 058
Déchets de balayuses mécaniques	40	41
Pneus	4	0,5
Électroménagers	1	0,7
TOTAL (chiffres arrondis)	3 179	3 285

4.2.2.2 Organisation

Toutes les opérations de nettoyage sur les voiries communales de Molenbeek sont réalisées par le service de la propreté publique, sauf autour de bulles à verre et à vêtements où :

- Sur les voiries régionales : l'Agence Bruxelles Propreté (ABP) nettoie tout autour des bulles.
- Sur les voiries communales : l'ABP enlève les déchets de type verre.

Par ailleurs, le gestionnaire des bulles à vêtements nettoie l'intérieur des bulles.

Les opérations de nettoyage sont organisées par quartier. Ces derniers sont scindés en secteur et les opérations sont organisées en tournées.

Le planning des interventions (tâches et rues à faire) est organisé par le responsable camion et le responsable balayeur en fonction des plaintes reçues (cf. section 4.2.3.1).

Depuis le mois de décembre 2021, le call-center dispatch les interventions.

4.2.2.3 Fréquence

Les fréquences des opérations sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Fréquence des opérations de nettoyage à Molenbeek

Opération de nettoyage	Fréquence
Vidange des poubelles publiques	Les poubelles publiques sont vidangées quotidiennement
Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> ■ Certains secteurs (Parvis, Cte de Flandre, Place Communale, etc...) : tous les jours de la semaine ■ Autres secteurs : tous les 2 ou 3 jours (en fonction des effectifs)
Enlèvement des dépôts clandestins	Les dépôts clandestins sont enlevés quotidiennement en fonction des signalements/plaintes et du recensement des services communaux.
Enlèvement des graffitis	Uniquement à la demande des citoyens ou de la police via un formulaire ad hoc. La commune intervient en moyenne toutes les deux ou trois semaines.

4.2.2.4 Moyens humains

Différents services et personnes travaillent pour la propreté publique de Molenbeek :

1. Le service propreté publique,
2. La cellule incivilités,
3. Les Gardiens de la Paix.

Le service propreté publique est composé de 87 personnes :

- 47 balayeurs,
- 22 chauffeurs et convoyeurs,
- 1 magasinier,
- 2 mécaniciens,
- 4 Surveillants,
- 3 Métallurgiste,
- 4 techniciens,
- 3 administratifs.

Une grande quantité d’heures supplémentaires sont prestées par les collaborateurs de la Propreté Publique. Près de 1 200 jours de récupération ont été octroyés aux travailleurs. Ces jours de récupérations impliquent que, même hors période de vacances des employés (juin à août majoritairement), l’équipe est rarement au complet. **La commune est donc en effectifs réduits permanents et les différentes tâches de nettoyage ne sont pas réalisées au rythme souhaité vu les quantités de déchets à gérer.**

La cellule incivilités est composée de 8 personnes. Cette cellule consacre la plupart de son temps aux incivilités liées à la propreté publique. Le rôle de la cellule est de :

- Identifier les incivilités et leurs propriétaires et les répertorier ;
- Sensibiliser les citoyens ;
- Réaliser des actions de prévention.

4.2.2.5 Moyens techniques

Le service propreté publique dispose de :

- Différents outillages tels que des charrettes de rue, des pinces à déchets, des pelles en aluminium, des souffleurs, des Gluttons, des conteneurs de chantier...
- 20 véhicules (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 4 : Véhicules du service propreté

Opération*	Véhicules
transport divers (matériel, sacs, eau, gants, etc...)	1 véhicule utilitaire
enlèvements petits dépôts	2 pick-up
surveillance balayeurs	1 Twizy
dépôts clandestins	4 grappins
vidange corbeille + dépôts	2 compacteurs
curage avaloirs	1 hydrocureuse
manutention conteneurs	1 porte-conteneurs
brossage de rues	3 balayeuses
métallurgie/graffitis/mécaniciens	1 fourgons
corbeilles + dépôts	4 camions plateaux

4.2.2.6 Moyens financiers

Le budget total en matière de propreté publique s'élevait environ à 4 766 K € en 2020. L'estimation de la répartition par poste est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Budget estimé en matière de propreté publique

Postes		Budget 2019	Budget 2020
Frais de personnel	Personnel (traitements, pécules, cotisations patronales, pensions).	3 861 k€	3 861 k€
	Formation	5 k€	5 k€
Traitement des déchets	Incinération des déchets issus des poubelles publiques, des déchets sauvages et des dépôts clandestins	491 k€	500 k€
Moyens techniques	Véhicules	110 k€	110 k€
	Outillages	52 k€	52 k€
Frais de fonctionnement	Location conteneurs	7 k€	7 k€
	Vêtements de travail (location + achat)	33 k€	33 k€
	Réparations et entretiens des camions et machines	50 k€	50 k€
	Carburants	123 k€	110 k€
	Sacs poubelles	32 k€	31 k€
Communication	Information campagne encombrants (impression, distribution des flyers...)	7 k€	7 k€
TOTAL		4 770 k€	4 766 k€

4.2.3 Outils de rapportage

4.2.3.1 Plaintes émanant des citoyens

Les citoyens communiquent leurs plaintes principalement via le numéro vert, les courriels et Whatsapp.

Aucun outil ou plateforme spécifique n'est donc utilisé pour centraliser les informations.

La commune estime qu'il serait intéressant de développer une application spécifique permettant de :

- Centraliser toutes les plaintes ;
- Réduire les délais d'interventions ;
- Faire le suivi des plaintes aux citoyens ;
- Permettre une prise de rendez-vous pour les collectes à domicile.

4.2.3.2 Évaluation de l'état de propreté

Depuis 2016, les Gardiens de la Paix et la cellule incivilités collectent des données concernant plusieurs catégories de nuisances, d'incivilités, de faits divers ou d'incidents pouvant aller de l'infraction administrative à l'infraction pénale. Les données observées sont encodées dans une base de données dynamique, selon les critères suivants :

- Jour de la constatation,
- Créneau horaire,
- Localisation,
- Personne concernée (victime, auteur).

4.2.4 Communication et sensibilisation

La commune communique peu en matière de propreté publique.

La cellule incivilités a créé deux types d'outils axés sur la sensibilisation :

- Fiches d'observations
- Fiches de signalements

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les affiches indiquant le montant maximum possible des amendes relatives aux dépôts clandestins, au nourrissage des pigeons et aux déjections canines. Ces affiches sont le plus généralement placées aux abords des hotspots.

4.2.5 Répression

4.2.5.1 Règlement Général de Police

La base légale qui permet de sanctionner des comportements inciviques est le Règlement Général de Police. Depuis le 1er mars 2020, les 19 communes de la région bruxelloise ont adopté un Règlement Général de Police commun dans un objectif d'uniformisation.

Quatre articles du Règlement Général de Police commun concernent la propreté publique :

- Article 14 : dépôts clandestins ou autres actes de souillure de la voie publique (poubelles sorties en dehors des jours et heures réglementaires, dépôts de déchets à côté des bulles à verre, ...);
- Article 15 le fait d'uriner ou de cracher sur la voie publique ;
- Article 28 : déchets ménagers déposés dans les corbeilles publiques ;
- Article 22 : entretien des trottoirs.

4.2.5.2 Sanctions prévues

Les constats établis par la cellule incivilités, les gardiens de la paix ou les services de Police parviennent au Fonctionnaire sanctionnateur (FS) communal qui est chargé de la poursuite de ces comportements inciviques.

1. **Infliger des amendes administratives allant jusqu'à 350 € maximum pour toutes les infractions en matière de propreté publique, tels que ;**
 - Des dépôts clandestins ;
 - Des déchets ménagers dans les corbeilles publiques ;
 - Des faits mineurs tels que des poubelles sorties en dehors des heures et jours règlementaires,
 - Le fait d'uriner ou de cracher sur la voie publique.
2. **Proposer une prestation citoyenne** (balayage de rues, formation à la propreté publique...) de 30 heures maximum au contrevenant à la place de l'amende afin de le responsabiliser à la problématique de la propreté publique.

4.2.5.3 Moyens mobilisés

Agents constatateurs

En 2020, la commune dispose de 20 agents constatateurs pour la propreté publique.

Ces agents constatateurs sont formés et habilités à dresser des constats d'actes de malpropreté commis sur le territoire de la commune de Molenbeek (dans le cadre de la loi du 24 juin 2013), notamment :

- Des dépôts clandestins ;
- Des sorties de poubelles en dehors des jours et heures règlementaires ou dans des lieux non autorisés ;
- Des dépôts de déchets ménagers dans les corbeilles publiques ;

Caméras

La commune dispose d'un système de quatre caméras fixes temporaires qui peuvent être placées à différents endroits du territoire. Deux personnes de la cellule incivilités sont habilitées à installer et visionner les images des caméras.

4.2.5.4 Résultats

 ■ **Infractions constatées**

La Cellule Incivilités a constaté les infractions suivantes en matière de propreté au sens large (cf. section 4.3.1.1)

Tableau 6 : Infractions constatées par les Gardiens de la Paix

Types de problématique propreté	2017	2018	2019	2020 ²
TOTAL	2.095	1.532	2.249	3 090
<i>Dépôts clandestins</i>	1.790	1.210	1.623	2.309
<i>Dépôts d'immondices (dépôts de poubelles hors des zones ou des périodes où ils peuvent être déposés sur la voie publique)</i>	221	178	292	373
<i>Abandon de matériaux (principalement matériaux de chantier)</i>	44	107	264	301
<i>Déversement de détritrus (déchets sauvages)</i>	10	12	3	15
<i>Absence de Nettoyage par la commune</i>	30	4	14	12
<i>Autres</i>	0	21	53	80

 ■ **PV rédigés**

Tableau 7: PV rédigés

	2018	2019	2020
Nombre de PV rédigés	1023	628	532
<i>Dont Art 14</i>	935	572	269
<i>Dont Art 18</i>	55	27	/
<i>Dont Art 30</i>	33	29	46
% PV rédigés / infractions constatées	67 %	28 %	

 ■ **Amendes du Fonctionnaire sanctionnateur**

Tableau 8: Amendes du Fonctionnaire sanctionnateur

	2018	2019	2020
Nombre d'amendes du FS	625	376	132
% amendes / PV	61 %	60 %	25%

² Gardiens de la Paix et Cellule Incivilités

4.2.6 Autres actions réalisées ces dernières années

4.2.6.1 Opérations conteneurs

La commune met en place des opérations « conteneurs » depuis 2013. Il s'agit d'une action de « collecte des déchets encombrants ménagers », mais elle a un impact non négligeable sur la propreté publique en termes de diminution des dépôts clandestins.

Il s'agit de mettre des conteneurs mobiles gratuitement à disposition des citoyens molenbeekois à certains jours précis de l'année afin de collecter leurs encombrants.

Ces actions « conteneurs » sont parfois réalisées conjointement avec l'ABP. Au total, cela représente environ 27 jours de collectes gratuites pour les habitants de Molenbeek par an. Depuis septembre 2013 jusqu'en juillet 2020 cela représente au total :

- 19.542 inscrits,
- 25 224 m³ enlevés,
- 706 conteneurs enlevés,
- 143 dates d'enlèvement.

4.2.6.2 Actions par les comités de propreté

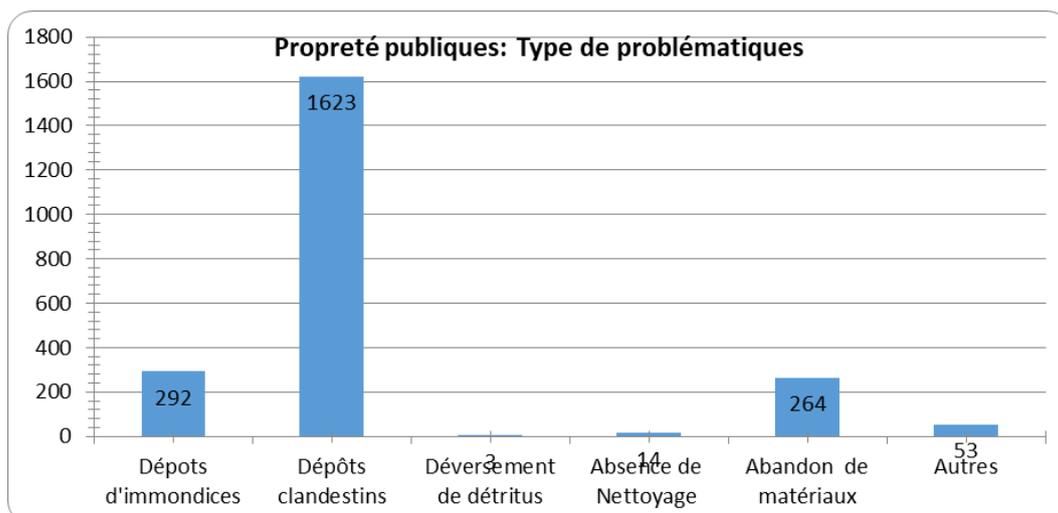
Des comités de quartiers sont impliqués dans la propreté de leurs rues. Par ailleurs, lors des opérations Clean-Up, le service Propreté Publique leur propose une aide matérielle et logistique.

4.3 Qualification de la propreté

4.3.1 Mesures quantitatives de la propreté publique

4.3.1.1 Données collectées par les Gardiens de la Paix

Figure 3: Nombre de constats recensés par les Gardiens de la Paix relatifs à la propreté publique

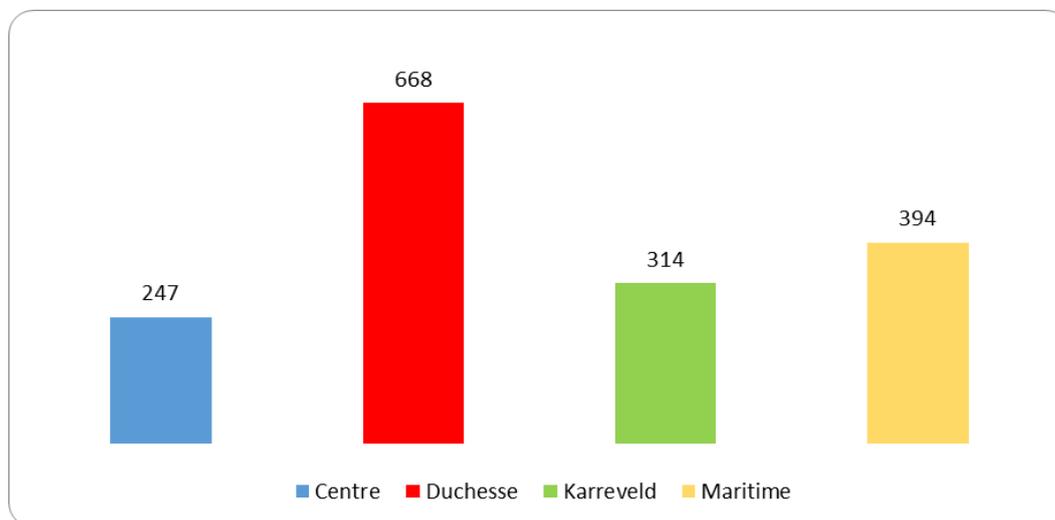


Notes concernant les problématiques indiquées dans la Figure 3 :

- Dépôts d'immondices = dépôts de poubelles hors des zones ou des périodes où ils peuvent être déposés sur la voie publique,

- Abandon de matériaux = principalement des matériaux de chantier,
- Déversement de détritux = déchets sauvage, petits détritux/résidus jetés ou laissés tomber par inadvertance.

Figure 4: Répartition par quartier du nombre de constats recensés par les Gardiens de la Paix relatifs aux dépôts clandestins stricto sensu



Observation : les constats recensés par les Gardiens de la Paix relatifs aux dépôts clandestins stricto sensu sont répartis de la manière suivante par quartier :

- 41.2 % dans le quartier Duchesse ;
- 24.3 % dans le quartier Maritime ;
- 19.3 % dans le quartier Karreveld ;
- 15.2 % dans le quartier du Centre.

4.3.1.2 Données collectées avec l’outil de mesure « Clic4Wapp »

Type de nuisances mesurées

- Déchets sauvages
 - Objets jetés après consommation de boisson ou de nourriture (ex. : emballages, serviettes, ...)
 - Petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque) ;
 - Objets d’une taille supérieure à un format A4.
- Autres nuisances
 - Dépôts clandestins
 - Poubelles publiques débordantes
 - Poubelles non réglementaires

- Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)
- États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)
- Déchets de construction (hors dépôts clandestins)
- Graffiti/tags Couvrant moins de 1 m²
- Graffiti/tags Couvrant entre 1 et 5 m²
- Graffiti/tags Couvrant plus de 5 m²
- Autres

Note : l'estimation des tailles est approximative.

Endroits des mesures

Des mesures ont été réalisées à 16 endroits différents (cf. ci-dessous). Ces lieux ont été sélectionnés afin d'avoir pour chacun des secteurs, des types de lieux différents

- Quartier de la Duchesse
 1. Birmingham
 2. Duchesse
 3. Aux alentours du parc Marie-José
 4. Alphonse Vandenpeereboom
- Quartier du Centre
 5. Rue des Quatre-Vents ;
 6. Aux alentours du Parc Bonnevie
 7. Parvis Saint Jean Baptiste et A. Lavalée
 8. Sainte Marie.
- Quartier Maritime
 9. Rue Ulens
 10. Rue de Ribaucourt
 11. Aux alentours du Parc Saint Remy
 12. Avenue Jean Dubrucq
- Quartier du Karreveld
 13. Rue des Béguines
 14. Chée de Gand (entre la rue Martin Pfeifer et Av du Karreveld)
 15. Angle de la rue Melpomène et Av Brigade Piron)
 16. Avenue Jean de la Hoese (entre Bd Mettwie et la rue Martin Pfeifer)

Pour chacun des 16 endroits, des tronçons de 200 mètres ont été définis. Chaque tronçon a été parcouru 2 fois pour compter les déchets à allure de marche normale.

Périodes des mesures

Pour chaque endroit, 6 mesures ont été réalisées, réparties sur 3 jours (2 juin 2020, 3 juin 2020 et 4 ou 5 juin 2020) et chaque jour une mesure a été réalisée le matin et une autre en début d'après-midi.

Équipe

Les mesures ont été effectuées par 4 agents de la cellule incivilités (1 par quartier).

Résultats des mesures

Les résultats détaillés sont présentés en annexe.

Les principales observations sont :

- Le niveau de propreté d'un même lieu varie fortement d'un jour et/ou d'un moment de la journée (matin/après-midi) à l'autre, sauf pour la zone n°16 « Avenue Jean de la Hoese (entre Bd Mettwie et la rue Martin Pfeifer) » où les mesures sont relativement stables pour les 6 mesures.
- Les principaux déchets et nuisances observés sont, par ordre d'importance :
 - Objets jetés après consommation,
 - Petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque),
 - Dépôts clandestins supérieurs ou égaux à 1 m³,
- Les 3 types de déchets sauvages (petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque), objets d'une taille supérieure à un format A4, objets jetés après consommation) sont observés à tous les endroits.
- Des dépôts clandestins supérieurs ou égaux à 1 m³ et les poubelles publiques débordantes sont observés à presque tous les endroits.
- Aucun graffiti/tags couvrant > 1m² n'a été observé
- De nombreuses déjections animales (hors oiseaux) sont observés à deux endroits :
 - 16. Avenue Jean de la Hoese (entre Bd Mettwie et la rue Martin Pfeifer)
 - 4. Alphonse Vandenpeereboom
- De nombreux sacs poubelles non réglementaires sont observés à l'endroit
 - 14. Chée de Gand (entre la rue Martin Pfeifer et a.v du Karreveld)
- Les tronçons les plus sales, par ordre d'importance, sont :
 - 13. Rue des Béguines ;
 - 16. Avenue Jean de la Hoese (entre Bd Mettwie et la rue Martin Pfeifer)
 - 4. Alphonse Vandenpeereboom
 - 15. Parc des Muses (angle de la rue Melpomène et A.V Brigade Piron)

- 14. Chée de Gand (entre la rue Martin Pfeifer et a.v du Karreveld)

4.3.2 Mesures qualitatives de la propreté publique

Une réunion a été organisée le 11 janvier 2021 avec des citoyens afin d'identifier des points noirs du territoire de la commune de Molenbeek (cf. compte rendu de la réunion en annexe). Par ailleurs, lors de la deuxième réunion citoyenne organisée le 8 février 2021 afin d'identifier les pistes de solutions (cf. compte rendu de la réunion en annexe) des éléments ont également été cités concernant les points noirs.

Perceptions générales des citoyens en matière de propreté publique

- Constats amers, dégradation globale de la propreté ;
- Société repliée sur elle-même (perte du sens collectif, bien commun) ;
- Manque de présence d'agents communaux dans les rues, manque de visibilité ;
- Manque de sensibilisation, de proximité ;
- Manque de collaboration entre le service Travaux et les services Propreté Publique / Incivilités (lors de travaux pas suffisamment de collecte et de nettoyage alors que les dépôts clandestins augmentent) ;
- Manque de coordination entre et le service Propreté Publique et l'ABP (qui est moins réactive que la commune) ;
- Répression peu soutenue (visibilité, information) ;
- Complexité d'organisation administrative (responsabilité) ;
- Transfert de déchets entre communes ;
- Espaces et publics oubliés (quartier, rues) ;
- Manque de bulles à verre dans certains quartiers ;
- Voitures abandonnées / hors d'usage principalement dans les rues avec des garagistes ;
- Équilibre à trouver entre efficacité (propreté) et pollution sonore (bruits des équipements).

Principaux points noirs définis pour les différents secteurs

- **Secteur Maritime** : les zones résidentielles et de commerces sont prioritairement impactées
 - Types de lieux
 - Abords des commerces ;
 - Pieds d'arbres ;
 - Bulles à verres ;
 - Type de nuisances
 - Déjections canines ;
 - Mégots ;
 - Dépôts clandestins ;

- Manque de poubelles publiques ;
 - Non-respect des horaires de sortie des poubelles ménagères.
-
- **Secteur Centre** : les zones résidentielles et de commerces sont prioritairement impactées
 - Types de lieux
 - Pieds des arbres ;
 - Bulles à verres ;
 - Abords des commerces ;
 - Type de nuisances
 - Incivilités des commerçants ;
 - Poubelles publiques débordantes ;
 - Déficit en équipement public ;
 - Manque visibilité des agents (nettoyage, répression) ;
 - Incivilités par des personnes hors commune.
-
- **Secteur Rural** : les zones résidentielles et d'espaces verts sont prioritairement impactées
 - Types de lieux
 - Bulles à verres ;
 - Type de nuisances
 - Déjections canines (manque d'infrastructures) ;
 - Poubelles publiques débordantes ;
 - Avaloirs bouchés ;
 - Trottoirs non entretenus ;
 - Absence / démotivation des agents de nettoyage ;
 - Non-respect des horaires de sortie des poubelles ménagères ;

4.3.3 Points noirs de la commune

Note : la perception de la propreté par les citoyens varie d'un quartier à l'autre :

La cellule incivilités et le service propreté publique ont défini la liste des principaux points noirs / points problématiques par types de déchets et par quartier de la commune sur base de leur expérience. Les problèmes sont souvent identifiés sur les artères entières et principalement dans les coins de rues et les pieds d'arbres.

- **Dépôts clandestins**
 - **Secteur Maritime** : Van Meyel, Jubilé (entre Belgica et Laeken-berme centrale-, Intendant (côté église et carrefour Vandenboogaerde), Mexico, Vanderstichelen (hauteur PV Jacobs), Escaut, Sambre, Vandenboogaerde, Vandernoot, Haeck, Lys (coins Belgica et Jette), Laekenveld (côté espace de jeu), Le Lorrain, M. Zwaab (côté église), Léopold II (bacs à arbres et coins de rue), Picard (entre Escaut et Port-côté Tours et Taxis)

- **Secteur Centre** : Carpe, Savonnerie, Delaunoy, Vandenpeereboom (côté chemin de fer), square Bonehill/Lessines/4-Vents, Boonehil, Indépendance, Merchtem, Cinéma, Mommaerts, Ruisseau, Adriaens (arrière Ecole 1), Piers, Elephant (côté habitations), Ransfort, Brunfaut, Minoterie, 4-Vents, Etangs Noirs, Heyvaert, Liverpool, Bateau, Ostende, Campine, I. Teirlinck, A. Lavallée et Courtois, chaussée de Gand (angle Carpe/Schmitz/Piers/Menin/Cinéma et Ransfort ainsi que le parking côté Berchem)
- **Secteur Rural** : Osseghem (entre Thorn et Piron), De Koninck (côté parking sur berme), Myrtes (aux coins), Père Pire (hauteur de la bulle à verre), Charles Malis (entrée piscine et zone de recul du stade), D. Beudin (angle Nogent), R. Stijns (angle Béguines et Beudin), Fr. Sebrechts, Condor (bulle à verre), J. Delhaize (côté Delhaize-mur aveugle), Chant d'Alouette (bulle à verre et angle), Mélopée, Louis Mettwie (côté parc Karreveld), chaussée de Gand (angle Stijns/Piron/Karreveld et Schols), M. Gandhi (bulle à verre), Sippelberg (côté Imelda), Fuchsias (côté parc et Paruck)
- **Déchets sauvages impliquant un balayage**
 - **Secteur Maritime** : Ulens, Van Meyel, Jubilé (entre Belgica et Laeken), Sambre, Vanderstichelen, Libérateurs, Intendant, Ribaucourt
 - **Secteur Centre** : Houzeau de Lehaie, Ateliers, Courtois, Merchtem, Vandenpeereboom, Eléphant, Etangs Noirs, Bonne, Heyvaert, Bateau, 4-Vents, Bonehill, Carpe, Courtrai, Ostende, Vanderdussen, Indépendance, N. Doyen, Jardiniers, Parvis St-Jean-Baptiste, Piers, place de la Duchesse, Gand (§hauteur station de métro et parking Etangs Noirs), place de la Duchesse, Maroquin
 - **Secteur rural** : F. Enchantée, BB Dormant, Dubois Thorn, Sippelberg, Seghers, Rosacées, V. Heureuse, Sérénade, Célidée, R. Stijns, Dilbeek, De Roovere (côté parc), Semence, parking RWDM, Josephe Baeck, E. Machtens (côté parc, hauteur abribus et berme centrale)
- **Poubelles publiques débordantes**
 - **Secteur Maritime** : Libérateurs, J. Dubrucq (entre Jette et Laeken), Escaut, Mexico, Bouvier, Intendant, Jubilé, Ribaucourt
 - **Secteur Centre** : Bonehill/De Gunst, JB De Cock, Heyvaert, parvis St-Jean-Baptiste, E. Noirs, Mommaerts, Ostende, Van Malder, Vanderstraeten, Minoterie, Ribaucourt
 - **Secteur Rural**: E. Machtens (abribus), De Koninck, CHh. Malis, J. Mennekens, parc Karreveld, parc des Muses, parking RWDM
- **Déchets chimiques (peintures, pneus, lampes, etc...)**
 - **Secteur Maritime** : Mexico, M. Zwaab, J. dubrucq, Jubilé et Sambre
 - **Secteur Centre** : Heyvaert, 4-Vents, Vandenpeereboom, Bateau, Liverpool, Gosselies, Eléphants, parvis Saint-Jean-Baptiste, Espérance, Chœur (entre Lavallée et Léopold II)
 - **Secteur Rural**: De Koninck, Ch. Malis (parking tennis-RWDM et piscine), Condor, Osseghem

4.4 Partenaires potentiels

Les partenaires potentiels sont des acteurs collaborant aux actions en matière de propreté publique. Le tableau ci-dessous présente des partenaires potentiels pour le Service Propreté Publique.

Tableau 9 : Partenaires potentiels pour le service Propreté Publique pour la mise en œuvre d'actions en matière de propreté publique

Partenaires potentiels	Type de partenariat
Région Bruxelles-Capitale	Financier (subsidés pour les dépenses relatives à la propreté (charroi, matériel, entretiens, formations, versage de déchets, etc...))
Cellule incivilités	Apport humain, technique et matériel
Gardiens de la paix	Apport humain, technique et matériel
Services communication	Apport humain, technique et matériel
Service Imprimerie	Apport matériel
CPAS de Molenbeek	Apport humain
Agence Bruxelles-Propreté	Apport financier et matériel
Fonctionnaire sanctionnateur	Apport humain et technique
Comités de quartier	Participation citoyenne
Mouvements de jeunesse	Participation jeunesse
Renewi	Apport matériel
Recupel	Apport matériel
BEBAT	Apport matériel
Bruxelles Environnement	Apport financier, humain et matériel

4.5 Conclusion du diagnostic – Analyse AFOM

Une grille de type « AFOM » (Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces) permet de livrer une vision synthétique du territoire et des enjeux que représente le PLP pour la commune.

Tableau 10: Analyse AFOM

	ASPECTS POSITIFS	ASPECTS NÉGATIFS
INTERNE à l'administration communale	Atouts	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'évolution des tonnages des déchets collectés (dépôts clandestin, balayage, corbeilles publiques) • Constatations d'incivilités répertoriées par la cellule incivilités • Agents constatateurs habilités à dresser des constats d'actes de malpropreté commis sur le territoire de la commune • Volonté politique d'impliquer les citoyens en matière de propreté publique • Collaboration avec les communes limitrophes • Collaboration interservices • Collaboration avec l'ABP • Opérations conteneurs mobiles • Réactivité du Services de la Propreté Publique et de l'Incivilités quant aux demandes des citoyens • Soutien du Service de la Propreté Publique et de l'Incivilités aux comités de propreté • Mise à disposition de matériel pour des initiatives citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque structurel de personnel • Manque de matériel adapté pour la propreté publique • Gestion des heures supplémentaires • Matériels roulants vétustes • Manque d'un call-center • Manque de collaboration avec la STIB • Report des réunions PLP et CP à de nombreuses reprises à cause de la crise sanitaire (quarantaine et utilisation des locaux)
EXTERNE à l'administration communale	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Existence et mobilisation des comités de quartier • Des citoyens font preuve d'initiatives individuelles et collectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Complexité institutionnelle entre les services communaux et régionaux ne favorisant pas la bonne compréhension des citoyens • Augmentation des dépôts clandestins déposés par des non-molenbeekois

L'analyse des données fournies par la grille AFOM permet de dégager des pistes d'actions potentielles qui constituent une base de travail en vue de l'élaboration du plan d'actions.

5 Programme d'actions

Préambule : RDC Environnement a fourni le cadre de rédaction des fiches actions ainsi qu'un premier contenu de ces fiches. L'évolution de la composition du comité de pilotage durant le projet a nécessité que la méthodologie de rédaction des fiches soit adaptée en cours de projet. Ainsi, le comité de pilotage a ensuite complété les fiches actions sur base des commentaires de RDC Environnement.

5.1 Détermination de la stratégie de La commune

5.1.1 Lieux et/ou nuisances prioritaires

Sur base de l'inventorisation de la propreté réalisée dans la partie 4.3 *Qualification de la propreté* et des résultats de la consultation publique, une liste des lieux et des nuisances à cibler en priorité a été dressée. Les actions proposées dans le plan de propreté s'appuient notamment sur le besoin de diminuer l'impact de ces nuisances.

Tableau 11: lieux et nuisances prioritaires

Lieux prioritaires	Nuisances prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> • Abords des écoles • Voiries communales • Abords de commerces et HoReCa • Places de marché • Bulles à verre et à huile • Autour des poubelles publiques • Autours des bâtiments de copropriété • Dans les parcs 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôts clandestins • Déchets sauvages • Poubelles publiques débordantes • Déjections canines • Mégots de cigarettes • Poubelles publiques débordantes • Caddies • Tags et graffitis • Petits électroménagers, piles, ampoules et néons

Parmi les nuisances prioritaires, deux nuisances ont été majoritairement ciblées dans les actions choisies : les dépôts clandestins et les déchets sauvages.

5.1.2 Objectifs globaux d'impact et d'activité

Sur base des besoins de la commune, des freins identifiés dans le diagnostic et des 51 actions définies dans ce plan, la commune a défini des objectifs globaux de résultat (d'impact) nuisance par nuisance et des objectifs d'activité (de moyens) pour l'ensemble du plan en matière de propreté publique.

Les objectifs globaux de résultat répondent à la question « A quoi va servir notre plan d'actions ? » tandis que les objectifs globaux d'activité répondent à la question « Avec quels moyens financiers, humains, matériel, communication allons-nous mettre en œuvre le plan ? »

1. Les objectifs de résultat par nuisance

Tableau 12 : Objectifs globaux de résultat

Nuisances	Objectifs	Valeurs
Général	Diminution du score global de l'outil de mesure de la propreté Clic4Wapp d'ici 2025 par rapport à 2021	-50 %
	Diminution des coûts de la gestion des déchets d'ici 2024 par rapport à 2021 ;	-15 %
Dépôts clandestins	Diminution des dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune d'ici 2024 par rapport à 2021	-30 %
	Assurer l'enlèvement d'un dépôt clandestin	Endéans les 48h en 2022 Endéans les 24h en 2023
Déchets sauvages	Diminution des déchets sauvages sur tout le territoire de la commune d'ici 2024 par rapport à 2021	-30 %
Tags et graffitis	Diminution des plaintes de tags et graffitis d'ici 2023 par rapport à 2022	-25 %
Poubelles publiques débordantes	Diminution des Poubelles publiques débordantes sur le territoire communal d'ici 2024 par rapport à 2022	-30 %
Déjections canines	Diminution des déjections canines observées sur l'ensemble du territoire d'ici 2023 par rapport à 2022	-20 %
Fientes de pigeons	Diminution des fientes de pigeons aux abords des places, parcs et habitations d'ici 2023 par rapport à 2021	-20 %
Autres	Élimination des caddies de l'espace public en 2022	Élimination
	Diminution des foyers de propagation des rats en 2024 par rapport à 2021	-20 %
	Diminution du nombre de plaintes d'avaloir bouchés par rapport à 2022	- 25 % en 2023 - 40 % en 2024

À noter que ce sont des objectifs de résultats globaux du plan mais qu'il y a des objectifs de résultats spécifiques pour chaque action (cf. annexe pour le détail par action).

3. Les objectifs d'activité pour l'ensemble du plan sont :

- 2 réunions avec le comité de pilotage par an ;
- Mise en place d'un call-center en 2022 ;
- Ouverture d'une ressourcerie communale en 2023 ;
- Location de 4 caméras en 2022 et 5 caméras en 2023 ;
- 51 actions mises en œuvre sur la période 2021 à 2024 ;
- Une campagne de communication du PLP de 2022 à 2024 ;
- Mobiliser 17 acteurs externes à la commune pour réaliser certaines actions du plan.³

À noter que ce sont des objectifs d'activité globaux du plan mais qu'il y a des objectifs d'activités spécifiques pour chaque action (cf. annexe pour le détail par action).

5.2 Élaboration du programme d'actions

5.2.1 Durée de réalisation du programme d'actions

Le plan d'action sera étalé sur 3 ans et demi : de fin 2021 à 2024. Cette durée a été déterminée en fonction des moyens (humains et financiers) disponibles pour la mise en œuvre des actions et de la législature.

5.2.2 Sélection des actions et priorisation

Les actions ont été sélectionnées et priorisées pour la mise en œuvre sur base notamment :

- Des éléments issus du diagnostic (analyse AFOM, points noirs, réunions citoyennes) ;
- De la stratégie globale de la commune (lieux et/ou nuisances prioritaires) ;
- Et de différents critères tels que :
 - Le coût (moyens humains et financiers) ;
 - L'effet temporel (résultats à court / moyen / long terme) ;
 - L'existence ou pas de solutions techniques ;
 - Le niveau de gravité perçu ;
 - L'impact des nuisances sur le plan visuel, olfactif, etc.
 - L'impact des nuisances sur l'environnement, la santé, la paix sociale, etc. ;
 - Le nombre de personnes touchées ;
 - La possibilité de mobiliser des partenaires.

³ Représentants de comité Propreté, Recupel, Agence Bruxelles Propreté, École régionale de propreté publique, BeWapp, Entreprise Glutton, Région Bruxelles-Capitale, Copropriétaires/conseil de copropriété/syndic, HUB, Vivaqua, Associations de commerçants MCS, Puick, Police, Riverains, Renewi, Bruxelles Environnement, Bebat

Voici un tableau reprenant les 51 actions sélectionnées par pilier (communication/sensibilisation, gestion de l'infrastructure et de l'espace, et répression) et par le pilier de la gouvernance.

Tableau 13: Table synthétisant les actions par pilier

Piliers	Actions
Communication/Sensibilisation	1. Communication sur l'entretien des trottoirs
	2. Structurer et systématiser la communication
	3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune
	4. Communication sur la tarification des amendes
	5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux
	6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté
	7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes
	8. Collaboration avec les commerçants
	9. Sensibilisation des commerçants à la propreté des marchés
	10. Création de Nudges anti-dépôts clandestins
	11. Visibilité des véhicules communaux
	12. Nettoyage de printemps
	13. Les ambassadeurs de la propreté
Gestion de l'infrastructure et de l'espace	14. Gestion des bulles à huile
	15. Gestion des bulles à verre
	16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public
	17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)
	18. Ouverture d'une ressourcerie
	19. Gestion dynamique des poubelles publiques
	20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile
	21. Mise en place d'un Call-Center
	22. Création d'une équipe d'intervention mobile
	23. Poursuite de la collaboration avec les communes limitrophes
	24. Collaboration avec Recupel et Bebat
	25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service propreté publique
	26. Modification de la division géographique du territoire communal pour la gestion de la propreté publique
	27. Digitalisation du service Propreté Publique
	28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique et de la Cellule Incivilités
	29. Gestion des petits déchets sauvages
	30. Mise en place d'outils de rapportage
	31. Collaboration avec les associations de copropriété
	32. La réduction des déchets aux abords des écoles

Piliers	Actions
	33. Entretien et embellissements du cimetière
	34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique
	35. Propreté des parcs
	36. Gestion des espaces clos de propreté canine
	37. Entretien des avaloirs
	38. Gestion de l'épandage
	39. Enlèvement systématique des tags et graffitis
	40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres
	41. Élagage des arbres
	42. Pigeon
	43. Lutte contre les nuisibles
	44. Organisation des réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens
	45. Ramassage des feuilles
Répression	46. Achat de caméras
	47. Location de caméras et de logiciel
	48. Communication sur le Règlement Général de Police
	49. Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec l'ABP
Gouvernance	50. Plan de communication du PLP
	51. Réaliser le suivi du plan

Finalement, la priorisation des actions est le fruit d'un consensus entre la vision des différentes parties prenantes (acteurs internes et externes), l'importance qu'ils accordent aux différents critères d'évaluation de la propreté, et les contraintes liées à la mise en œuvre du PLP (contraintes de temps et de moyens).

Le planning de l'ensemble des actions sur la durée du PLP est présenté dans les trois tableaux suivants.

Tableau 14: planning des actions en 2021-2022

Actions	Type d'action	2021	2022			
		4e trimestre	1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
1. Communication sur l'entretien des trottoirs	À renouveler chaque année		x			
2. Structurer et systématiser la communication	À renouveler chaque année		x	x	x	X
3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune	À renouveler chaque année					Réalisation de la brochure et création du contenu des rencontres
4. Communication sur la tarification des amendes	À renouveler chaque année					X
5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux	À renouveler chaque année					X
6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté	À renouveler chaque année				x	
7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes	Unique	État des lieux / réalisation inventaire, Communication autour action	Janvier : Rencontres avec les gérants des grandes surfaces, les habitants février : Évaluation			
8. Collaboration avec les commerçants	à renouveler chaque année	Préparation du planning des interventions (conceptualiser le travail sur le terrain) et communication autour de l'action.	Janvier : Rencontres avec les commerçants, les services communaux et régionaux, les entreprises février : Évaluation			Préparation du planning des interventions (conceptualiser le travail sur le terrain) et communication autour de l'action.
9. Sensibilisation des commerçants à la propreté des marchés	à renouveler chaque année			x	x	X
10. Création de Nudges anti-dépôts clandestins	Unique			x		

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2021	2022			
		4e trimestre	1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
11. Visibilité des véhicules communaux	Unique		X	x		
12. Nettoyage de printemps	à renouveler chaque année					organisation de l'opération de nettoyage
13. Les ambassadeurs de la propreté	à renouveler chaque année			x		
14. Gestion des bulles à huile	à renouveler chaque année			x		
15. Gestion des bulles à verre	à renouveler chaque année				x	
16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public	à renouveler chaque année		Discussion avec l'ABP	x	x	X
17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)	à renouveler chaque année		Discussion avec Renewi	X	x	Discussion avec Renewi (pour les dates de 2023)
18. Ouverture d'une ressourcerie	Unique		étude de faisabilité	étude de faisabilité	étude de faisabilité	étude de faisabilité
19. Gestion dynamique des poubelles publiques	Unique			X		
20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile	à renouveler chaque année	x	X	X	x	X
21. Mise en place d'un Call-Center	Unique		X			
23. Poursuite de la collaboration avec les communes limitrophes	Unique				x	X
24. Collaboration avec Recupel et Bebat	Unique					X
25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique	à renouveler chaque année			X	x	X
26. Modification de la division géographique du territoire communal pour la gestion de la propreté publique	Unique			X		
27. Digitalisation du service Propreté Publique	Unique		Phase de développement	Phase développement	Phase de développement	Phase de développement

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2021	2022			
		4e trimestre	1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique	à renouveler chaque année		X	X	x	X
29. Gestion des petits déchets sauvages	à renouveler chaque année				x	X
30. Mise en place d'outils de rapportage	à renouveler chaque année		X	X	Création de la grille d'évaluation	X
31. Collaboration avec les associations de copropriété	à renouveler chaque année			X	x	X
32. La réduction des déchets aux abords des écoles	à renouveler chaque année				placement de poubelles	
33. Entretien et embellissements du cimetière	à renouveler chaque année		Réaménagement, partenariat avec l'asbl Apis Bruoc	Réaménagement, partenariat avec l'asbl Apis Bruoc	x	X
34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique	à renouveler chaque année		X	X	x	X
35. Propreté des parcs	à renouveler chaque année		Collecte de la donnée concernant les nuisances	Collecte de la donnée concernant les nuisances	Collecte de la donnée concernant les nuisances	Collecte de la donnée concernant les nuisances
36. Gestion des espaces clos de propreté canine	à renouveler chaque année	x	X	X	x	X
37. Entretien des avaloirs	à renouveler chaque année	x	X	X	x	X
39. Enlèvement systématique des tags et graffitis	à renouveler chaque année	x	X	X	x	X
40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres	à renouveler chaque année	x	X	X	x	X

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2021	2022			
		4e trimestre	1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
41. Élagage des arbres	à renouveler chaque année	x	X			X
42. Pigeons	à renouveler chaque année		X	X	x	X
43. Lutte contre les nuisibles	Unique		X			
44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens	à renouveler chaque année		X	X	x	X
46. Achat de caméras	Unique	achat des 3 caméras				
47. Location de caméras et de logiciel	à renouveler chaque année		X	X	x	X
48. Communication sur le Règlement Général de Police	à renouveler chaque année	x	X	X	x	X
50. Plan de communication du PLP	à renouveler chaque année		Élaboration	mise en œuvre	mise en œuvre	mise en œuvre + évaluation
51. Réaliser le suivi du plan	à renouveler chaque année		X	X	x	X
TOTAL D'ACTIONS OU ETAPES D'ACTION		10	28	31	30	35

Tableau 15: planning des actions en 2023

Actions	Type d'action	2023			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
1. Communication sur l'entretien des trottoirs	à renouveler chaque année	x			
2. Structurer et systématiser la communication	à renouveler chaque année	x	X	x	X

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2023			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune	à renouveler chaque année	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants
4. Communication sur la tarification des amendes	à renouveler chaque année				X
5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux	à renouveler chaque année				X
6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté	à renouveler chaque année			x	
7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes	Unique				
8. Collaboration avec les commerçants	à renouveler chaque année	Janvier : Rencontres avec les commerçants, les services communaux et régionaux, les entreprises février : Évaluation			Préparation du planning des interventions (conceptualiser le travail sur le terrain) et communication autour de l'action.
9. Sensibilisation des commerçants à la propreté des marchés	à renouveler chaque année	x	X	x	X
10. Création de Nudges anti-dépôts clandestins	Unique		X		
11. Visibilité des véhicules communaux	Unique				
12. Nettoyage de printemps	à renouveler chaque année	Janvier : organisation de l'opération de nettoyage février-mars : Communication et inscription	Avril : réalisation de l'opération de nettoyage mai : communication		organisation de l'opération de nettoyage
13. Les ambassadeurs de la propreté	à renouveler chaque année		X		
14. Gestion des bulles à huile	à renouveler chaque année		X		

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2023			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
15. Gestion des bulles à verre	à renouveler chaque année			x	
16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public	à renouveler chaque année	x	X	x	X
17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)	à renouveler chaque année	Discussion avec Renewi	X	x	Discussion avec Renewi (pour les dates de 2024)
18. Ouverture d'une ressourcerie	Unique	étude de faisabilité	étude de faisabilité	étude de faisabilité	étude de faisabilité
20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile	à renouveler chaque année	x	X	x	X
21. Mise en place d'un Call-Center	Unique	x			
22. Création d'une équipe d'intervention mobile	Unique		X		
25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique	à renouveler chaque année	x	X	x	X
27. Digitalisation du service Propreté Publique	Unique	Utilisation	Utilisation	Utilisation	Utilisation
28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique	à renouveler chaque année	x	X	x	X
29. Gestion des petits déchets sauvages	à renouveler chaque année	x	X	x	X
30. Mise en place d'outils de rapportage	à renouveler chaque année	x	X	x	X
31. Collaboration avec les associations de copropriété	à renouveler chaque année	x	X	x	X
32. La réduction des déchets aux abords des écoles	à renouveler chaque année	x	X	x	X
33. Entretien et embellissements du cimetière	à renouveler chaque année	x	X	x	X
34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique	à renouveler chaque année	x	X	x	X

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2023			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
35. Propreté des parcs	à renouveler chaque année	x	X	x	X
36. Gestion des espaces clos de propreté canine	à renouveler chaque année	x	X	x	X
37. Entretien des avaloirs	à renouveler chaque année	x	X	x	X
39. Enlèvement systématique des tags et graffitis	à renouveler chaque année	x	X	x	X
40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres	à renouveler chaque année	x	X	x	X
41. Élagage des arbres	à renouveler chaque année	x			X
42. Pigeons	à renouveler chaque année	x	X	x	X
43. Lutte contre les nuisibles	Unique				
44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens	à renouveler chaque année	x	X	x	X
45. Ramassage des feuilles	à renouveler chaque année			x	X
46. Achat de caméras	Unique	déplacement des caméras	déplacement des caméras	déplacement des caméras	déplacement des caméras
47. Location de caméras et de logiciel	à renouveler chaque année	x	X	x	X
48. Communication sur le Règlement Général de Police	à renouveler chaque année	x	X	x	X
49. Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec l'ABP	à renouveler chaque année	x	X	x	X

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2023			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
50. Plan de communication du PLP	à renouveler chaque année	mise en œuvre	mise en œuvre	mise en œuvre	mise en œuvre + évaluation
51. Réaliser le suivi du plan	à renouveler chaque année	x	X	x	X
TOTAL D'ACTION OU ETAPES D'ACTION		34	34	32	35

Tableau 16: planning des actions en 2024

Actions	Type d'action	2024			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
1. Communication sur l'entretien des trottoirs	À renouveler chaque année	X			
2. Structurer et systématiser la communication	à renouveler chaque année	X	x	x	X
3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune	à renouveler chaque année	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants	distribution brochure + rencontres avec nouveaux arrivants
4. Communication sur la tarification des amendes	à renouveler chaque année				X
5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux	à renouveler chaque année				X
6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté	à renouveler chaque année			x	
8. Collaboration avec les commerçants	à renouveler chaque année	Janvier : Rencontres avec les commerçants, les services communaux et régionaux, les			

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2024			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
		entreprises février : Évaluation			
9. Sensibilisation des commerçants à la propreté des marchés	à renouveler chaque année	X	x	x	X
12. Nettoyage de printemps	à renouveler chaque année	Janvier : organisation de l'opération de nettoyage février-mars : Communication et inscription	Avril : réalisation de l'opération de nettoyage mai : communication		organisation de l'opération de nettoyage
13. Les ambassadeurs de la propreté	à renouveler chaque année		x		
14. Gestion des bulles à huile	à renouveler chaque année		x		
15. Gestion des bulles à verre	à renouveler chaque année			x	
16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public	à renouveler chaque année	X	x	x	X
17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)	à renouveler chaque année	Discussion avec Renewi	X	x	Discussion avec Renewi pour les dates de 2025
18. Ouverture d'une ressourcerie	Unique	mise en place de la ressourcerie	mise en place de la ressourcerie	mise en place de la ressourcerie	mise en place de la ressourcerie
20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile	à renouveler chaque année	X	x		
25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique	à renouveler chaque année	X	x	x	X
27. Digitalisation du service Propreté Publique	Unique	Utilisation	Utilisation	Utilisation	Utilisation
28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique	à renouveler chaque année	X	x	x	X

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2024			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
29. Gestion des petits déchets sauvages	à renouveler chaque année	X	x	x	x
30. Mise en place d'outils de rapportage	à renouveler chaque année	X	x	x	x
31. Collaboration avec les associations de copropriété	à renouveler chaque année	X	x	x	x
32. La réduction des déchets aux abords des écoles	à renouveler chaque année	X	x	x	x
33. Entretien et embellissements du cimetière	à renouveler chaque année	X	x	x	x
34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique	à renouveler chaque année	X	x	x	x
35. Propreté des parcs	à renouveler chaque année	X	x	x	x
36. Gestion des espaces clos de propreté canine	à renouveler chaque année	X	x	x	x
37. Entretien des avaloirs	à renouveler chaque année	X	x	x	x
38. Gestion de l'épandage	à renouveler chaque année				x
39. Enlèvement systématique des tags et graffitis	à renouveler chaque année	X	x	x	x
40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres	à renouveler chaque année	X	x	x	x
41. Élagage des arbres	à renouveler chaque année	X			
42. Pigeons	à renouveler chaque année	X	x	x	x

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Actions	Type d'action	2024			
		1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens	à renouveler chaque année	X	x	x	x
45. Ramassage des feuilles	à renouveler chaque année			x	x
46. Achat de caméras	Unique	déplacement des caméras	déplacement des caméras	déplacement des caméras	déplacement des caméras
47. Location de caméras et de logiciel	à renouveler chaque année	X	x	x	x
48. Communication sur le Règlement Général de Police	à renouveler chaque année	X	x	x	x
49. Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec l'ABP	à renouveler chaque année	X	x	x	x
50. Plan de communication du PLP	à renouveler chaque année	mise en œuvre	mise en œuvre	mise en œuvre	mise en œuvre + évaluation
51. Réaliser le suivi du plan	à renouveler chaque année	X	x	x	x
TOTAL D'ACTIONS OU ETAPES D'ACTION		33	32	31	33

5.2.3 Moyens consacrés pour la mise en œuvre du programme d’actions

Les tableaux ci-dessous présentent une synthèse des moyens prévus pour l’ensemble des actions pour avoir une vision globale des moyens totaux à mobiliser pour les 51 actions sélectionnées.

Tableau 17: tableau récapitulatif des moyens humains pour le plan

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
1. Communication sur l’entretien des trottoirs	2 intervenants pendant 2,5 jours par an	1 intervenant pendant 4 jours par an	2 intervenants pendant 2,5 jours par an		
2. Structurer et systématiser la communication	1 intervenant pendant 3 jours par an	1 intervenant pendant 5 jours par an	2 intervenants pendant 3 jours par an		
3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune	1 intervenant pendant 2 jours par an	1 intervenant pendant 5 jours par an	1 intervenant pendant 2 jours par an	1 intervenant pendant 2 jour par an	Service Démographie : 1 intervenants pendant 200 jours par an
4. Communication sur la tarification des amendes	1 intervenant pendant 5 jours par an	1 intervenant pendant 5 jours par an			
5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux	1 intervenant pendant 5 jours par an	1 intervenant pendant 5 jours par an	2 intervenants pendant 5 jours par an		Service Plantation : 1 intervenant pendant 5 jours par an
6. Campagne de sensibilisation sur l’incidence des mégots de cigarettes sur la propreté	1 intervenant/an	1 intervenant/an	4 intervenants/an		
7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes		1 intervenant pendant 20 jours par an	2 intervenants 52 jours par an	1 intervenant pendant 50 jours par an	Équipes et services de l’Échevin du Commerce : 1 intervenant 50 jours par an

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
8. Collaboration avec les commerçants		1 intervenant pendant 10 jours par an	2 intervenants tous les jours	1 intervenant pendant 5 jours par an	Cabinet de l'Échevin du Commerce : 1 intervenant pendant 10 jours par an
9. Sensibilisation des commerçants à la propreté des marchés	1 intervenant pendant 104 jours par an		2 intervenants pendant 104 jours par an	1 intervenant pendant 10 jours par an	Gardiens de la Paix : 2 intervenants pendant 104 jour par an Service des Classes Moyennes : 2 intervenants pendant 104 jours par an Cabinet de l'Échevin des Classes Moyenne : 1 intervenant pendant 10 jours par an
10. Création de Nudges anti-dépôts clandestins			1 intervenant pendant 20 jours en 2022		
11. Visibilité des véhicules communaux		1 intervenant pendant 5 jour en 2022			Service Imprimerie : 1 intervenant pendant 3 jour en 2022 Service Charroi : 1 intervenant pendant 5 jour en 2022
12. Nettoyage de printemps		1 intervenant – 1 journée	> Participation à la journée : 5 intervenants > Collecte et traitement des déchets : 2 à 3 intervenants – 1 journée		

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
			> Organisation de l'opération : 1 intervenant - 2 à 3 journées		
13. Les ambassadeurs de la propreté		A définir	2 intervenants en charge de la gestion des ambassadeurs de la propreté		
14. Gestion des bulles à huile	1 intervenant/an	A définir	1 intervenant/an		
15. Gestion des bulles à verre	1 intervenant pendant 2 jour par an	A définir	2 intervenants pendant 3 jour par an		
16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public		à définir lors de la discussion du partenariat	> 8 intervenants par opération conteneurs > 1 intervenant pendant 2 journée en 2022 pour les discussions avec l'ABP		Gardien de la paix : 2 intervenants par opération
17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)		à définir lors de la discussion du partenariat	> 8 intervenants par opération conteneurs > 1 intervenant pendant 2 journée en 2022 pour les discussions avec Renewi		Gardien de la paix : 2 intervenants par opération

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
18. Ouverture d'une ressource					Service du Développement Durable : à déterminer par l'étude de faisabilité
19. Gestion dynamique des poubelles publiques		1 intervenant pendant 3 jours en 2022	> 8 intervenants pendant 220 jours par an (dont 4 chauffeurs et 4 convoyeurs en semaine) pour la gestion > 6 intervenants pendant 104 jours par an (dont 3 chauffeurs et 3 convoyeurs le week-end) pour la gestion > 2 intervenants pendant 20 jours en 2022 pour l'étude *en fonction des effectifs disponibles		

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile			> 4 intervenants pendant 15 jours en 2021 > 4 intervenants pendant 52 jours en 2022 > de 6 à 8 intervenants pendant 104 jours à partir de 2023 (soit deux fois par semaine) *en fonction des effectifs disponibles		Call-center : 1 intervenants pendant 220 jours par an en 2022
21. Mise en place d'un Call-Center	2 intervenants si un contrôle doit être effectué avant l'enlèvement du dépôt clandestin		2 intervenants pendant 220 jour par an		
22. Création d'une équipe d'intervention mobile	2 intervenants si un contrôle doit être effectué avant l'enlèvement du dépôt clandestin		> Chauffeur + convoyeur : 2 intervenants pendant 220 jours par an > Call center : 1 intervenant pendant 220 jours par an		
23. Poursuite de la collaboration avec les communes limitrophes	1 intervenants pendant 14 jours par an	;	2 intervenants pendant 14 jours par an		

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
24. Collaboration avec Recupel et Bebat		1 intervenant pendant 5 jours en 2021	1 intervenant pendant 5 jours en 2022		
25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique			2 intervenants pendant 15 jours par an		
26. Modification de la division géographique du territoire communal pour la gestion de la propreté publique			2 intervenants pendant 10 jours en 2022		
27. Digitalisation du service Propreté Publique	1 intervenant pendant 20 jours par an		2 intervenants pendant 20 jours par an		
28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique	À définir avec l'atelier formation				
29. Gestion des petits déchets sauvages			> Administratif : 1 intervenant pendant 2 jours par an > Sur le terrain : 2 intervenants pendant 200 jours par an		
30. Mise en place d'outils de rapportage			les 4 surveillants + assistant technique 0.5 jour par intervenant 4x par an pour le recensement annuel		

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
31. Collaboration avec les associations de copropriété	1 intervenant pendant 3 jours par an	1 intervenant pendant 3 jours par an	1 intervenant pendant 3 jours par an		Service Imprimerie : 1 intervenant pendant 2 jours par an
32. La réduction des déchets aux abords des écoles	2 intervenants pendant 4 jours en 2022		2 intervenants pendant 4 jours en 2022		
33. Entretien et embellissements du cimetière			1 intervenant/an		Service Cimetière : 3 intervenants/an Service Plantation : 3 intervenants/an Service de l'État Civil : 1 intervenant/an
34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique	2 intervenants par an		4 intervenants durant une semaine (3 opérations par an)		Service Plantation : 4 intervenants durant une semaine (3 opérations par an)
35. Propreté des parcs			Autant d'intervenants que nécessaire, à la demande du service Plantation.		Service Plantation : => Période normale : 2 ouvriers avec une camionnette pendant x jours par an => Période de congé : toutes les équipes prête main forte pendant 1h30 par jour (+20 intervenants).

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
36. Gestion des espaces clos de propreté canine					Service Plantation : => Un ouvrier en camionnette => Équipe de 4 intervenants lors des entretiens en hiver
37. Entretien des avaloirs			> 2 intervenants pendant 200 jours par an en 2021, 2022, 2023 > 4 intervenants pendant 200 jours en 2024		
38. Gestion de l'épandage			> 1 intervenant pendant 3 demi-journées par an pour les discussions avec l'ABP ; > 1 intervenant pendant 2 demi-journées avec les services de Police et le service Puick ; > 6 intervenants en charge de déneigement. *en fonction des effectifs disponibles		
39. Enlèvement systématique des tags et graffitis	5 intervenants en fonction des constatations		3 intervenants (service métallurgie) en fonction des plaintes		

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres					Service Plantation : +-20 intervenants /an
41. Élagage des arbres					Service Plantation : 10 intervenants par an dont 2 équipes d'1 élagueur et 4 hommes de pieds
42. Pigeons	1 intervenant/ an		3 intervenants/an		
43. Lutte contre les nuisibles					Équipes de l'hygiène et de l'économie : 1 intervenant tous les jours Gardiens de la paix : 2 intervenants tous les jours
44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens	1 intervenant pendant 10 jours par an		2 intervenants pendant 10 jours par an <small>*En fonction des effectifs disponibles</small>		Gardien de la Paix : 2 intervenants pendant 10 jours par an
45. Ramassage des feuilles			> 1 intervenant en charge de l'achat du matériel > Le personnel du service propreté publique par équipe de trois personnes pour réaliser les ramassages <small>*En fonction des effectifs disponibles</small>		

Actions	Moyens humains				
	Cellule Incivilités	Service Communication et/ou agence de communication	Service Propreté Publique	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique	Autres
46. Achat de caméras	2 intervenants par an > Visionnage : 1 journée tous les deux jours (donc 182 jours par an) > Déplacement des caméras : une demi-journée par semaine (donc 7 jours par an)				Fonctionnaire sanctionnateur : 1 intervenant par an
47. Location de caméras et de logiciel	2 intervenants par an				Fonctionnaire Sanctionnateur : 1 intervenant par an
48. Communication sur le Règlement Général de Police	> Sur terrain : 4 intervenants tous les jours > Au bureau : 1 administratif tous les jours				
49. Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec l'ABP	4 intervenants par an				Gardiens de la Paix : 4 intervenants par an
50. Plan de communication du PLP		2 intervenants par an			
51. Réaliser le suivi du plan			2 intervenants pendant 10 jours par an		Comité de pilotage : l'ensemble des services concernés – 2 demi-journées par an

Le tableau récapitulatif des moyens financiers pour le plan est présenté ci-dessous. À ce stade, la somme des moyens financiers n'est pas faite en raison des besoins d'affinement (nombre de communication, d'impression, moyens répétés, ...) par le comité de pilotage.

Tableau 18: tableau récapitulatif des moyens financiers pour le plan

Actions	Moyens financiers	
	Budget communal	Autre (subsidés/aides/...)
1. Communication sur l'entretien des trottoirs	Impression Decaux : 400,00 € par communication Distribution – 38.000 exemplaires : 1.250,00 € par communication * sous réserve des budgets disponibles.	/
2. Structurer et systématiser la communication	Budget communal	/
3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune	Conception graphique de la brochure : à déterminer Impression d'une brochure : prix à déterminer. * sous réserve des budgets disponibles.	/
4. Communication sur la tarification des amendes	Impression Decaux : 400,00 € Impression affiches : 16.000 exemplaires pour 625,00 € * sous réserve des budgets disponibles.	/
5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux	À définir * sous réserve des budgets disponibles.	/
6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté	À définir * sous réserve des budgets disponibles.	/
7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes	À définir * sous réserve des budgets disponibles.	/
8. Collaboration avec les commerçants	À définir * sous réserve des budgets disponibles.	/

Actions	Moyens financiers	
	Budget communal	Autre (subsidés/aides/...)
9. Sensibilisation des commerçants à la propreté des marchés	À définir * sous réserve des budgets disponibles.	/
10. Création de Nudges anti-dépôts clandestins	Budget pour réaliser le pochoir et acheter les bombes écologiques : 300€ pour 2022	/
11. Visibilité des véhicules communaux	À définir * sous réserve des budgets disponibles.	/
12. Nettoyage de printemps	0,00 €	/
13. Les ambassadeurs de la propreté	0,00 €	/
14. Gestion des bulles à huile	0,00 €	à la charge d'Oliobox
15. Gestion des bulles à verre	0,00 €	à la charge de l'ABP
16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public	À déterminer en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté ; Location de conteneurs subsidiés par l'Agence Bruxelles-Propreté	/
17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)	À déterminer en collaboration avec Renewi ; *Location de conteneurs subsidiés par l'Agence Bruxelles-Propreté	/
18. Ouverture d'une ressourcerie	À déterminer en fonction de l'étude *sous réserve des budgets disponibles.	/
19. Gestion dynamique des poubelles publiques	Budget à prévoir si une étude est réalisée par un bureau d'étude *sous réserve des budgets disponibles.	/
20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile	280.000,00 € pour un compacteur en 2022. *subsidé par l'Agence Bruxelles-Propreté	/

Actions	Moyens financiers	
	Budget communal	Autre (subsides/aides/...)
21. Mise en place d'un Call-Center	Matériel de communication en 2022 : à définir, étude en cours (TV, Talkie-Walkie, Locations des véhicules, logiciel de gestion des déchets...) * sous réserve des budgets disponibles.	/
22. Création d'une équipe d'intervention mobile	Deux camions plateaux par an *subsidé par l'Agence Bruxelles-Propreté	/
23. Poursuite de la collaboration avec les communes limitrophes	0,00 €	/
24. Collaboration avec Recupel et Bebat	0,00 €	/
25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique	Achat d'un conteneur en 2022 : environ 6.000,00 €. Donc au total 24 000 € en 4 ans * sous réserve des budgets disponibles.	/
26. Modification de la division géographique du territoire communal pour la gestion de la propreté publique	0,00 €	/
27. Digitalisation du service Propreté Publique	Environ 27.500,00 € *subsidé par l'Agence Bruxelles-Propreté	
28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique	À définir *sous réserve des budgets disponibles.	/
29. Gestion des petits déchets sauvages	/	15.000,00€ le Glutton soit 30.000,00 €/an entièrement subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté
30. Mise en place d'outils de rapportage	0,00 €	/
31. Collaboration avec les associations de copropriété	Frais de fonctionnement du service	/
32. La réduction des déchets aux abords des écoles	À définir avec le service communication	

Actions	Moyens financiers	
	Budget communal	Autre (subsidés/aides/...)
	*sous réserve des budgets disponibles.	
33. Entretien et embellissements du cimetière	Achat de bancs sur fonds propre (montant à déterminer) Montant des semences : 2.500,00 €	Subside pour la gestion écologique d'un montant de 45.000,00 € (étude avec l'asbl Apis Bruoc Sella)
34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique	L'installation de bacs à fleur et / ou réaménagement de l'espace et du mobilier : à définir * sous réserve des budgets disponibles.	/
35. Propreté des parcs	0,00 €	/
36. Gestion des espaces clos de propreté canine	3.000,00 €/an pour la rénovation 100,00 €/an pour le désinfectant Environ 3.000,00 € pour l'installation d'un canisite * sous réserve des budgets disponibles.	/
37. Entretien des avaloirs	L'engagement de 2 intervenants en 2025 Nettoyeur haute pression avec buse : 15.000,00 € * sous réserve des budgets disponibles.	/
38. Gestion de l'épandage	Commande annuelle de sel : 10.000,00 € Épandeuse : 200.000,00 € * sous réserve des budgets disponibles.	/
39. Enlèvement systématique des tags et graffitis	7.500,00 € pour l'achat de produits de nettoyage * sous réserve des budgets disponibles.	/
40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres	0,00 €	/

Actions	Moyens financiers	
	Budget communal	Autre (subsidés/aides/...)
41. Élagage des arbres	30.000,00 € société privée 4.000,00 € d'équipement d'élagage 120.000,00 € nouveau tracteur et élévateur * sous réserve des budgets disponibles.	/
42. Pigeons	Frais de fonctionnement du service	/
43. Lutte contre les nuisibles	Budget d'impression des affiches et affichettes pour toute la population : à définir * sous réserve des budgets disponibles.	/
44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens	0,00€	/
45. Ramassage des feuilles	10.000,00 € pour l'achat du matériel * sous réserve des budgets disponibles.	/
46. Achat de caméras	12 500 € en 2021-2022 *Subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté	/
47. Location de caméras et de logiciels	2022 : 100 000 € * Subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté 2023 : 150 000 € 2024 : 150 000 € * 2023 – 2024 sous réserve des budgets disponibles.	/
48. Communication sur le règlement général de Police	0,00 €	/
49. Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec la police et l'ABP	Frais de fonctionnement des services	/
50. Plan de communication du PLP	À définir	Subsidié par la région
51. Réaliser le suivi du plan	0,00 €	/

5.2.4 Synthèse des partenaires mobilisés pour la mise en œuvre des actions du plan

Pour mettre en œuvre les actions du plan, le Service Propreté Publique mobilisera 17 acteurs internes à la commune et 17 acteurs externes à la commune. Le Tableau 19 et le Tableau 20 reprennent la liste des partenaires mobilisés.

Tableau 19: Synthèse des partenaires internes à la commune mobilisés pour la mise en œuvre des actions du plan

Partenaires internes à la commune	
Service Communication	Service Imprimerie
Cellule Incivilités	Service du Développement Durable
Services des Classes Moyennes	Call-center (fait partie du service Propreté Publique)
Service Démographie	Service des Ressources Humaines
Service des Plantations	Service Cimetière
Service du Commerce	Service de l'État Civil
Gardiens de la paix	Service de l'Hygiène
Service Taxe	Fonctionnaire sanctionnateur
Service Charroi	

Tableau 20: Synthèse des partenaires externes à la commune mobilisés pour la mise en œuvre des actions du plan

Partenaires externes à la commune	
Représentants de comité Propreté	Recupel
Agence Bruxelles Propreté	École régionale de propreté publique
BeWapp	Entreprise Glutton
Région Bruxelles-Capitale	Copropriétaires, conseil de copropriété, syndic
HUB	Vivaqua
Associations de commerçants MCS	Puick
Police	Riverains
Renewi	Bruxelles Environnement
Bebat	

5.2.5 Descriptions des actions retenues

Les actions sont présentées en annexe. Elles suivent le cadre suivant.

Tableau 21: Template fiche action

Titre de l'action			
Pilier			
Nuisances et/ou lieux cibles			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) : ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) : 		
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ... <p>Cette action répond aux faiblesses et/ou menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ... 		
Porteur de l'action			
Partenaires prévus			
Planning de mise en œuvre			
Moyens financiers prévus			
Moyens humains prévus			
Autres moyens prévus			
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Indicateurs d'activité		

5.3 Fiches actions par pilier

5.3.1 Pilier : Communication/Sensibilisation

5.3.1.1 Communication et sensibilisation envers les riverains

5.3.1.1.1 Communication sur l'entretien des trottoirs

1. Communication sur l'entretien des trottoirs	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets sauvages sur les trottoirs devant les habitations
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 20 % les déchets sauvages collectés sur les trottoirs devant les habitations en 2022 par rapport à 2021 ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser plusieurs moyens de communication pour informer les riverains concernant l'entretien des trottoirs par an ; ○ Communiquer annuellement sur l'obligation d'entretien des trottoirs.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Communication et sensibilisation des riverains à l'entretien des trottoirs (nettoyer, enlever les déchets, enlever les feuilles, désherber, déneiger ...) via les canaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communication via les réseaux sociaux tels que Facebook ; ■ Utilisation de certains panneaux Decaux sur des sites réservés habituellement pour l'affichage électoral ; ■ Publication dans le journal communal Molenbeek Info ; <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser une réunion avec le Service Propreté Publique, le Service Communication et la cellule Incivilités afin de fixer les thématiques prioritaires en fonction des saisons, des événements et des quartiers de la commune et créer un calendrier de publication d'articles ; ■ Rédiger des articles + photos à destination des réseaux sociaux ; ■ Réaliser des panneaux et/ou affiches ; ■ Publier des articles et installer les affiches/panneaux en fonction du calendrier déterminé. <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p>
Porteur de l'action	Service Communication

1. Communication sur l'entretien des trottoirs																						
Partenaires prévus	Service Propreté Publique Cellule Incivilités Représentants des comités de propreté																					
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 1 ^{er} trimestre 2022.																					
Moyens financiers prévus	Impression Decaux : 400 € par communication Distribution – 38.000 exemplaires : 1 250 € par communication * sous réserve des budgets disponibles.																					
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 2 intervenants pendant 2,5 jours par an Service Communication : 1 intervenant pendant 4 jours par an Service Propreté publique : 2 intervenants pendant 2,5 jours par an																					
Autres moyens prévus	-																					
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets sauvages collectés sur les trottoirs devant les habitations</td> <td>1x/an</td> <td>Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du Service Propreté Publique</td> </tr> <tr> <td>Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> <tr> <td>Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Quantité de déchets sauvages collectés sur les trottoirs devant les habitations	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du Service Propreté Publique	Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	Indicateurs d'activité			Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																			
	Indicateurs de résultat																					
	Quantité de déchets sauvages collectés sur les trottoirs devant les habitations	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du Service Propreté Publique																			
	Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication																			
	Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication																			
	Indicateurs d'activité																					
	Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication																			

1. Communication sur l'entretien des trottoirs			
	Nombre de communication (articles et affiches/panneaux)	de 1x/an	Fiche rapportage du Service Communication

5.3.1.1.2 Structurer et systématiser la communication

2. Structurer et systématiser la communication	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 30 % des quantités globales mesurées via l'outil Clic4Wapp en 2024 par rapport à 2021 ; ○ 7 500 personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune en 2024 ; ○ 750 personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune en 2024 ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser plusieurs moyens de communication pour informer les riverains concernant l'entretien des trottoirs par an ; ○ Communiquer au minimum 2 fois par an concernant l'état de propreté publique ;
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'objectif est de structurer et systématiser la communication au sujet de la propreté publique auprès des riverains. Pour cela il est impératif de définir un calendrier pratico-pratique (fréquences, thématiques, publics, etc.). Une évaluation et réactualisation des supports de communication est prévue.</p> <p>Différents publics à viser par périodes/étapes : citoyens, petits commerces, etc.</p> <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p>
Porteur de l'action	Service communication - Virginie Pochet
Partenaires prévus	<p>Service Propreté Publique : apport financier</p> <p>Cellule incivilités</p> <p>Échevin des classes moyennes : la communication envers les commerçants</p>

2. Structurer et systématiser la communication																										
	Société de distribution																									
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 1 ^e trimestre 2022																									
Moyens financiers prévus	Canaux de communications existants (site, journal, Facebook) : budget communal																									
Moyens humains prévus	Service Communication : 1 intervenant pendant 5 jours par an Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 3 jours par an Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 3 jours par an																									
Autres moyens prévus	-																									
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Score global de la propreté publique mesuré via l'outil Clic4Wapp</td> <td>4x/an</td> <td>Outil Clic4Wapp</td> </tr> <tr> <td>Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> <tr> <td>Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique par an</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> <tr> <td>Nombre de communication</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Score global de la propreté publique mesuré via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	Indicateurs d'activité			Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique par an	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	Nombre de communication	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																							
	Indicateurs de résultat																									
	Score global de la propreté publique mesuré via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp																							
	Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication																							
	Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication																							
	Indicateurs d'activité																									
	Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique par an	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication																							
	Nombre de communication	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication																							

2. Structurer et systématiser la communication			
	(article et affiches/panneaux)		

5.3.1.1.3 Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune

3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 20 % du score global de l’outil de mesure de la propreté Clic4Wapp en 2025 par rapport à 2021. ○ Réduction de 10 % des PVs rédigés sur les déchets sauvages identifiés en 2025 par rapport à 2021. ■ Objectifs d’activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 rencontres / réunions avec les nouveaux arrivants dans la commune par an ; ○ Participation des nouveaux arrivants à une réunion / échange avec la commune en matière propreté publique ; ○ Distribuer des brochures d’informations chaque année.
Description de l’action et son déroulement (étapes clés)	<p>En sensibilisant les nouveaux habitants à la question de la propreté publique, en leur rappelant leurs obligations ou en les informant des moyens de limiter la production de déchets (compostage, etc.), l’objectif est de faire adopter les bons gestes en matière de gestion des déchets et limiter les infractions.</p> <p>Pour cela deux actions seront réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création de brochures d’informations par le service Propreté Publique et le service Communication et/ou une agence de communication. Ces brochures seront ensuite distribuées par le service Démographie. <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédiger le contenu de la brochure ; ○ Mettre en page la brochure ; ○ Imprimer les brochures ; ■ Réunions/rencontres avec les nouveaux arrivants réalisés par la cellule Incivilités et le service Propreté Publique pour les sensibiliser à la propreté publique.

3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Définir la fréquence, le contenu des réunions, le support, etc. <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	Cellule Incivilités : rédaction de la brochure d'information Service Communication et/ou Agence : réalisation de la brochure d'information Service Démographie : distribution de la brochure d'information		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 4 ^{ème} trimestre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ■ 4^{ème} trimestre 2022 : réalisation de la brochure et création du contenu des réunions/rencontres ■ À partir du 1^{er} trimestre 2023 : distribution des brochures et réalisation des rencontres avec les nouveaux arrivants. À renouveler chaque année 		
Moyens financiers prévus	Conception graphique de la brochure : à déterminer Impression d'une brochure : à déterminer. *sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique : 1 intervenant pendant 2 jour par an Service Propreté Publique : 1 intervenant pendant 2 jours par an Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 2 jours par an Service Communication et/ou Agence : 1 intervenant pendant 5 jours par an Service Démographie : 1 intervenants pendant 200 jours par an		
Autres moyens prévus	Salle pour les rencontres avec les nouveaux arrivants		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Score global de l'outil de mesure de la propreté Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp
	Nombres de PVs rédigés par rapport aux déchets sauvages identifiés	1x/an	Comptage par les agents constatateurs
	Indicateurs d'activité		

3. Sensibilisation des nouveaux arrivants dans la commune			
	Nombre de rencontres / réunions avec les nouveaux arrivants dans la commune	1x/an	Fiche de suivi tenu par le service Propreté Publique
	Nombre de participants à une réunion / échange avec la commune en matière propreté publique	1x/an	Fiche de suivi tenu par le service Propreté Publique
	Nombre de brochures d'informations distribués	1x/an	Fiche de suivi tenu par le service Démographie

5.3.1.1.4 Communication sur la tarification des amendes

4. Communication sur la tarification des amendes	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 25 % des dépôts clandestins sur la voie publique en 2024 par rapport à 2022 ; ○ 7500 personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune en 2024 ; ○ 750 personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune par an. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser plusieurs moyens de communication pour informer les riverains concernant l'entretien des trottoirs par an ; ○ Communiquer minimum 1 fois par an concernant la propreté publique.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste à communiquer et sensibiliser les citoyens à la tarification des amendes par le biais de la cellule Incivilités.</p> <p>Les canaux de communications seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Publication Decaux ; ○ Publication dans le journal communal Molenbeek Info ;

4. Communication sur la tarification des amendes													
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Communication via les réseaux sociaux tels que Facebook, etc. <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction des articles + photos à destination du journal communal et de Facebook ; ■ Réaliser des panneaux/affiches et réalisation du marché public pour l'impression de panneaux/affiches ; ■ Publication des articles et installation des affiches/panneaux en fonction du calendrier défini. <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens</p>												
Porteur de l'action	Cellule incivilités												
Partenaires prévus	Service Communication												
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 4 ^{ème} trimestre 2021												
Moyens financiers prévus	Impression Decaux : 400 € Impression affiches : 16.000 exemplaires pour 625 € * sous réserve des budgets disponibles.												
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 5 jours par an Service Communication et/ou agence de communication : 1 intervenant pendant 5 jours par an												
Autres moyens prévus	-												
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #d9ead3;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Quantité de dépôts clandestins sur la voie publique</td> <td>1x/an</td> <td>Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique</td> </tr> <tr> <td>Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche rapportage du Service Communication</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Quantité de dépôts clandestins sur la voie publique	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul										
	Indicateurs de résultat												
	Quantité de dépôts clandestins sur la voie publique	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique										
Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication											

4. Communication sur la tarification des amendes			
	Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
Indicateurs d'activité			
	Nombre de moyens de communication différents pour informer sur l'état de la propreté publique	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
	Nombre de communication (article et affiches/panneaux)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication

5.3.1.1.5 Communication sur les déchets toxiques et dangereux

5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets toxiques et dangereux (peinture, huile de moteur, gaz) sur l'ensemble du territoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 20 % le nombre des déchets toxiques et dangereux (peinture, huile de moteur, gaz) en 2024 par rapport à 2021 ; ○ 7500 personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune en 2024 ; ○ 750 personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune en 2024 ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser plusieurs moyens de communication pour informer les riverains concernant l'entretien des trottoirs par an ; ○ Communiquer 2 fois par an concernant les déchets toxiques et dangereux ; ○ Solliciter l'Agence Bruxelles-Propreté et l'opérateur des bulles à huile sur leur statistique deux fois par an.

5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux										
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Communication et sensibilisation à la dangerosité des produits concernés pour conscientiser les utilisateurs et ainsi diminuer les déchets toxiques et dangereux (peinture, huile de moteur, gaz) jetés dans les rues.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction des articles + photos à destination de Facebook ; ■ Réalisation des panneaux/affiches et réalisation du marché public pour l'impression de panneaux/affiches ; ■ Publication des articles et installation des affiches/panneaux en fonction du calendrier défini. <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p> <p>Cette action répond aux points noirs : déchets toxiques (huiles, ...) dans le secteur Centre.</p>									
Porteur de l'action	Service Propreté Publique									
Partenaires prévus	Service Communication Service Plantation Cellule Incivilités Agence Bruxelles Propreté									
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 4 trimestre 2022									
Moyens financiers prévus	À définir * sous réserve des budgets disponibles.									
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 5 jours par an Service Communication et / ou Agence : 1 intervenant pendant 5 jours par an Service Plantation : 1 intervenant pendant 5 jours par an Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 5 jours par an									
Autres moyens prévus	-									
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Indicateurs</th> <th style="width: 20%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 40%;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Quantité de déchets toxiques et dangereux (peinture, huile de moteur, gaz) collectés</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td>Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Quantité de déchets toxiques et dangereux (peinture, huile de moteur, gaz) collectés	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul								
Indicateurs de résultat										
Quantité de déchets toxiques et dangereux (peinture, huile de moteur, gaz) collectés	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique								

5. Communication sur les déchets toxiques et dangereux			
	Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
	Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
Indicateurs d'activité			
	Nombre de moyens de communication différents pour informer sur l'état de la propreté publique	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
	Nombre de communication (article et affiches/panneaux)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication
	Nombre de sollicitation de l'Agence Bruxelles-Propreté et l'opérateur des bulles à huile sur leur statistique	2x/an	Agence Bruxelles-Propreté et opérateur des bulles à huile

5.3.1.1.6 Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté

6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Les mégots de cigarette en rue
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 25 % le nombre des mégots de cigarettes en rue en 2023 par rapport à 2021 ; ○ Diminuer de 20 % les frais de réparations des Gluttons en 2023 par rapport à 2021 ;

6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté										
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer au minimum une fois par an au sujet des mégots de cigarette. 									
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction de l'article + photos à destination du journal communal et de Facebook ; ■ Réalisation des panneaux/affiches et réalisation du marché public pour l'impression de panneaux/affiches ; ■ Publication de l'article et installation des affiches/panneaux en fonction du calendrier défini. <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p> <p>Cette action répond aux points noirs : mégots de cigarette en quantité importante dans les rigoles.</p>									
Porteur de l'action	Service Propreté Publique									
Partenaires prévus	<p>Service Communication</p> <p>Cellule Incivilités : Mettre tous les moyens en œuvre afin d'atteindre de manière significative les mégots dans l'espace public.</p> <p>BeWapp : opérateur qui nous accompagnerait dans la sensibilisation et l'incidence des mégots de cigarette. Il sera en charge du développement et de la mise d'un programme d'action articulé autour de l'expertise, la synergie, le changement de comportement.</p>									
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 3 ^{ème} trimestre 2022									
Moyens financiers prévus	<p>À définir</p> <p>* sous réserve des budgets disponibles.</p>									
Moyens humains prévus	<p>Service Propreté Publique : 4 intervenants/an</p> <p>Service Communication : 1 intervenant/an</p> <p>Cellule Incivilités : 1 intervenant/an</p>									
Autres moyens prévus	-									
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Indicateurs</th> <th style="width: 20%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 40%;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Score des mégots de cigarette sur tous les</td> <td>4x/an</td> <td>Outil Clic4Wapp</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Score des mégots de cigarette sur tous les	4x/an	Outil Clic4Wapp
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul								
Indicateurs de résultat										
Score des mégots de cigarette sur tous les	4x/an	Outil Clic4Wapp								

6. Campagne de sensibilisation sur l'incidence des mégots de cigarettes sur la propreté			
	tronçons des mesures Clic4Wapp		
	Frais de réparation annuel de Gluttons	1x/an	Service propreté publique sur base des factures
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de communications à propos des mégots de cigarette	1x/an	Comptage service communication

5.3.1.2 Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes

7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Caddies dans l'espace public, notamment dans les rues proches des grandes enseignes, près des logements sociaux situés dans le périmètre de ces enseignes, sur les trottoirs et les parking ouverts et non surveillés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Éliminer les caddies de l'espace public en 2022 ; ○ Améliorer l'état de la propreté des rues en 2022 ; ○ Modifier le comportement des consommateurs/clients concernant l'usage abusif des caddies ; ○ Encourager les grandes enseignes à réduire les risques d'utilisation des caddies hors zone commerciale en 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser un état des lieux en 2021 ; ○ Rencontrer les gérants des enseignes périodiquement (rythme à définir de commun accord) en 2022 ; ○ Organiser des rencontres avec les occupants des logements sociaux et autres logements en 2022 ; ○ Augmenter le nombre de passage des équipes de la propreté autour des zones commerciales concernées en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	L'action vise à informer et à sensibiliser les gérants des grandes enseignes commerciales sur le territoire de la commune ainsi que les habitants, clients et consommateurs aux aspects négatifs de l'abandon des caddies dans les rues et dans leur quartier. Les étapes-clés sont :

7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ État des lieux/diagnostic ou réalisation d'un reportage par des équipes des services concernés (représentant communaux en charge du commerce et ceux en charge de la propreté) ; ■ Rencontre des structures et acteurs concernés ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontrer les gérants des enseignes périodiquement (rythme à définir de commun accord) ; ○ Organiser des rencontres avec les occupants des logements sociaux ou des logements tout court où le phénomène a été constaté. ■ Sensibilisation et information ; ■ Répression. <p>Les publics cibles sont les grandes surfaces, les habitants des logements et les clients.</p> <p>L'action répond aux menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de système efficace de surveillance de l'utilisation des caddies ; ■ Utilisation abusive des caddies par les clients ; ■ Incivisme des citoyens et négligence manifeste des gérants.
Porteur de l'action	L'Échevin du Commerce et L'Échevine de la Propreté Publique
Partenaires prévus	Service Communication Service Propreté Publique Les grandes surfaces La Région Bruxelles-Capitale HUB Associations des commerçants MCS
Planning de mise en œuvre	Action à unique à réaliser en 2021-2022. <ul style="list-style-type: none"> ■ Décembre 2021 : État des lieux / réalisation inventaire, Communication autour de l'action ■ Janvier 2022 : Rencontres avec les gérants des grandes surfaces, les habitants ■ Février 2022 : Évaluation(s)
Moyens financiers prévus	À définir * sous réserve des budgets disponibles.
Moyens humains prévus	Service Communication : 1 intervenant pendant 20 jours par an Service Propreté Publique : 2 intervenants 52 jours par an Équipes et services de l'Échevin du Commerce : 1 intervenant 50 jours par an

7. Campagne « Caddies » pour les grandes enseignes			
	Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique : 1 intervenant pendant 50 jours par an		
Autres moyens prévus	Équipement roulant, outils et accessoires de nettoyage et d'enlèvement		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de caddies rapatriés ou ramassés	2x/semaine	Grande enseigne, équipe incivilités
	Nombre de lieux libérés	1x/mois	Cellule incivilités
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de rencontres d'habitants opérées	Suivi régulier 1x par jour	Les équipes de terrain
	Nombre de grandes enseignes contactées	Suivi régulier 1x par jour	PV réunion
	Nombre de plainte ou de remerciement des habitants	Suivi régulier 1x par jour	Les services administratifs
	Nombre de passage des équipes de terrain de la commune	Suivi régulier 1x par jour	Les équipes de terrain

5.3.1.3 Collaboration avec les commerçants

8. Collaboration avec les commerçants	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets sauvages et dépôts clandestins dans les rues commerçantes, Déchets liés à l'activité des commerçants,
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 30 kg les déchets sauvages collectés sur les axes commerçants d'ici 2024 par rapport à 2022 ; ○ Diminuer de 1 tonne les dépôts clandestins collectés sur les axes commerçants d'ici 2024 par rapport à 2022 ;

8. Collaboration avec les commerçants	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter le nombre de commerçants à souscrire un abonnement d'enlèvement de déchets professionnels en 2022. ○ Améliorer l'image et la qualité de l'environnement commercial ; ○ Encourager les commerçants à adopter des comportements qui respectent l'environnement ; ○ Inciter les commerçants à être les bons relais auprès de leur clientèle pour produire moins de déchets. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des réunions régulières avec les commerçants à partir de 2022 ; ○ Décider d'un plan d'enlèvement soutenu avec la Commune et la Région en 2022 ; ○ Développer un plan informatif cohérent avec tous les acteurs concernés en 2022 ; ○ Prévoir des supports papiers et visuels pour sensibiliser tous les acteurs du quartier 2022.
<p>Description de l'action et son déroulement (étapes clés)</p>	<p>Les commerçants forment une entité importante au niveau de la commune, leurs activités sont diversifiées dans l'espace et dans le temps. Ils interagissent avec plusieurs acteurs au niveau interne et au niveau international. Ces commerçants créent de la richesse localement et leurs activités génèrent aussi des déchets professionnels qui impactent la propreté locale et l'image des quartiers. Il est certain que ces derniers se trouvent en permanence confrontés aux déchets produits par l'activité de nos commerçants.</p> <p>L'action vise à impliquer les commerçants et leur clientèle dans une dynamique positive au niveau de leurs quartiers par rapport à la problématique de la propreté dans les quartiers commerçants.</p> <p>Les étapes clés sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prospection ; ■ Réunions régulières avec les commerçants ; ■ Sensibilisation et information ; ■ Répression. <p>Les publics cibles sont les commerçants, les habitants, les clients, les services communaux et régionaux.</p> <p>L'action répond au besoin d'une présence à plusieurs endroits sur les rues commerçantes où la propreté fait défaut.</p> <p>L'action répond aux menaces :</p>

8. Collaboration avec les commerçants	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plusieurs commerçants ne disposent pas encore d'abonnement pour l'enlèvement de leurs déchets professionnels ; ■ La majorité des axes commerçants sont des voiries régionales ; ■ L'image délaissée des quartiers commerçants ; ■ Comportement incivique et manque d'intérêt pour l'image du quartier. <p>L'action répond aux faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de mobilier urbain sur les axes commerçants et mauvais usage de ceux-ci quand ils existent ; ■ Manque d'une coordination effective entre les services communaux et régionaux. <p>L'action répond au point noir : les axes commerçants.</p>
Porteur de l'action	L'Échevin du Commerce et l'Échevine de la Propreté Publique
Partenaires prévus	Service Propreté Publique Agence Bruxelles Propreté Commerçants Entreprises diverses
Planning de mise en œuvre	<p>Action à renouveler chaque année, action à commencer en décembre 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décembre 2021 : Préparation du planning des interventions (conceptualiser le travail sur le terrain) et communication autour de l'action. ■ Janvier 2022 : Rencontres avec les commerçants, les services communaux et régionaux, les entreprises ■ Février 2022 : Évaluation(s)
Moyens financiers prévus	À définir * sous réserve des budgets disponibles.
Moyens humains prévus	<p>Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique : 1 intervenant pendant 5 jours par an</p> <p>Cabinet de l'Échevin du Commerce : 1 intervenant pendant 10 jours par an</p> <p>Service Propreté Publique : 2 intervenants tous les jours</p> <p>Service Communication : 1 intervenant pendant 10 jours par an</p>
Autres moyens prévus	Supports fixes, supports papiers et supports visuels
Indicateurs de suivi de l'action	

8. Collaboration avec les commerçants			
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Quantité des déchets sauvages dans les axes commerçants	1x/mois	Service Propreté Publique
	Quantité de dépôts clandestins dans les axes commerçants	1x/mois	Service Propreté Publique
	Nombre d'abonnement d'enlèvement des déchets professionnels souscrits par les commerçants	1x/mois	Service communaux, régionaux, commerçants
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de rencontres organisées avec les commerçants	1x/mois	Les équipes de terrain, les services administratifs, les commerçants
	Nombre de lieux libérés de déchets	Suivi régulier 1x par jour	Service Propreté Publique
	Quantité de supports créé (visuel, papier et autres élaborés)	1x/mois	Service propreté publique et service communication

5.3.1.4 Sensibilisation des commerçants à la propreté des marchés

9. Sensibilisations des marchands à la propreté des marchés	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets des marchands (cintres, déchets d'emballage de leur produit, caisse) sur les places de marché
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 1 tonne les déchets collectés lors du nettoyage de la voie publique après la tenue des marchés hebdomadaires d'ici 2024 par rapport à 2021 ; ○ Récupérer totalement les déchets produits par les commerçants ; ○ Diminuer le temps de nettoyage pour la commune ; ○ Diminuer les moyens humains et techniques utilisés ;

9. Sensibilisations des marchands à la propreté des marchés	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impliquer les commerçants dans le processus de la propreté des marchés ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) ○ Contrôler les emplacements de chaque commerçant à la fin de chaque marché en 2022 ; ○ Réaliser une évaluation trimestrielle de la situation en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>La Commune organise plusieurs marchés sur son territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le marché du jeudi sur la Place communale et sur le Parvis Saint-Jean-Baptiste et environs ; ■ Le marché du mardi sur la Place de la Duchesse et sur la rue Isidoor Teirlinck ; ■ Le marché du dimanche sur la Place Communale. <p>Tous ces marchés, comme partout ailleurs, génèrent d'énormes quantités de déchets que la commune doit supporter et nettoyer à la fin de chaque marché. Le travail à faire est cardinal et les enjeux sont très importants.</p> <p>L'action vise à communiquer sur la partie du règlement communal qui porte sur la propreté des marchés.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Information ; ■ Contrôle et supervision ; ■ Verbalisation et exclusion éventuellement. <p>Les publics cibles sont les marchands et leurs ouvriers ainsi que les placiers.</p> <p>L'action répond aux faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Image négative de l'après-marché ; ■ Volume du travail fourni par les équipes de terrain très important.
Porteur de l'action	L'Échevin du Commerce et l'Échevine de la Propreté Publique
Partenaires prévus	<p>Service Propreté Publique</p> <p>Cellule Incivilités</p> <p>Gardien de la Paix</p> <p>Service des Classes Moyennes</p> <p>Service Taxe</p> <p>Police</p>

9. Sensibilisations des marchands à la propreté des marchés																			
Planning de mise en œuvre	<p>Action à renouveler chaque année et à commencer en 2^{ème} trimestre 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle visuel de l'état de la propreté devant les ambulants ; ■ Intervention régulière auprès de tous les commerçants participants au marché ; ■ Évaluations trimestrielles. <p>Maintien des contrôles durant toutes les années à venir.</p>																		
Moyens financiers prévus	<p>À définir</p> <p>* sous réserve des budgets disponibles.</p>																		
Moyens humains prévus	<p>Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 104 jours par an</p> <p>Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 104 jours par an</p> <p>Gardiens de la Paix : 2 intervenants pendant 104 jour par an</p> <p>Service des Classes Moyennes : 2 intervenants pendant 104 jours par an</p> <p>Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique : 1 intervenant pendant 10 jours par an</p> <p>Cabinet de l'Échevin des Classes Moyenne : 1 intervenant pendant 10 jours par an</p>																		
Autres moyens prévus	-																		
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #d9ead3;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Volume de déchets collectés par semaine après les marchés</td> <td style="text-align: center;">1x/semaine</td> <td>Fiche d'observation établie par les Gardiens de la paix, les placiers et le cas échéant la Police</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de passage effectués auprès des commerçants pour les informer de l'obligation du ramassage de leurs déchets à la fin du marché</td> <td style="text-align: center;">1x/semaine</td> <td>Liste de remarques des placiers + liste des constats des Gardiens de la paix</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'évaluation réalisées</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td>Gardiens de la paix, placiers et Policiers</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Volume de déchets collectés par semaine après les marchés	1x/semaine	Fiche d'observation établie par les Gardiens de la paix, les placiers et le cas échéant la Police	Indicateurs d'activité			Nombre de passage effectués auprès des commerçants pour les informer de l'obligation du ramassage de leurs déchets à la fin du marché	1x/semaine	Liste de remarques des placiers + liste des constats des Gardiens de la paix	Nombre d'évaluation réalisées	1x/an	Gardiens de la paix, placiers et Policiers
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																	
Indicateurs de résultat																			
Volume de déchets collectés par semaine après les marchés	1x/semaine	Fiche d'observation établie par les Gardiens de la paix, les placiers et le cas échéant la Police																	
Indicateurs d'activité																			
Nombre de passage effectués auprès des commerçants pour les informer de l'obligation du ramassage de leurs déchets à la fin du marché	1x/semaine	Liste de remarques des placiers + liste des constats des Gardiens de la paix																	
Nombre d'évaluation réalisées	1x/an	Gardiens de la paix, placiers et Policiers																	

5.3.1.5 Création de Nudges anti-dépôts clandestins

10. Création de Nudges anti-dépôts clandestins	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Les dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 50 % les dépôts clandestins dans les Hotspots en 2024 par rapport à 2022 ; ○ Diminuer de 25 % le nombre d'hotspots de dépôts clandestins aux abords de poubelles publiques en 2024 par rapport à 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser un pochoir nudge anti-dépôts clandestins en 2022 ; ○ Poser 50 nudges anti-dépôts clandestins en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Déterminer les Hotspots près des poubelles publiques par secteur par le service Propreté publique ; ■ Réaliser deux pochoirs en aluminium par le service Propreté publique ; ■ Acheter de la peinture écologique via un marché public ; ■ Pose des nudges par le service Propreté publique deux fois par an. <p>L'action répond aux faiblesses et/ou menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de sensibilisation des citoyens ; ■ Augmentation des hotspots.
Porteur de l'action	Service propreté publique
Partenaires prévus	-
Planning de mise en œuvre	Action unique à réaliser au 2 ^{ème} trimestre 2022 Après évaluation, si un impact positif a été observé, alors l'action pourrait être renouvelée en 2023.
Moyens financiers prévus	Budget pour réaliser le pochoir et acheter les bombes écologiques : 300,00 € pour 2022
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 1 intervenant pendant 20 jours en 2022

10. Création de Nudges anti-dépôts clandestins			
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Quantité de dépôts clandestins dans les Hotspots	1x/an	Rapport annuel sur les Hotspots par le service propreté publique
	Nombre de hotspots liés aux dépôts de clandestins aux abords des poubelles publiques	1x/an	Rapport annuel sur les Hotspots par le service propreté publique
	Indicateurs d'activité		
	Pochoir nudge anti-dépôts clandestins créé	1x/an	Service Propreté Publique
	Nombre de nudges anti-dépôts clandestins posés dans la commune	2x/an	Service Propreté Publique
	Nombre de poubelles publiques avec nudges	1x/an	Service Propreté Publique

5.3.1.6 Visibilité des véhicules communaux

11. Visibilité des véhicules communaux	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la perception des citoyens par rapport à la visibilité des agents du service de Propreté Publique en rue ; ○ Obtenir une solution de visibilité et de reconnaissance du service Propreté Publique en 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser minimum 4 réunions de travail pour la réalisation de la visibilité du service Propreté Publique en 2022.

11. Visibilité des véhicules communaux										
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Travail sur les logos pour améliorer la visibilité des véhicules communaux lors de leur passage dans les rues de la commune.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de réunions de travail pour favoriser la visibilité et la reconnaissance des véhicules du service Propreté Publique (ajout d'une phrase ou d'une image dans le logo de la commune). Ces réunions seront réalisées par le service Communication avec un représentant du service Charroi (discussions, visites des terrains, inspection des véhicules, etc.) ; • Présentation de la solution au Collège communal et validation ; • Réalisation des logos par le service Imprimerie ; • Pose des logos par le service Charroi. <p>Cette action fera partie d'un projet de visibilité des différents services communaux qui sera mené par le service Communication.</p> <p>Cette action répond à la faiblesse : manque de présence dans les rues et donc manque de visibilité.</p>									
Porteur de l'action	Service Communication									
Partenaires prévus	Service Imprimerie : impression du logo, identification des véhicules, choix des matériaux des autocollants Service Charroi : gestion des véhicules									
Planning de mise en œuvre	Action unique à réaliser au premier semestre 2022									
Moyens financiers prévus	À définir * sous réserve des budgets disponibles.									
Moyens humains prévus	Service Communication : 1 intervenant pendant 5 jour en 2022 Service Imprimerie : 1 intervenant pendant 3 jour en 2022 Service Charroi : 1 intervenant pendant 5 jour en 2022									
Autres moyens prévus	-									
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #d9ead3;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #f2f2f2;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Solution de visibilité du service propreté publique</td> <td>1x/an</td> <td>Service communication</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Solution de visibilité du service propreté publique	1x/an	Service communication
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul							
	Indicateurs de résultat									
Solution de visibilité du service propreté publique	1x/an	Service communication								

11. Visibilité des véhicules communaux			
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de réunion réalisées travail pour la réalisation de la visibilité du service Propreté Publique	1x/an	PV réunion

5.3.1.7 Nettoyage de printemps

12. Nettoyage de printemps	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Obtenir 25 participants pour la première année ; ○ Obtenir 20 participants supplémentaires les années suivantes. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser une opération de nettoyage par an ; ○ Réaliser minimum 2 communications concernant l'opération de nettoyage par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>La commune organise un grand nettoyage de printemps sur son territoire pour mobiliser les citoyens à participer à la propreté de leur commune et sensibiliser les citoyens à la problématique des déchets sauvages et dépôts clandestins.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Contacter les acteurs pouvant être des partenaires sur cette action ; ■ Déterminer une date/période optimale pour la réalisation de l'action ; ■ Rechercher du matériel (gants, veste fluo, pince à ramasser, sac) via le service Propreté Publique ; ■ Rédiger un article et une affiche concernant l'organisation de l'évènement ; ■ Publier l'article dans le journal communal, sur Facebook, sur le site internet et poser les affiches aux endroits clés de la commune ; ■ Organiser les inscriptions des équipes des citoyens ;

12. Nettoyage de printemps																			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser l'opération de nettoyage ; ■ Réaliser le traitement des déchets collectés ; ■ Communiquer après l'événement sur les résultats de collecte ; <p>Cette action répond la faiblesse : manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p>																		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique																		
Partenaires prévus	Service Communication : communication de l'événement																		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer en 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ■ Novembre- janvier : organisation de l'opération de nettoyage ■ Février- mars : Communication et inscription ■ Avril : réalisation de l'opération de nettoyage ■ Mai : communication 																		
Moyens financiers prévus	0,00 €																		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ Participation à la journée : 5 intervenants ■ Collecte et traitement des déchets : 2 à 3 intervenants – 1 journée ■ Organisation de l'opération : 1 intervenant - 2 à 3 journées Service Communication : 1 intervenant – 1 journée																		
Autres moyens prévus	Gants, gilets fluos, pinces à déchets, sacs																		
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 45%;">Indicateurs</th> <th style="width: 20%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 35%;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Nombre de participants</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche inscription</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de communication concernant l'opération de nettoyage</td> <td>1x/an</td> <td>Fiche suivi Service Communication</td> </tr> <tr> <td>Organisation d'une journée de ramassage</td> <td>1x/an</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Nombre de participants	1x/an	Fiche inscription	Indicateurs d'activité			Nombre de communication concernant l'opération de nettoyage	1x/an	Fiche suivi Service Communication	Organisation d'une journée de ramassage	1x/an	-
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																	
Indicateurs de résultat																			
Nombre de participants	1x/an	Fiche inscription																	
Indicateurs d'activité																			
Nombre de communication concernant l'opération de nettoyage	1x/an	Fiche suivi Service Communication																	
Organisation d'une journée de ramassage	1x/an	-																	

5.3.1.8 Les ambassadeurs de la propreté

13. Les ambassadeurs de la propreté	
Pilier	Communication/Sensibilisation
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins, autres nuisances de la propreté publique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter de 10 % l'activité des ambassadeurs de la propreté publique, via l'application mobile, en 2023 par rapport à 2022 ; ○ 3 nouveaux ambassadeurs enregistrés sur l'application mobile par an. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Contacter une fois par an tous les ambassadeurs inscrits ; ○ Réaliser 3 communications concernant le rôle des ambassadeurs par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Ajouter un formulaire d'inscription sur le site de la commune ; ■ Relancer et actualiser la liste des ambassadeurs et contacter au min une fois par an l'ensemble des ambassadeurs ; ■ Contacter au moins une fois par an par courriel et via les réseaux sociaux l'ensemble des ambassadeurs de la propreté inscrits sur le site de la commune et leur rappeler l'importance de leur travail dans la commune ; ■ Actualiser la liste des ambassadeurs : ■ Communiquer concernant l'existence du réseau d'ambassadeurs de la propreté via les canaux de communication de la commune. <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p>
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	Service Communication : communiquer, actualiser la liste et réceptionner les formulaires d'inscription.
Planning de mise en œuvre	<p>Action à renouveler chaque année et à commencer en mai 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mai 2022 : communication aux bénévoles sur l'importance de leur travail ■ Mai 2023 : Communication aux bénévoles sur l'importance de leur travail ■ Mai 2024 : communication aux bénévoles sur l'importance de leur travail

13. Les ambassadeurs de la propreté			
Moyens financiers prévus	0,00 €		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants en charge de la gestion des ambassadeurs de la propreté Communication : 1 intervenant/an		
Autres moyens prévus			
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de signalement de nuisances	1x/an	Au début : via les plaintes par mail, appel, sms, Facebook. À partir de 2023 : via l'application mobile.
	Nombre de nouveaux ambassadeurs enregistrés	1x/an	Listing communal des ambassadeurs
	Indicateurs d'activité		
	Nombre d'ambassadeurs inscrits contacté	1x/an	Listing communal des ambassadeurs
	Nombre de communications concernant le rôle des ambassadeurs	1x/an	Nombre de communication effectué sur les réseaux sociaux

5.3.2 Pilier : Gestion de l'infrastructure et de l'espace

5.3.2.1 Gestion des bulles

5.3.2.1.1 Gestion des bulles à huile

14. Gestion des bulles à huile	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins autour des bulles à huiles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 30 % les dépôts clandestins autour des bulles à huile en 2024 par rapport à 2021.

14. Gestion des bulles à huile	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser une réunion trimestrielle abordant le sujet des dépôts clandestins autour des bulles à huile avec les Comités de Propreté ; ○ Organiser une réunion avec Oliobox par an ; ○ Réaliser une action pour les bulles à huile par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser une réunion avec Oliobox pour discuter des endroits stratégiques ; ■ Réaliser une réunion trimestrielle avec les Comités de Propreté pour évaluer les besoins des riverains ; ■ Dresser une liste des actions à entreprendre ; ■ Placer des bulles à huile aux endroits stratégiques ; ■ Communiquer auprès des riverains concernant les actions réalisées ; ■ Évaluer annuellement la situation avec les Comités de Propreté. <p>L'action répond aux points noirs : huile de friture de l'HoReCa retrouvé autour des bulles à verre. Problème accentué depuis la crise sanitaire.</p>
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	<p>Les comités de Propreté : analyse concernant les incivilités aux abords des bulles et le taux de satisfaction des riverains</p> <p>Oliobox : discussions concernant la stratégie d'emplacement des bulles</p> <p>Cellule Incivilités : partage des statistiques concernant les incivilités aux abords des bulles à huiles ;</p> <p>Agence Bruxelles Propreté : apport technique</p> <p>Communication : communication sur l'installation des bulles</p>
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 2 ^{ème} trimestre 2022
Moyens financiers prévus	Aucun car à la charge d'Oliobox
Moyens humains prévus	<p>Service Propreté Publique : 1 intervenant/an</p> <p>Cellule Incivilités : 1 intervenant/an</p> <p>Service Communication : 1 intervenant/an</p>
Autres moyens prévus	Un local pour les réunions de concertation avec les acteurs

14. Gestion des bulles à huile			
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Quantité de dépôts clandestins autour des bulles à huile	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de réunion avec les comités Propreté abordant les bulles à huiles	1x/an	PV de réunion
	Nombre de réunion avec Oliobox	1x/an	PV de réunion
	Nombre d'actions entreprises pour les bulles à huile	1x/an	Suivi Service Propreté Publique

5.3.2.1.2 Gestion des bulles à verre

15. Gestion des bulles à verre	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins autour des bulles à verre
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 30 % les dépôts clandestins autour des bulles à verre en 2024 par rapport à 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser une réunion trimestrielle abordant le sujet des dépôts clandestins autour des bulles à verre avec les Comités de Propreté ; ○ Organiser une réunion par an avec l'Agence Bruxelles Propreté ; ○ Réaliser une action pour les bulles à verre par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	Les étapes-clés sont : <ul style="list-style-type: none"> ■ Dresser une liste des sites de bulles à verre qui sont des points noirs ;

15. Gestion des bulles à verre			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser une réunion de concertation entre l'Agence Bruxelles-Propreté, le service Propreté Publique et le service Pavage ; ■ Réaliser une réunion trimestrielle avec les Comités de Propreté pour évaluer les besoins des riverains ; ■ Définir les actions à mener (déplacement de bulles à verre, action de sensibilisation/communication à réaliser, etc.) ; ■ Réaliser les actions définies ; ■ Communiquer auprès des riverains concernant les actions réalisées ; ■ Évaluer annuellement la situation avec les Comités de Propreté. <p>L'action répond à la faiblesse/menace : Manque de bulles à verre dans certains quartiers (perception générale des citoyens en matière de propreté publique).</p> <p>L'action répond aux points noirs : Bulles à verres (quartier Maritime, secteur Centre et secteur Rural).</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	Agence Bruxelles-Propreté : apport financier et technique Les comités de Propreté : analyse concernant les incivilités aux abords des bulles et le taux de satisfaction des riverains ; Cellule Incivilités : partage des statistiques concernant les incivilités aux abords des bulles à huiles ; Communication sur les actions réalisées		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 3 ^{ème} trimestre 2022		
Moyens financiers prévus	Aucun car à la charge de l'ABP		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 3 jour par an Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 2 jour par an Service Communication et/ou agence : 1 intervenant pendant 3 jour par an		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		

15. Gestion des bulles à verre			
	Quantité de dépôts clandestins autour des bulles à verres	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique
	Indicateurs d'activité		
	Le nombre de réunion avec les comités Propreté abordant les bulles à verre	1x/an	PV de réunion
	Nombre de réunion avec l'Agence Bruxelles Propreté	1x/an	PV de réunion
	Nombre d'actions entreprises pour les bulles à verre	1x/an	Suivi Service Propreté Publique

5.3.2.2 Mise à disposition de conteneurs sur le domaine public

5.3.2.2.1 Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public

16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Encombrants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Collecter en moyenne 10 conteneurs remplis par jour. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobiliser 8 intervenants par an ; ○ Augmenter de 25 % le nombre de dates pour les opérations conteneurs en 2022 par rapport à 2021 (20 dates) ; ○ Augmenter de 25% le nombre de passages de riverains par jour en 2022 par rapport à 2021 (250 passages par jour).
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	La commune souhaite : <ul style="list-style-type: none"> ■ Pérenniser l'offre supplémentaire d'évacuation des déchets pour les habitants via les opérations conteneurs mobiles réalisées en partenariat avec l'Agence Bruxelles Propreté (ABP) ;

16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public																	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmenter la fréquence des opérations conteneurs mobiles. Les étapes clés sont : <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser des discussions avec l'ABP pour pérenniser l'action et discuter de l'augmentation des fréquences de l'opération ; ■ Mettre les moyens en place pour réaliser les actions supplémentaires de conteneurs mobiles. Les déchets acceptés seront tous les encombrants. L'action répond à la menace : riverains non motorisés ou personnes isolées.																
Porteur de l'action	Agence Bruxelles Propreté et Service Propreté publique																
Partenaires prévus	Gardien de la paix : apport humain Service Communication																
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année. <ul style="list-style-type: none"> ■ Discussion avec l'ABP : Premier trimestre 2022 ■ Opérations conteneurs : annuelle 																
Moyens financiers prévus	À déterminer en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté ; Location de conteneur subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté																
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ 8 intervenants par opération conteneurs ■ 1 intervenant pendant 2 journée en 2022 pour les discussions avec l'ABP Gardien de la paix : 2 intervenants par opération Service Communication : à définir lors de la discussion du partenariat																
Autres moyens prévus	-																
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Indicateurs</th> <th style="width: 20%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 40%;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Nombre de conteneurs collectés par opération</td> <td>1x / an</td> <td>Service Propreté Publique</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'intervenants par an prévu pour les opérations</td> <td>1x/an</td> <td>Service Propreté Publique</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Nombre de conteneurs collectés par opération	1x / an	Service Propreté Publique	Indicateurs d'activité			Nombre d'intervenants par an prévu pour les opérations	1x/an	Service Propreté Publique
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
	Indicateurs de résultat																
	Nombre de conteneurs collectés par opération	1x / an	Service Propreté Publique														
	Indicateurs d'activité																
Nombre d'intervenants par an prévu pour les opérations	1x/an	Service Propreté Publique															
Indicateurs de résultat																	
Nombre de conteneurs collectés par opération	1x / an	Service Propreté Publique															
Indicateurs d'activité																	
Nombre d'intervenants par an prévu pour les opérations	1x/an	Service Propreté Publique															

16. Partenariat avec l'ABP pour la mise à disposition de conteneurs sur le domaine public			
	Nombre de passages des riverains par jour	1x/opération	Liste par le service propreté

5.3.2.2.2 Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)

17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Encombrants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Collecter 150 conteneurs remplis via les opérations conteneurs mobile par an ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobiliser 8 intervenants par opération ; ○ Réaliser 15 jours d'opération par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>La commune souhaite proposer un service supplémentaire d'évacuation des déchets pour les habitants via une opération conteneurs mobiles en partenariat avec Renewi.</p> <p>Les étapes clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser des discussions avec Renewi pour mettre en place une opération conteneurs dans la commune et discuter des détails pratiques (fréquence, modalité, planning) ; ■ Valider le budget avec le Collège communal ; ■ Communiquer auprès des riverains ; ■ Réaliser des opérations conteneurs. <p>Les déchets acceptés seront tous les encombrants.</p> <p>L'action répond à la menace : riverains non motorisés ou personnes isolées.</p>
Porteur de l'action	Renewi et Service Propreté Publique
Partenaires prévus	Gardien de la paix : apport humain Service Communication
Planning de mise en œuvre	<p>Action à renouveler chaque année et à commencer au 2^{ème} trimestre 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec Renewi : deux fois par an • Opérations conteneurs : annuelle

17. Partenariat avec Renewi pour la mise à disposition de conteneurs (initiative communale)																
Moyens financiers prévus	À déterminer en collaboration avec Renewi, Location de conteneurs subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté ;															
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ 8 intervenants par opération conteneurs ■ 1 intervenant pendant 2 journée en 2022 pour les discussions avec Renewi Gardien de la paix : 2 intervenants par opération Service Communication : à définir lors de la discussion du partenariat															
Autres moyens prévus	-															
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Nombre de conteneurs collectés par opération</td> <td>1x/an</td> <td>Service Publique Propreté</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'intervenants par an prévu pour les opérations</td> <td>1x/an</td> <td>Service Publique Propreté</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Nombre de conteneurs collectés par opération	1x/an	Service Publique Propreté	Indicateurs d'activité			Nombre d'intervenants par an prévu pour les opérations	1x/an	Service Publique Propreté
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul													
	Indicateurs de résultat															
	Nombre de conteneurs collectés par opération	1x/an	Service Publique Propreté													
	Indicateurs d'activité															
Nombre d'intervenants par an prévu pour les opérations	1x/an	Service Publique Propreté														

5.3.2.3 Ouverture d'une ressourcerie

18. Ouverture d'une ressourcerie	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Encombrants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réutiliser et valoriser les déchets / encombrants via la ressourcerie communale ; ⇒ Objectifs chiffrés à définir une fois la ressourcerie ouverte. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Ouvrir une ressourcerie communale en 2023 ; ○ Engager 5 intervenants pour la gestion de la ressourcerie communale en 2023.

18. Ouverture d'une ressourcerie																			
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action vise la mise en place d'une ressourcerie communale.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude de faisabilité et d'implémentation ; • Mettre en place la ressourcerie ; • Mettre en place une collecte préservante en collaboration avec des associations. <p>Le publics cibles sont les Molenbeekois en priorité.</p> <p>Cette action répond à la faiblesse : coût de gestions des déchets d'encombrants élevé.</p>																		
Porteur de l'action	Service du Développement Durable																		
Partenaires prévus	Service Propreté Publique																		
Planning de mise en œuvre	<p>Action unique à commencer en 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 2022-2023 : étude de faisabilité ■ 2024 : mise en place de la ressourcerie 																		
Moyens financiers prévus	<p>À déterminer en fonction de l'étude</p> <p>* sous réserve des budgets disponibles.</p>																		
Moyens humains prévus	<p>Service du Développement Durable : à déterminer par l'étude de faisabilité</p> <p>Service Propreté Publique : à déterminer par l'étude de faisabilité</p>																		
Autres moyens prévus	-																		
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #d9ead3;">Indicateurs</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Fréquence de suivi</th> <th style="background-color: #d9ead3;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Tonnage réutilisé via la ressourcerie communale</td> <td>Trimestrielle</td> <td>À définir en fonction de l'étude</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d9d9d9;">Indicateurs d'impact</td> </tr> <tr> <td>Date d'ouverture de la ressourcerie communale</td> <td>Annuelle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'intervenants pour la gestion de la ressourcerie communale</td> <td>Annuelle</td> <td>À définir en fonction de l'étude</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs d'activité			Tonnage réutilisé via la ressourcerie communale	Trimestrielle	À définir en fonction de l'étude	Indicateurs d'impact			Date d'ouverture de la ressourcerie communale	Annuelle	-	Nombre d'intervenants pour la gestion de la ressourcerie communale	Annuelle	À définir en fonction de l'étude
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																	
Indicateurs d'activité																			
Tonnage réutilisé via la ressourcerie communale	Trimestrielle	À définir en fonction de l'étude																	
Indicateurs d'impact																			
Date d'ouverture de la ressourcerie communale	Annuelle	-																	
Nombre d'intervenants pour la gestion de la ressourcerie communale	Annuelle	À définir en fonction de l'étude																	

5.3.2.4 Gestion dynamique des poubelles publiques

19. Gestion dynamique des poubelles publiques	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Poubelles publiques débordantes et dépôts clandestins autour des poubelles publiques
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 25 % de poubelles publiques débordantes sur le territoire communal en 2024 par rapport à 2022 ; ○ Réduction de 25 % des dépôts clandestins autour des poubelles publiques en 2024 par rapport à 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer les vidanges de 200 corbeilles publique 1 x par jour ; ○ Affecter 4 véhicules spécifiques par jour pour cette tâche en semaine et 3 véhicules le week-end à partir de 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Relevé précis des corbeilles avec report sur cadre de format digital ; ■ Établissement de parcours optimisés pour la vidange ; ■ Création d'un groupe d'étude de travail pour la gestion dynamique des poubelles (détermination de critères objectifs pour l'implantation et l'enlèvement de corbeilles) ; ■ Validation du budget de corbeilles ; ■ Achat, déplacement ou suppression de corbeilles ; ■ Communication auprès des riverains sur les aménagements réalisés. <p>Cette action répond à la faiblesse : poubelles publiques débordantes.</p>
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	Service Communication : communication sur les aménagements réalisés
Planning de mise en œuvre	Action unique à commencer au 2 ^{ème} trimestre 2022
Moyens financiers prévus	Budget à prévoir si une étude est réalisée par un bureau d'étude * sous réserve des budgets disponibles.
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ 8 intervenants pendant 220 jours par an (dont 4 chauffeurs et 4 convoyeurs en semaine) pour la gestion

19. Gestion dynamique des poubelles publiques			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ 6 intervenants pendant 104 jours par an (dont 3 chauffeurs et 3 convoyeurs le week-end) pour la gestion ■ 2 intervenants pendant 20 jours en 2022 pour l'étude Service Gestion de Voirie : à déterminer en fonction de l'étude Service Communication et/ou Agence : 1 intervenant pendant 3 jours en 2022 *en fonction des effectifs disponibles.		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de poubelles publiques débordantes sur le territoire communal	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique
	Nombre de dépôts clandestins autour des poubelles publiques	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de vidanges de corbeilles publique par jour	1x/mois	Fiche de suivi du Service Propreté Publique
	Nombre véhicules spécifiques affectés par jour pour cette tâche	1x/mois	Fiche de suivi du Service Propreté Publique

5.3.2.5 Ramassage gratuit des encombrants à domicile

20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Encombrants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer 75 ramassages à domicile par an ;

20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile	
	<p style="text-align: center;">⇒ Définir la quantité ciblée après la période test en janvier 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobiliser 4 intervenants par an pour le ramassage à domicile des encombrants.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Il s'agit d'une offre complémentaire de collecte des encombrants pour les personnes à mobilité réduite et les seniors de plus de 65 ans. Cette opération sera réalisée sur rendez-vous uniquement.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation d'un article d'information au sujet du service de collecte à domicile ; ■ Mise en place du service en collaboration avec le call-center qui reçoit les demandes et le service Propreté Publique qui réalise les opérations ; ■ Décision du Collège concernant les publications ; ■ Publication de l'article via les canaux de communication de la commune (réseaux sociaux, journal communal, site internet) ; ■ Enlèvement des encombrants à domicile ; ■ Achat d'un deuxième compacteur en 2022 si le budget extraordinaire est accordé ; ■ Évaluation du projet (fréquence des rendez-vous et nombre d'encombrants). Si le projet fonctionne, alors il sera étendu en 2023 à l'ensemble des molenbeekois. <p>Cette action répond à la faiblesse : pas de service pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.</p>
Porteur de l'action	Service Propreté publique
Partenaires prévus	Call-center
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 1 ^{er} octobre 2021 Début 2023 : étendre l'action à l'ensemble des molenbeekois
Moyens financiers prévus	280 000 € pour l'achat d'un compacteur en 2022 subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté ;
Moyens humains prévus	<p>Service Propreté publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 4 intervenants pendant 15 jours en 2021 ■ 4 intervenants pendant 52 jours en 2022 ■ De 6 à 8 intervenants pendant 104 jours à partir de 2023 (soit deux fois par semaine) <p>Call-center : 1 intervenants pendant 220 jours par an en 2022</p> <p><small>*en fonction des effectifs disponibles.</small></p>

20. Ramassage gratuit des encombrants à domicile			
Autres moyens prévus	Un compacteur		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Tonnage d'encombrants recollétés via les opérations	2 x / an	Tonnage suivi par le service Propreté publique Fréquence des rendez-vous
	Indicateurs d'activité		
	Nombre d'intervenants mobilisés par an pour ce service à domicile	1x/an	Suivi du service propreté publique

5.3.2.6 Mise en place d'un Call-Center

21. Mise en place d'un Call-Center	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Traiter les plaintes et les demandes endéans les 24h qui suivent leurs signalements à partir de 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Affecter 1 intervenant à la gestion des plaintes avec une compétence transversale au sein du service Propreté Publique en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>La création d'un call-center aura pour objectifs de permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'enlèvement des dépôts clandestins ; ■ La demande de balayage. ■ Le curage des avaloirs ; ■ La prise de rendez-vous pour la collecte d'encombrants à domicile ; ■ L'information des molenbeekoïsis sur diverses questions liées à la propreté publique ; <p>Pour cela, les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La création du call-center par le service propreté publique :

21. Mise en place d'un Call-Center			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Définir la procédure et le fonctionnement du call-center ; ○ Engager 1 intervenant ; ○ Former le personnel. ■ La communication auprès des riverains concernant le call-center : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir le contenu de l'article et les canaux de communication ; ○ Rédiger l'article ; ○ Réaliser la communication. <p>Cette action répond aux faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Complexité organisation administrative (responsabilité des services / acteurs) ; ■ Manque d'un call-center. 		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	Call center Cellule Incivilités : deux intervenants si un contrôle doit être effectué avant l'enlèvement du dépôt clandestin ;		
Planning de mise en œuvre	Action unique à réaliser au 1 ^{er} trimestre 2022		
Moyens financiers prévus	Matériel de communication en 2022 : à définir, étude en cours (TV, Talkie-Walkie, Locations des véhicules, logiciel de gestion des déchets...) * sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique et pour le call center : 2 intervenants pendant 220 jour par an Cellule Incivilités : 2 intervenants si un contrôle doit être effectué avant l'enlèvement du dépôt clandestin		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Temps moyen entre le signalement et le traitement de la plainte	Trimestrielle	Programme gestion des plaintes du call-center
	Indicateurs d'activité		
	Nombre d'intervenant affecté à la gestion du call-center	1x/an	Suivi Service Propreté Publique

5.3.2.7 Création d'une équipe d'intervention mobile

22. Création d'une équipe d'intervention mobile	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'enlèvement d'un dépôt clandestin endéans les 24h qui suivent son signalement à partir de 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Obtenir le leasing d'une camionnette plateau pour l'enlèvement rapide des dépôts clandestins en 2022 ; ○ Engager 2 intervenants dédiés à l'enlèvement rapide des dépôts clandestins en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Pour réaliser un enlèvement rapide des dépôts clandestins, la commune va :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place une équipe d'intervention urgente pour le retrait des dépôts clandestins après contrôle de la cellule Incivilités ; ■ Mettre en place des canaux de communication entre les services opérationnels et le Call-Center : <ul style="list-style-type: none"> ○ Il faut réaliser une étude sur le matériel le plus adapté à la commune : TV, Talkie-Walkie, locations des véhicules, logiciel de gestion des déchets, etc. <p>Cette action répond aux faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Complexité organisation administrative (responsabilité des services / acteurs) ; ■ Manque d'un call-center. <p>L'action répond aux points noirs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur Maritime : Van Meyel, Jubilé (entre Belgica et Laeken-berme centrale-, Intendant (côté église et carrefour Vandenboogaerde), Mexico, Vanderstichelen (hauteur PV Jacobs), Escout, Sambre, Vandenboogaerde, Vandernoot, Haeck, Lys (coins Belgica et Jette), Laekenveld (côté espace de jeu), Le Lorrain, M. Zwaab (côté église), Léopold II (bacs à arbres et coins de rue), Picard (entre Escout et Port-côté Tours et Taxis).

22. Création d'une équipe d'intervention mobile

	<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur Centre : Carpe, Savonnerie, Delaunoy, Vandenpeereboom (côté chemin de fer), square Bonehill/Lessines/4-Vents, Boonehil, Indépendance, Merchtem, Cinéma, Mommaerts, Ruisseau, Adriaens (arrière Ecole 1), Piers, Elephant (côté habitations), Ransfort, Brunfaut, Minoterie, 4-Vents, Etangs Noirs, Heyvaert, Liverpool, Bâteau, Ostende, Campine, I. Teirlinck, A. Lavallée et Courtois, chaussée de Gand (angle Carpe/Schmitz/Piers/Menin/Cinéma et Ransfort ainsi que le parking côté Berchem). ■ Secteur Rural : Osseghem (entre Thorn et Piron), De Koninck (côté parking sur berme), Myrtes (aux coins), Père Pire (hauteur de la bulle à verre), Charles Malis (entrée piscine et zone de recul du stade), D. Beudin (angle Nogent), R. Stijns (angle Béguines et Beudin), Fr. Sebrechts, Condor (bulle à verre), J. Delhaize (côté Delhaize-mur aveugle), Chant d'Alouette (bulle à verre et angle), Mélopée, Louis Mettwie (côté parc Karreveld), chaussée de Gand (angle Stijns/Piron/Karreveld et Schols), M. Gandhi (bulle à verre), Sippelberg (côté Imelda), Fuchsias (côté parc et Paruck). 									
Porteur de l'action	Service Propreté Publique									
Partenaires prévus	Cellule Incivilités Call-center									
Planning de mise en œuvre	Action unique à réaliser au 2 ^{ème} trimestre 2023									
Moyens financiers prévus	Deux camions plateaux par an subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté ;									
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ Chauffeur + convoyeur : 2 intervenants pendant 220 jours par an ■ Call center : 1 intervenant pendant 220 jours par an Cellule Incivilités : 2 intervenants si un contrôle doit être effectué avant l'enlèvement du dépôt clandestin.									
Autres moyens prévus	-									
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Indicateurs</th> <th style="width: 33%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 33%;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center; background-color: #cccccc;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Temps moyen entre le signalement et l'enlèvement du dépôt clandestin</td> <td style="text-align: center;">Trimestrielle</td> <td>Rapport annuel du Call-Center</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Temps moyen entre le signalement et l'enlèvement du dépôt clandestin	Trimestrielle	Rapport annuel du Call-Center
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul								
Indicateurs de résultat										
Temps moyen entre le signalement et l'enlèvement du dépôt clandestin	Trimestrielle	Rapport annuel du Call-Center								

22. Création d'une équipe d'intervention mobile		
	Indicateurs d'activité	
Nombre d'intervenant affecté à l'enlèvement des dépôts clandestins	1x/an	Suivi Service Propreté Publique
Camion plateau acheté / leasing	1x/an	Service Achat

5.3.2.8 Poursuite de la collaboration avec les communes limitrophes

23. Poursuite de la collaboration avec les communes limitrophes	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 30 % les dépôts clandestins en rue en 2024 par rapport à 2021 ; ○ Élaborer un plan de gestion des voiries limitrophes simplifiés suites aux réunions avec les communes limitrophes en 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Collaborer entre les services Propreté Publique et Incivilités des communes limitrophes en 2022 ; ○ Actualiser les conventions de collaboration avec des communes limitrophes en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Simplification de la gestion de la propreté dans les rues sur les communes limitrophes ; ■ Actualisation des conventions de la gestion des rues sur les communes limitrophes. Ces conventions sont désuètes. <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser un contact avec les échevins des communes limitrophes initié par l'Échevine de la Propreté Publique ; ■ Dresser une liste de propositions de meilleure gestion des rues pour les communes concernées ; ■ Réaliser des réunions avec les responsables des services propreté publique des communes limitrophes et valider les solutions à mettre en place ; ■ Faire valider les nouvelles conventions par le Collège communal ;

23. Poursuite de la collaboration avec les communes limitrophes			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoyer les nouvelles conventions aux communes limitrophes pour signature. <p>Cette action répond à la faiblesse et/ou menace : augmentation des déchets par des non-molenbeekois</p> <p>L'action répond aux points noirs suivants : les rues sur 2 communes</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	Cellule incivilités		
Planning de mise en œuvre	Action unique à commencer au 2 ^{ème} semestre 2022		
Moyens financiers prévus	0,00 €		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 14 jours par an Cellule incivilités : 1 intervenants pendant 14 jours par an		
Autres moyens prévus	Local pour les réunions		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de dépôts clandestins en rue	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique
	Plan de gestion des voiries limitrophes simplifiés	1x/an	Service Propreté Publique
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de conventions de collaboration signées avec des communes limitrophes en	1x/an	Simple comptage

5.3.2.9 Collaboration avec Recupel et Bebat

24. Collaboration avec Recupel et Bebat	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Petits électroménagers, piles, ampoules et néons autour et/ou dans les bulles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Collecte de petits électroménagers dans les points de collecte dans les bâtiments communaux par an ; ○ Collecte de piles dans les points de collecte dans les bâtiments communaux par an ; ○ Collecte d'ampoules et néons dans les points de collecte dans les bâtiments communaux par an ; ⇒ Objectifs chiffrés à définir une fois la réunion avec Bebat et Recupel réalisée ou 6 mois après la mise en œuvre de l'action. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer au minimum une fois par an au sujet des récipients de collecte présent dans les bâtiments communaux.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Validation du Collège communal pour réaliser l'action et définir les emplacements stratégiques pour les dispositifs de collecte ; ■ Réunion avec Bebat et Recupel pour l'installation des dispositifs de collecte ; ■ Installation dans les bâtiments communaux de dispositifs de collecte des piles, petits électroménagers et ampoules & néons ; ■ Communication concernant l'installation des dispositifs de collecte et de l'obligation de tri auprès des citoyens via les canaux de communication de la commune (journal communal, site internet, réseaux sociaux). <p>Les publics cibles sont les citoyens.</p> <p>Cette action répond aux faiblesses et/ou menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de dispositifs de collecte de Bebat et Recupel sur le territoire de la commune ; ■ Présence de dépôts clandestins de petits électroménagers autour des bulles et néons dans les bulles ; ■ Manque de sensibilisation des citoyens au tri.
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	Service Communication Bebat : matériel

24. Collaboration avec Recupel et Bebat																							
	Recupel : matériel																						
Planning de mise en œuvre	Action unique à réaliser au 4 ^{ème} trimestre 2021																						
Moyens financiers prévus	0,00 € car <ul style="list-style-type: none"> ■ Matériel à la charge de Bebat et Recupel ■ Communication via les canaux de communication existant de la commune 																						
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 1 intervenant pendant 5 jours en 2022 Service Communication et/ou Agence : 1 intervenant pendant 5 jours en 2021																						
Autres moyens prévus	-																						
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Quantité (kg) de petits électroménagers collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux</td> <td>1x/an</td> <td>Recupel</td> </tr> <tr> <td>Quantité (kg) de piles collectées dans les points de collecte dans les bâtiments communaux</td> <td>1x/an</td> <td>Bebat</td> </tr> <tr> <td>Quantité (kg) de ampoules et néons collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux</td> <td>1x/an</td> <td>Recupel</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de communication concernant l'installation des dispositifs de collecte et de l'obligation de tri</td> <td>1x/an</td> <td>Service communication et/ou agence</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Quantité (kg) de petits électroménagers collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Recupel	Quantité (kg) de piles collectées dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Bebat	Quantité (kg) de ampoules et néons collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Recupel	Indicateurs d'activité			Nombre de communication concernant l'installation des dispositifs de collecte et de l'obligation de tri	1x/an	Service communication et/ou agence
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																				
	Indicateurs de résultat																						
	Quantité (kg) de petits électroménagers collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Recupel																				
	Quantité (kg) de piles collectées dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Bebat																				
	Quantité (kg) de ampoules et néons collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Recupel																				
	Indicateurs d'activité																						
Nombre de communication concernant l'installation des dispositifs de collecte et de l'obligation de tri	1x/an	Service communication et/ou agence																					

5.3.2.10 Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique

25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Coût de gestion de la propreté publique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 5 % des montants alloués au versage des déchets en 2023 par rapport à 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Achat de minimum un conteneur par année.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste en l'installation de plusieurs conteneurs/bennes à déchets à la commune pour permettre de mieux trier les encombrants au sein du service Propreté Publique. Cela permettra de réduire les coûts de versage des déchets en centre d'enfouissement technique et d'augmenter le taux de recyclage des déchets.</p> <p>Actuellement, la commune dispose de 5 conteneurs. L'objectif est d'atteindre 9 conteneurs.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction des marchés publics pour l'achat de conteneurs ; ■ Réalisation de travaux au sein du dépôt de la Propreté Publique pour la mise ne place des conteneurs ; ■ Utilisation des nouveaux conteneurs par les collaborateurs du service Propreté Publique. <p>Cette action répond à la faiblesse : coût de gestion des déchets élevé.</p>
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 2 ^{ème} trimestre 2022 jusqu'en 2025.
Moyens financiers prévus	<p>Prix d'un conteneur : environ 6.000 €. Donc au total, 24 000 € en 4 ans.</p> <p>Travaux : 0 €</p> <p>* sous réserve des budgets disponibles.</p>
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 15 jours par an
Autres moyens prévus	-
Indicateurs de suivi de l'action	

25. Nouvelle dynamique en matière de tri des déchets au service Propreté Publique			
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Montants alloués au versage des déchets	1x/an	Service Propreté Publique sur base des factures
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de conteneur acheté	1x/an	Simple comptage

5.3.2.11 Modification de la division géographique du territoire communal pour la gestion de la propreté publique

26. Modification de la division géographique du territoire communal pour la gestion de la propreté publique	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diviser le territoire en 4 secteurs en 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer 4 équipes en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action vise à diviser la commune en 4 secteurs pour la gestion de la propreté publique. Cela a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Faciliter la gestion des secteurs par les collaborateurs ; ■ Améliorer la gestion et le suivi des équipes ; ■ Réduire la pression sur les collaborateurs. <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Définir les 4 secteurs (carte de la commune, définition des rues par secteur, création de fiche par secteur, etc.) ; ■ Créer 4 nouvelles équipes en fonction des nouveaux secteurs (réaliser les plannings des équipes en fonction des secteurs, réaliser des réunions d'équipe, etc.) ; ■ Évaluer en 2024 l'action (satisfaction des collaborateurs, temps de parcours des équipes, etc.) et sa reprogrammation en 2025. <p>Cette action répond aux faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Trop longue distance à parcourir au sein d'un secteur pour les collaborateurs ;

26. Modification de la division géographique du territoire communal pour la gestion de la propreté publique			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quantité de travail élevé au sein d'un même secteur. 		
Porteur de l'action	Service Propreté publique		
Partenaires prévus	-		
Planning de mise en œuvre	Action unique à réaliser au 3 ^e trimestre 2022		
Moyens financiers prévus	0,00 € Frais de fonctionnement du service		
Moyens humains prévus	Service Propreté publique : 2 intervenants pendant 10 jours en 2022		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de secteurs pour la gestion de la propreté publique	1x/an	Service Propreté Publique
	Indicateurs d'activité		
	Nombre d'équipes pour la propreté publique	1x/an	Service Propreté Publique

5.3.2.12 Digitalisation du service Propreté Publique

27. Digitalisation du service Propreté Publique	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation d'une application mobile pour la propreté publique au 2^{ème} trimestre 2022 ; ○ Réduction de délais d'intervention à moins de 24h à partir de fin 2023. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Minimum 5 réunions pour la création et le développement de l'application mobile avec le partenaire en 2022 ;

27. Digitalisation du service Propreté Publique	
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste à développer d'une application mobile pour</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les constats de dépôts clandestins par les citoyens ; ■ La demande de rendez-vous de collecte des encombrants à domicile par les personnes à mobilité réduite et les seniors ; ■ Le suivi de l'état des constats (déclaration, prise en charge, etc.) par le service Propreté Publique ; ■ La capitalisation d'informations sur la propreté publique. <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction du cahier des charges pour le développement de l'application mobile par un prestataire externe ; ■ Développement de l'application avec le partenaire externe (définition des besoins, réunions de travail, visite de terrain, test de l'application beta, adaptation de l'application suite au test, etc.) ; ■ Validation par le Collège communal ; ■ Mise à disposition de l'application à différents publics : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le call-center, ○ La cellule Incivilités, ○ Le service Propreté Publique, ○ Les citoyens. ■ Communication au sujet de l'application mobile auprès des citoyens avec les moyens de communication propre à la commune (journal communal, site internet, réseaux sociaux) ; ■ Réunion annuelle pour l'évaluation de l'utilisation de l'application en suivant les données suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de rendez-vous pour la collecte des encombrants à domicile ; ○ Nombre d'utilisateurs de l'application (nombre de téléchargement de l'application sur App-Store et Play-Store ; ○ Nombre de déclarations de dépôts clandestins. <p>Cette action répond aux faiblesses et menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Temps de réaction à la suite d'un signalement de dépôt clandestin trop long ; ■ Manque de réactivité suite aux déclarations pour des dépôts clandestins avec les applications actuelles ; ■ Manque de chiffre fiable ; ■ Manque d'autonomie locale ;
Porteur de l'action	Service Propreté Publique

27. Digitalisation du service Propreté Publique			
Partenaires prévus	Prestataire externe pour l'application mobile : développement de l'application mobile Cellule Incivilités : participation dans l'élaboration de l'application mobile, utilisation de l'application mobile		
Planning de mise en œuvre	Action unique et à réaliser en 2022-2023. <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement application en 2022 ; ■ Utilisation de l'application en 2022, au plus tard en 2023. 		
Moyens financiers prévus	Application mobile : environ 27.500,00 € subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté ;		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 20 jours par an Cellules Incivilités : 1 intervenant pendant 20 jours par an		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Utilisation de l'application mobile	1x/an	-
	Délai d'intervention en heure	1x/an	Statistique de l'application mobile
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de réunions pour la création et le développement de l'application mobile avec le partenaire	5 x /an	PV de réunion tenu par le Service Propreté Publique

5.3.2.13 Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique

28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'équipement
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer le bien-être au travail par la maîtrise de technique adapté à l'environnement de travail en 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens)

28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Former au minimum 3 ou 4 collaborateurs à l'éco conduite par année ; ○ Assurer une collaboration avec l'école de formation de propreté publique régionale en 2022. 		
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action vise à intensifier la formation du personnel du service Propreté Publique (acquisition de compétences, formation obligatoire pour les chauffeurs poids lourds : code 95).</p> <p>Les formations sont données par deux types d'établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'école de propreté publique (ABP) ; ■ Les entreprises privées pour l'utilisation de matériel loué/vendu (professionnel du métier). <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation annuelle des compétences des collaborateurs par le responsable du service Propreté Publique ; ● Proposition de formation à la demande des collaborateurs ; ● Mise à jour de la liste des compétences de chaque collaborateur ; ● Réalisation de formations en interne par les collaborateurs les plus expérimentés <p>L'action répond à la faiblesse : manque de suivi des formations ouvertes aux collaborateurs.</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté publique		
Partenaires prévus	Service des Ressources Humaines École régionale de propreté publique		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer en 2022		
Moyens financiers prévus	À définir * sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	À définir avec l'atelier formation		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Évaluation du chef de service sur la plus-value	1x/an	Accompagnement individuel des

28. Formation continue des collaborateurs du service Propreté Publique

	des formations pour les travailleurs		collaborateurs par le chef de service
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de collaborateurs formés à l'écoconduite	1x/an	-
	Collaboration assurée avec l'école de formation de propreté publique régionale	1x/an	-

5.3.2.14 Gestion des petits déchets sauvages

29. Gestion des petits déchets sauvages

Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Petits déchets sauvages sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 20 % la quantité de petits déchets sauvages présent sur le territoire via l'outil Clic4Wapp en 2024 par rapport à 2022 ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Acheter deux Gluttons par an ;
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action vise à augmenter le nombre de Gluttons utilisé par les collaborateurs du service Propreté Publique.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction des marchés publics pour l'achat de Gluttons ; ■ Formation des collaborateurs à l'utilisation et à la maintenance des Gluttons (nettoyer les filtres, vider les corbeilles, nettoyer les tuyaux, brancher à la prise) donnée par l'entreprise Glutton ; ■ Utilisation des Gluttons par les collaborateurs. <p>Cette action répond aux faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de matériel plus ergonomique, compacte et maniable pour la gestion des petits déchets ; ■ Problème de santé des collaborateurs lié au travail ; ■ Pénibilité du travail.
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	Entreprise Glutton : vente des Gluttons et formation

29. Gestion des petits déchets sauvages																	
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année du plan et à commencer au 3 ^e trimestre 2022																
Moyens financiers prévus	15.000,00 € le Glutton soit 30.000,00 €/an entièrement subsidié par l'Agence Bruxelles-Propreté																
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ Administratif : 1 intervenant pendant 2 jours par an ■ Sur le terrain : 2 intervenants pendant 200 jours par an 																
Autres moyens prévus	Formation dispensée par Glutton																
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Quantité de petits déchets sauvages présent sur le territoire via l'outil Clic4Wapp</td> <td>4x/an</td> <td>Outil Clic4Wapp</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de Gluttons achetés</td> <td>1x/an</td> <td>Service Économat</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Quantité de petits déchets sauvages présent sur le territoire via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	Indicateurs d'activité			Nombre de Gluttons achetés	1x/an	Service Économat
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul														
	Indicateurs de résultat																
	Quantité de petits déchets sauvages présent sur le territoire via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp														
	Indicateurs d'activité																
Nombre de Gluttons achetés	1x/an	Service Économat															

5.3.2.15 Mise en place d'outils de rapportage

30. Mise en place d'outils de rapportage	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Obtenir des données statistiques sur les différentes nuisances par quartier chaque année ; ○ Obtenir l'évolution des mesures de la propreté sur les tronçons via l'outil Clic4Wapp chaque année. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser 4 recensements Clic4Wapp par an ; ○ Créer la grille d'évaluation utilisées par les surveillants du service propreté en 2022.

30. Mise en place d'outils de rapportage			
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Cela consiste en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Suivi visuel des nuisances avec report des constats sur une grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction de la grille d'évaluation ; ○ Tests et adaptation si besoin ; ○ Utilisation de la grille d'évaluation. ■ Réalisation des mesures Clic4Wapp <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation sur le terrain du recensement avec l'outil de comptage « Clic » et le tableau de mesures ; ○ Encodage des mesures dans le fichier Excel et calcul du score ; ○ Quatre campagnes de mesures Clic4Wapp réparties sur 12 mois (soit une par saison) sont effectuées pendant les mois suivants : en février (hiver), en mai (printemps), en août (été) et en novembre (automne). ■ Évaluation des deux outils de rapportage et décision de continuer avec les deux ou non. <p>Cette action répond à la faiblesse : manque de mesures de nuisances.</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	-		
Planning de mise en œuvre	<p>Action renouveler chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création de la grille d'évaluation : 3^e trimestre 2022 ■ Recensement Clic4Wapp et encodage à renouveler chaque année en février, mai, août et novembre. ■ Utilisation de la grille d'évaluation toute l'année 		
Moyens financiers prévus	<p>0,00 €</p> <p>Frais de fonctionnement du service</p>		
Moyens humains prévus	<p>Service Propreté Publique : les 4 surveillants + assistant technique</p> <p>0.5 jour par intervenant 4x par an pour le recensement annuel</p>		
Autres moyens prévus	<p>Les « Clic » pour compter les déchets</p>		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		

30. Mise en place d'outils de rapportage			
	Obtenir des données statistiques sur les différentes nuisances par quartier chaque année	1x/an	Service Propreté Publique
	Évolution des mesures de la propreté sur les tronçons via l'outil Clic4Wapp	1x/an	Service Propreté Publique + Clic4Wapp
Indicateurs d'activité			
	Nombre de recensement réalisés	1x/an	Fichier Excel avec les mesures
	Grille d'évaluation créée	1x/an	-

5.3.2.16 Collaboration avec les associations de copropriété

31. Collaboration avec les associations de copropriété	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets sauvages, tags & graffitis, dépôts clandestins sur les voiries attenant des immeubles avec copropriété
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la propreté autour des immeubles/copropriétés en 2023 mesurée sur base d'une réduction des plaintes et des conteneurs sur la voie publique en dehors des jours de sortie prévus à cet effet. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre semestrielle avec des responsables des associations qui le souhaitent (copropriétaires, conseil de copro, syndic ...); ○ Réalisation d'une campagne d'affichage de sensibilisation « Copropriété = propreté » par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste en une collaboration avec les associations de copropriétaires et une sensibilisation, une aide ponctuelle pour rendre les lieux propres (propreté, environnement assaini, sécurité, disparition des tags, nettoyage des avaloirs de rue, entretien des trottoirs) pour partir sur une base saine.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Assainissement de lieux avec copropriété où des nuisances sont constatées : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'un état des lieux des immeubles avec problèmes de nuisances par la cellule Incivilités ;

31. Collaboration avec les associations de copropriété			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre de la cellule Incivilités avec les responsables des associations (copropriétaires, conseil de copropriété, syndic ...) pour discuter des nuisances, des changements de locataires ; ○ Assainissement des lieux et environs par le service Propreté Publique ; ○ Création d'un planning par la cellule Incivilités pour la réalisation d'actions ponctuelles. ■ Campagne d'affichage de sensibilisation « Copropriété = propreté » <ul style="list-style-type: none"> ○ Création du contenu des affiches par le service communication ; ○ Impression des affiches par le service Imprimerie ; ○ Placement des affiches par le service Propreté publique. <p>Cette action répond à la menace : difficulté de communication entre le syndic et certains locataires/propriétaires.</p>		
Porteur de l'action	Cellule Incivilités		
Partenaires prévus	Service Propreté Publique : nettoyage si la voirie est communale Service Communication : création des affiches Service Imprimerie : impression des affiches Agence Bruxelles Propreté : nettoyage si voirie est régionale Copropriétaires, conseil de copropriété, syndic : réunions		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 3 ^e trimestre 2022		
Moyens financiers prévus	Frais de fonctionnement du service		
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 3 jours par an Service Propreté Publique : 1 intervenant pendant 3 jours par an Service Communication et/ou Agence : 1 intervenant pendant 3 jours par an Service Imprimerie : 1 intervenant pendant 2 jours par an		
Autres moyens prévus	Affiche de sensibilisation copropriété = propreté		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre des plaintes et des conteneurs sur la voie publique en dehors	1x/an	Call-center, téléphone, email

31. Collaboration avec les associations de copropriété			
	des jours de sortie prévus à cet effet		
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de rencontres réalisé avec des responsables des associations (copropriétaires, conseil de copro, syndic ...)	1x/an	Cellule Incivilités
	Nombre de campagne d'affichage de sensibilisation « Copropriété = propreté » réalisée	1x/an	Service Communication

5.3.2.17 La réduction des déchets aux abords des écoles

32. La réduction des déchets aux abords des écoles	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace + communication
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets sauvages devant les écoles communales
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution de 25 % des déchets sauvages aux abords des écoles en 2024 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'une campagne de responsabilisation des jeunes à partir de 2022 (Conseil des jeunes).
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	Les étapes-clés sont : <ul style="list-style-type: none"> ■ Placement de corbeilles publiques devant les écoles communales ; ■ Placement d'affiches ludiques et pédagogiques aux abords des écoles ; ■ Campagne responsabilisation des jeunes. Cette action répond à la faiblesse : manque de corbeilles urbaines à la sortie des écoles.
Porteur de l'action	Cellule Incivilités
Partenaires prévus	Service Propreté Publique : identifier les localisations du placement des corbeilles

32. La réduction des déchets aux abords des écoles			
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 3 ^{ème} trimestre 2022. <ul style="list-style-type: none"> ■ Le placement de poubelles est à réaliser au 3^{ème} trimestre 2022 ■ La campagne de sensibilisation est à renouveler chaque année 		
Moyens financiers prévus	À définir avec le service Communication * sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 2 intervenants pendant 4 jours en 2022 Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 4 jours en 2022		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de déchets sauvages aux abords des écoles	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique + évaluation de la direction de l'école
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de campagne de sensibilisation des jeunes	1x/an	Service Communication

5.3.2.18 Entretien et embellissements du cimetière

33. Entretien et embellissements du cimetière	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Dégradation des tombes et du matériel Abandon d'entretien des tombes pour les familles des défunts
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Harmonisation du paysage du cimetière en 2022 mesuré par l'outil Clic4Wapp ; ○ Éradication des plantes invasives pour 2025 au plus tard ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens)

33. Entretien et embellissements du cimetière	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des familles des défunts à l'entretien des tombes en collaboration avec le service de l'État Civil en 2022 ; ○ Placement du gazon sur les allées du cimetière en 2022 ; ○ Lancement d'une étude avec l'Asbl Apis Bruoc Sella sur le développement durable du cimetière en 2022 ;
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Déterminer les fréquences de nettoyage du cimetière avec le service propreté Publique ; ■ Réaménager la pousse d'honneur – revaloriser les plaques commémoratives ; ■ Placer le mobilier urbain au sein du cimetière ; ■ Réaliser un partenariat avec l'Asbl Apis Bruoc Sella <ul style="list-style-type: none"> ○ Lancement d'une étude sur le développement durable du cimetière ; ○ Réalisation d'une capsule vidéo ; <p>Cette action répond au besoin de garder les lieux de mémoire et de recueillement agréables et propices aux promenades.</p>
Porteur de l'action	Service Cimetière
Partenaires prévus	Service Plantation Service Propreté Publique Service de l'État Civil
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer le 1 ^{er} semestre 2022 <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaménagement, partenariat avec l'asbl Apis Bruoc Sella : 1^{er} semestre 2022 ■ Nettoyage du cimetière : à réaliser chaque année
Moyens financiers prévus	Subside pour la gestion écologique d'un montant de 45 000 € (étude avec l'asbl Apis Bruoc Sella) Achat de bancs sur fonds propre (montant à déterminer) Montant des semences : 2 500 € * subsidié
Moyens humains prévus	Service Cimetière : 3 intervenants/an Service Plantation : 3 intervenants/an Service Propreté Publique : 1 intervenant/an Service de l'État Civil : 1 intervenant/an

33. Entretien et embellissements du cimetière			
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Score global de la propreté dans les cimetières mesuré via l'outil Clic4Wapp	1x/an	Clic4Wapp ⇒ Ceci nécessite l'ajout d'un tronçon dans le plan d'échantillonnage de l'outil de mesure Clic4Wapp
	Indicateurs d'activité		
	Placement du gazon sur les allées du cimetière	1x/an	Fiche de suivi du service Plantation
	Étude avec l'Asbl Apis Bruoc Sella sur le développement durable du cimetière	1x/an	Rapport de l'étude

5.3.2.19 Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique

34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Rigoles, avaloirs, ramassage des feuilles, pieds d'arbre, espace vert en voirie... Dépôts clandestins
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Harmoniser l'état de propreté dans les quartiers en 2022 ; ○ Diminuer de 20 % les plaintes par secteur (rural, centre et maritime) en 2023 par rapport à 2021 ; ○ Diminuer de 10 % à 15 % les dépôts clandestins par l'installation de bacs à fleur et / ou réaménagement de l'espace et du mobilier en 2023 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser 4 réunions par an entre les responsables afin de déterminer les opérations à mener sur chaque secteur à partir de 2022 ;

34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser 3 opérations conjointes par an à partir de 2022. 		
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser des réunions entre les responsables afin de déterminer les opérations à mener sur chaque secteur à raison d'une demi-journée par trimestre ; ■ Réaliser des opérations conjointes d'une semaine (3 x par an) ; ■ Solliciter des interdictions de stationner ; ■ Faire appel aux services des gardiens de la Paix et des forces de l'ordre ; ■ Retirer les dépôts clandestins, effectuer le curage des avaloirs, désherber les trottoirs, entretenir les pieds d'arbre et les espaces vert en voirie et le ramassage des feuilles lors de l'automne ; <p>Cette action répond au besoin d'accentuer la collaboration entre les deux services.</p>		
Porteur de l'action	Service propreté Publique et service Plantation		
Partenaires prévus	Cellule Incivilités		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 1er trimestre 2022		
Moyens financiers prévus	L'installation de bacs à fleur et / ou réaménagement de l'espace et du mobilier : à définir * sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 4 intervenants durant une semaine (3 opérations par an) Service Plantation : 4 intervenants durant une semaine (3 opérations par an) Cellule Incivilités : 2 intervenants par an		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de plaintes par secteur (rural, centre et maritime)	1x/an	Call-center, numéro vert et email
	Nombre de dépôts clandestins aux hotspots où sera installé des bacs à fleurs ou mobiliers urbains	1x/an	Service Propreté Publique
	Indicateurs d'activité		

34. Collaboration entre le service des Plantations et la Propreté Publique			
	Nombre de réunion entre les responsables afin de déterminer les opérations à mener sur chaque secteur	1x/an	PV de réunion
	Nombre d'opération conjointe d'une semaine	1x/an	Compte rendu des opérations par secteur

5.3.2.20 Propreté des parcs

35. Propreté des parcs	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets sauvages et poubelles débordantes dans les parcs
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 25 % des déchets sauvages collectés dans les parcs de la commune en 2024 par rapport à 2021 ; ○ Réduction de 20 % des poubelles débordantes dans les parcs en 2024 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Passage tous les deux jours des équipes de jardinier hors saison chaque année ; ○ Passage tous les jours des équipes de jardinier en saison chaque année ; ○ Utilisation de grappin ou conteneur lors de chaque opération de nettoyage.
Description de l'action et déroulement (étapes clés)	<p>La commune veut systématiser la gestion de la propreté des parcs.</p> <p>Pour cela, la première étape est de collecter de la donnée concernant les deux nuisances : poubelles publiques débordantes et déchets sauvages. La méthode de collecte de données est à définir.</p> <p>Après cette année de collecte de la donnée, la nouvelle gestion de la propreté des parcs pourra être mise en place. Cette nouvelle gestion de la propreté des parcs sera définie en fonction de deux modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Période normale : Passage de 2 ouvriers dans les parcs tous les 2 jours pour ramasser les déchets au sol et vider les poubelles publiques. ■ Période de congé : Passage des 20 ouvriers tous les matins pour ramasser les déchets au sol en plus du passage tous les 2 jours normal (déchets au sol et vidange poubelle).

35. Propreté des parcs			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les congés scolaires : congé d'automne (7 jours), vacances d'hiver (14 jours), congé de détente (7 jours), vacances de printemps (14 jours), vacances d'été (60 jours). Ce qui fait un total de 102 jours de vacances scolaires. <p>Cette action répond à la menace : manque de civisme de la part des citoyens dans les parcs.</p> <p>Cette action répond aux points noirs : les parcs communaux.</p>		
Porteur de l'action	Service Plantation		
Partenaires prévus	Service Propreté Publique : en cas de gros encombrant ou de gros tas de déchet qui nécessite la venue d'un camion grappin.		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 1 ^{er} trimestre 2022. <ul style="list-style-type: none"> ■ Collecte de la donnée concernant les nuisances : en 2022 ■ Ramassage des déchets : à faire toute l'année, tous les 2 jours en période normale (hors saison), tous les jours en période de congé (en saison). 		
Moyens financiers prévus	0,00 € Frais de fonctionnement du service		
Moyens humains prévus	Service Plantation : <ul style="list-style-type: none"> ■ Période normale : 2 ouvriers avec une camionnette par an ■ Période de congé : toutes les équipes prête main forte pendant 1h30 par jour (+20 intervenants). Service Propreté Publique : Autant d'intervenants que nécessaire, à la demande du service Plantation.		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Quantité de déchets sauvages collectés dans les parcs de la commune	1x/an	Tonnage du versage des déchets
	Nombre de poubelles débordantes dans les parcs	1x/an	Nombre de plaintes au call-center ou de signalement dans l'application mobile
	Indicateurs d'activité		

35. Propreté des parcs			
	Nombre de passage des équipes de jardinier hors saison	1 fois par trimestre	Fiche de route avec heure de passage dans chaque parc. Contrôle des chefs d'équipes. Photos.
	Nombre de passage des équipes de jardinier en saison	1 fois par trimestre	Fiche de route avec heure de passage dans chaque parc. Contrôle des chefs d'équipes. Photos.

5.3.2.21 Gestion des espaces clos de propreté canine

36. Gestion des espaces clos de propreté canine	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Déjections canines sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 20 % des déjections canines observées sur l'ensemble du territoire en 2024 par rapport à 2022. 1. Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Rénovation de 5 canisites désuets par an ; ○ Placement de 15 nouveaux canisites d'ici 2024.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action comporte en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'entretien des canisites, c'est-à-dire ramasser les déjections canines, enlever les mauvaises herbes, réparer l'enclos, pulvériser un désinfectant et reboucher les trous au sol. Pour cela, il faut : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lister les espaces clos de propreté canine sur le territoire ; ○ Analyser l'entretien nécessaire par espace clos de propreté canine ; ○ Réaliser le planning des entretiens nécessaires en fonction des moyens humains ; ○ Réaliser les entretiens nécessaires (ramasser les déjections canines, enlever les mauvaises herbes, réparer l'enclos, pulvériser un désinfectant et reboucher les trous au sol). ■ La création de nouveaux canisites : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lister les points noirs et définir le nombre de canisite à installer ;

36. Gestion des espaces clos de propreté canine			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Valider les emplacements de canisite avec les services communaux concernés ; ○ Valider le budget pour l'installation de nouveaux canisites ; ○ Installation des nouveaux canisites. <p>Cette action répond aux points noirs (Clic4Wapp) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Tronçon 16. Avenue Jean de la Hoese (entre Bd Mettwie et la rue Martin Pfeifer) ■ Tronçon 4. Alphonse Vandenpeereboom 		
Porteur de l'action	Service Plantation		
Partenaires prévus	Les services communaux concernés par les demandes de nouvel emplacement.		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année (déjà en cours) Passage quotidien		
Moyens financiers prévus	3 000 €/an pour la rénovation 100 €/an pour le désinfectant Environ 3 000 € pour l'installation d'un canisite * sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Service Plantation : <ul style="list-style-type: none"> ■ Un ouvrier en camionnette ■ Équipe de 4 intervenants lors des entretiens en hiver 		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre déjections canines observées sur l'ensemble du territoire	4x/an	Outil Clic4Wapp
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de canisites désuets entretenus	1x/an	Service Plantation
	Nombre de nouveaux canisites installés	1x/an	Service Plantation

5.3.2.22 Entretien des avaloirs

37. Entretien des avaloirs	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Avaloirs bouchés sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution du nombre de plaintes d'avaloirs bouchés par rapport à 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ● Diminution de 25 % en 2023 ; ● Diminution de 40 % en 2024 ; ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Achat d'un nettoyeur haute pression avec buse en 2023 ; ○ 4 intervenants en charge de l'entretien des avaloirs en 2025.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place le curage et nettoyage des avaloirs de manière systématique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyer minimum 15 avaloirs par jour ; ○ Engager 2 intervenants en 2025. ■ Effectuer un recensement de l'ensemble des avaloirs de la commune : <ul style="list-style-type: none"> ○ Solliciter Vivaqua pour obtenir leur liste des avaloirs ; ○ Si pas de liste de Vivaqua, réaliser le recensement par les surveillants du service de la Propreté Publique sur une période de 24 mois. ■ Rédiger le cahier des charges pour l'achat d'un nettoyeur haute pression avec buse ; ■ Former les collaborateurs à l'utilisation de l'hydrocureuse ; ■ Suivre et contrôler la qualité de l'entretien des avaloirs par l'assistant technique. <p>Cette action répond à la faiblesse et menace :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Avaloirs remplis de déchets sauvages, de mégots de cigarette, d'huiles de friture, d'huile de moteur et de terres ; ■ Débordements des eaux pluviales à hauteur des avaloirs.
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	Vivaqua : recensement des avaloirs, lors de problématique plus complexe (raccord égout, etc.)

37. Entretien des avaloirs			
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et qui a commencé au 3 ^e trimestre 2021		
Moyens financiers prévus	L'engagement de 2 intervenants en 2025 * En fonction des moyens disponibles Nettoyeur haute pression avec buse : 15.000 € * Sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ 2 intervenants pendant 200 jours par an en 2021, 2022, 2023 ■ 4 intervenants pendant 200 jours en 2024 		
Autres moyens prévus	Balayeuse et hydro-cureuse		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs		
	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de plaintes d'avaloir bouchés	1x/an	Au départ : plaintes via courriel reçu par le service propreté publique, les appels téléphoniques À terme : call-center + application mobile
	Indicateurs d'activité		
	Achat d'un nettoyeur haute pression avec buse	1x/an	Service Propreté Publique
Nombre d'intervenants en charge de l'entretien des avaloirs	1x/an	Service Propreté Publique	

5.3.2.23 Gestion de l'épandage

38. Gestion de l'épandage	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Déchets sauvages et dépôts clandestins enneigés sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune voirie glissante ou enneigé durant la période hivernale. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Coordination avec les services de police et le service Puick en 2022 ; ○ Coordination avec l'Agence Bruxelles-Propreté en 2022 ; ○ 6 intervenants en charge du déneigement en hiver.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Commander du sel en début automne (gestion du budget) ; ■ Réaliser les passages à l'épandeuse sur l'ensemble des voiries communales durant la période hivernale ; ■ Balayer les rues par le service Propreté Publique. <p>Cette action répond à la menace : difficulté de la gestion des déchets sauvages en hiver lorsqu'il neige.</p> <p>Le déneigement fait partie des compétences attribués au service Propreté Publique.</p>
Porteur de l'action	Service Propreté Publique
Partenaires prévus	Agence Bruxelles Propreté : gestion des voiries régionales
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 4 ^{ème} trimestre 2024
Moyens financiers prévus	<p>Commande annuelle de sel : 10.000,00 €</p> <p>Épandeuse : 200.000,00 €</p> <p>* sous réserve des budgets disponibles.</p>
Moyens humains prévus	<p>Service Propreté Publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 intervenant pendant 3 demi-journées par an pour les discussions avec l'ABP ; ■ 1 intervenant pendant 2 demi-journées avec les services de Police et le service Puick ; ■ 6 intervenants en charge de déneigement. <p>*En fonction des effectifs disponibles</p>

38. Gestion de l'épandage			
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de plainte concernant les trottoirs glissante ou enneigé durant la période hivernale	1x/an	Call-center, email, téléphone
	Indicateurs d'activité		
	Coordination avec les services de Police et le service Puick	1x/an	PV de réunion
	Coordination avec l'Agence Bruxelles-Propreté	1x/an	PV de réunion
	Nombre d'intervenants en charge du déneigement en hiver	1x/an	Service Propreté Publique

5.3.2.24 Enlèvement systématique des tags et graffitis

39. Enlèvement systématique des tags et graffitis	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Tags et graffitis sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution de 25 % des plaintes tags et graffitis en 2023 par rapport à 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 intervenants pour l'enlèvement des tags et graffiti par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Chaque acte d'incivisme génère, de manière quasi automatique, un réflexe d'auto-alimentation : un tag ou un graffiti en appelle un autre. Il est donc nécessaire de diminuer ce phénomène qui conduit à une dégradation des rues et quartiers qui génère de la pollution visuelle.</p> <p>L'action consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le recensement des tags et graffitis par le call-center et l'application mobile ;

	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'enlèvement des tags et graffitis par le service Propreté Publique. <p>L'action répond aux points noirs : bâtiments communaux régulièrement tagués.</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	Cellule Incivilités : constat des tags et graffitis Call-center : gestion des plaintes		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année (déjà en cours)		
Moyens financiers prévus	7.500,00 € pour l'achat de produits de nettoyage * sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 3 intervenants (service métallurgie) en fonction des plaintes Cellule Incivilités : 5 intervenants en fonction des constatations		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de plaintes de tags et graffitis	1X/an	Call-center
	Indicateurs d'activité		
	Nombre d'intervenants alloués à l'enlèvement des tags et graffitis	1x/mois	Service Propreté Publique

5.3.2.25 Harmonisation visuelle des pieds d'arbres

40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de 20 % des dépôts clandestins aux pieds des arbres en 2024 par rapport à 2023. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser 6 passages par an pour l'entretien des pieds d'arbre ;

40. Harmonisation visuelle des pieds d'arbres																	
	○ Obtenir 15 - 20 parrainages de pied d'arbre par année.																
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>La commune a constaté davantage de dépôts clandestins lorsque les pieds d'arbres ne sont pas entretenus. C'est pourquoi, il serait nécessaire de systématiser l'entretien des pieds d'arbre.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Attribution des secteurs aux équipes du service plantation ; ■ Passage régulier des équipes : 5 à 6 fois par an ; ■ Poursuite de la campagne de parrainage des pieds d'arbres. <p>L'action répond aux points noirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Dépôts clandestins et déchets sauvages aux pieds des arbres du secteur du Centre ; ■ Dépôts clandestins aux pieds des arbres du secteur Maritime (boulevard Jubilé, rue Vanderstichelen). 																
Porteur de l'action	Service Plantation																
Partenaires prévus	Service du Développement Durable : Riverains : pour le parrainage																
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année (déjà en cours) Tous les 2 mois : entretien des pieds d'arbre																
Moyens financiers prévus	0,00 €																
Moyens humains prévus	Service Plantation : +-20 intervenants /an																
Autres moyens prévus	-																
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Indicateurs</th> <th style="width: 20%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 40%;">f</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Quantité de dépôts clandestins aux pieds des arbres via l'outil Clic4Wapp</td> <td style="text-align: center;">4x/an</td> <td style="text-align: center;">Outil Clic4Wapp</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #d3d3d3;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de passage d'entretien des pieds d'arbre</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td style="text-align: center;">Fiche de suivi du Service Plantation</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	Fréquence de suivi	f	Indicateurs de résultat			Quantité de dépôts clandestins aux pieds des arbres via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	Indicateurs d'activité			Nombre de passage d'entretien des pieds d'arbre	1x/an	Fiche de suivi du Service Plantation
Indicateurs	Fréquence de suivi	f															
Indicateurs de résultat																	
Quantité de dépôts clandestins aux pieds des arbres via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp															
Indicateurs d'activité																	
Nombre de passage d'entretien des pieds d'arbre	1x/an	Fiche de suivi du Service Plantation															

-Élagage des arbres

41. Élagage des arbres	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Chute des feuilles et avaloirs bouchés sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Patrimoine arboré entretenu et ne représentant pas de danger. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Élagage tous les 5 ans des arbres en rue et suivi des arbres en parc.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle visuel de tous les arbres en voirie et dans les parcs à l'exception du Scheutbos ; ■ Établissement de l'ordre de priorité d'élagage ; ■ Achat d'équipement d'élagage et d'un nouveau tracteur et élévateur ; ■ Établissement du planning ; ■ Réservation de panneau de stationnement ; ■ Élagage, broyage et nettoyage. <p>Cette action répond aux faiblesse et menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le travail est moins bien perçu par les citoyens lorsque les services plantation et propreté publique ne travaillent pas ensemble ; ■ Lorsqu'un arbre n'est pas suffisamment élagué, celui-ci perd plus de feuilles. Ces feuilles se retrouvent sur les trottoirs ou dans les avaloirs (risque de boucher l'avaloir). C'est le service Propreté Publique qui s'occupe du balayage des trottoirs et qui s'occupe de déboucher les avaloirs.
Porteur de l'action	Service Plantation
Partenaires prévus	Société privée pour situation dangereuse
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année (déjà en cours) En période de repos végétatif. +- mi-octobre à mars dépendant du climat.
Moyens financiers prévus	30.000,00 € société privée 4.000,00 € d'équipement d'élagage 120.000,00 € nouveau tracteur et élévateur * sous réserve des budgets disponibles.

41. Élagage des arbres			
Moyens humains prévus	Service Plantation : 10 intervenants par an dont 2 équipes d'1 élagueur et 4 hommes de pieds		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Patrimoine arboré entretenu et ne représentant pas de danger.	1x/an	Rapport de suivi d'élagage
	Indicateurs d'activité		
	Fréquence d'élagage des arbres en rue et suivit des arbres en parc	1x/an	Rapport de suivi d'élagage

5.3.2.26 Pigeons

42. Pigeons	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Fientes de pigeons abords des places / parcs / habitations
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition de 20 % des fientes de pigeons aux abords des places, parcs et habitations en 2023 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'une campagne de sensibilisation des citoyens en 2022 ; ○ Assainissement des lieux listés comme problématique en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	Les étapes-clés sont : <ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation d'un état des lieux des endroits problématiques sur le territoire de la commune ; ■ Sensibilisation des personnes qui nourrissent les pigeons par la cellule Incivilités ; ■ Assainissement des lieux par le service Propreté Publique ;

42. Pigeons			
	<ul style="list-style-type: none"> Planification des actions de nettoyage et de sensibilisation sur ces lieux. <p>Cette action répond à la menace : nourrissage des pigeons par certains citoyens.</p>		
Porteur de l'action	Cellule Incivilités		
Partenaires prévus	Service Propreté Publique : assainissement des lieux		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer le 1 ^e trimestre 2022		
Moyens financiers prévus	Frais de fonctionnement du service		
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 1 intervenant/ an Service Propreté Publique : 3 intervenants / an		
Autres moyens prévus	Affiche de sensibilisation = propreté		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre de fientes de pigeons aux abords des places, parcs et habitations	4x/an	Outil Clic4Wapp
	Indicateurs d'activité		
	Réalisation d'une campagne des citoyens	1x/an	-
	Assainissement des lieux listés comme problématique	1x/an	Service Propreté Publique

5.3.2.27 Lutte contre les nuisibles

43. Lutte contre les nuisibles	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	La présence des rats dans les rues, les places publiques et les parcs publics est un phénomène en croissance. Avec la pandémie et l'absence relative des ouvriers d'entretien des espaces verdurisés, l'absence du retrait des déchets organiques dans les espaces verdurisés liée à la promotion de la biodiversité, le nombre important d'endroit où le pain est jeté aux pigeons, la présence de logements et bâtiments vides, l'augmentation de chantiers et de l'incivisme,

43. Lutte contre les nuisibles	
	les rats disposent de conditions idéales pour se développer de façon exponentielle.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire de 20 % les foyers de propagation des rats en 2022 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser les gestionnaires d'espaces verts de la commune, la Région, les logements sociaux à la nécessité d'un entretien régulier de ceux-ci en 2022 ; ○ Sensibiliser les habitants à la nécessité de cesser de jeter du pain aux pigeons en 2022 ; ○ Sensibiliser la population à une sortie au plus tard de leurs ordures ménagères et à la propreté des trottoirs en 2022 ; ○ Sensibiliser les tenanciers de restaurants et snacks à la nécessité d'une meilleure gestion de leurs déchets alimentaires en 2022.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Action de sensibilisation auprès des gestionnaires d'espaces verts ; ■ Action de sensibilisation des habitants et des commerçants avec des campagnes régulières d'affichage et de distribution de flyers. <p>Les publics cibles sont les gestionnaires des espaces verts, les habitants et les commerçants.</p> <p>L'action répond aux menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prolifération des rats ; ■ Négligence générale par rapport à la propreté à l'extérieur des maisons ; ■ Les impacts négatifs sur l'environnement immédiat et la dangerosité pour les habitants et les enfants. <p>Le service Propreté Publique s'occupe de la propreté des espaces publics pour éviter la prolifération des rats.</p>
Porteur de l'action	L'Échevin de l'Hygiène
Partenaires prévus	Service de la Propreté Publique, Gardiens de la paix, Bruxelles Environnement,
Planning de mise en œuvre	<p>Action unique et à réaliser au 1^{er} trimestre 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Janvier 2022 : Réunion avec les responsables des logements sociaux, des services de plantation et de Bruxelles-environnement.

43. Lutte contre les nuisibles			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Février 2022 : Affichages auprès des commerces et distribution des affiches et affichettes auprès des habitants ■ Mars 2022 : Évaluation 		
Moyens financiers prévus	Budget d'impression des affiches et affichettes pour toute la population : à définir * sous réserve des budgets disponibles.		
Moyens humains prévus	Équipes de l'hygiène et de l'économie : 1 intervenant tous les jours Gardiens de la paix : 2 intervenants tous les jours		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Quantité de mites de pains sur les espaces publics	1x/semaine	Relevés des services
	Quantité de galeries souterraines dans les espaces verdurisés	1x/semaine	Relevés des services
	Indicateurs d'activité		
	Nombre d'habitants et de commerçants sensibilisés	1x/an	Nombre de commerces et de boîtes aux lettres

5.3.2.28 Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens

44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction d'un PV après chaque réunion reprenant les propositions et les besoins des riverains en lien avec la propreté publique de leur quartier à partir de 2022. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de 3 réunions par trimestre par secteur (Comité de Propreté et riverains) par an ; ○ Communication au minimum une fois en 2022 sur le lancement des réunions par secteur.

44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens			
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Organisation de réunions par secteur avec les comités « Propreté » et autres riverains.</p> <p>Les étapes-clés sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Définir les informations pratico-pratiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer le jour fixe par trimestre annoncé en début d'année pour chaque secteur ; ○ Déterminer le lieu de rencontre et de l'horaire avec les thématiques abordées ; ○ Déterminer l'objectif des réunions : évaluer les besoins des riverains, relayer les problèmes et points noirs, proposer des solutions, etc. ■ Communiquer sur le lancement des réunions de Comités de Propreté (et autres citoyens) et des modalités d'inscription : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédiger l'article par le cabinet de l'échevine de la propreté publique ; ○ Communiquer sur la page du service propreté publique. ■ Réaliser les réunions trimestrielles avec les comités de Propreté avec la cellule Incivilités, les Gardiens de la paix et animé par le service propreté publique. <p>Cette action répond à la faiblesse : Manque de sensibilisation et de proximité avec les citoyens.</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	Cellules Incivilités : participation aux réunions Gardien de la paix : participation aux réunions		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 1 ^{ème} trimestre 2022		
Moyens financiers prévus	0,00 €		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 10 jours par an Cellule Incivilités : 1 intervenant pendant 10 jours par an Gardien de la Paix : 2 intervenants pendant 10 jours par an *en fonction des effectifs disponibles		
Autres moyens prévus	Local d'accueil, matériel informatique, boissons		
Indicateurs de suivi de l'action			
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul

44. Organisation de réunions par secteur avec les comités Propreté et autres citoyens			
	Indicateurs de résultat		
	PV après chaque réunion reprenant les propositions et les besoins des riverains en lien avec la propreté publique de leur quartier	1x/an	Service Publique Propreté
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de réunions par secteur	1x/an	PV de réunion
	Nombre de communication sur le lancement des Comités Propreté	1x/an	Service Publique Propreté

5.3.2.29 Ramassage des feuilles

45. Ramassage des feuilles	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace
Nuisances et/ou lieux cibles	Chute des feuilles durant la période automnale, avaloirs bouchés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution de 20 % le nombre de plaintes relatives aux ramassages des feuilles en 2023 par rapport à 2022 ; ○ Diminution de 20 % du nombre d'avales obstrués en 2023 par rapport à 2022 ○ Diminution des voiries glissantes tant pour les piétons que les véhicules 2023 par rapport à 2022 ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Achat de 3 aspirateurs à feuille en 2023.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	Les étapes-clés sont : <ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer un recensement des voiries où le ramassage des feuilles est nécessaire ; ■ Sur base du recensement, établir une liste des voiries prioritaires et la fréquence de ramassage durant la période automnale (2, 3 ou 4 fois) ; ■ Remettre en état l'aspirateur à feuilles du service de la Propreté Publique ; ■ Rédiger le marché public pour l'achat d'un nouvel aspirateur à feuille ;

45. Ramassage des feuilles																			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Acheter les trois aspirateurs à feuilles ; ■ Mettre en place le nouveau système de ramassage des feuilles en automne avec la nouvelle fréquence et les aspirateurs à feuille. <p>L'action répond à la menace : Chaussée glissante et avaloirs obstrués. L'action répond aux points noirs : Avaloirs bouchés dans le secteur rural.</p>																		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique																		
Partenaires prévus	-																		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à mettre en place à l'automne 2023																		
Moyens financiers prévus	10.000,00 € pour l'achat des trois aspirateurs * sous réserve des budgets disponibles.																		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 intervenant en charge de l'achat du matériel ■ Le personnel du service propreté publique par équipe de trois personnes pour réaliser les ramassages *En fonction des effectifs disponibles																		
Autres moyens prévus	-																		
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Indicateurs</th> <th style="width: 20%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 40%;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Nombre de plaintes relatives aux ramassages des feuilles</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td>Call-center, téléphone, email, Facebook</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'avaloirs obstrués</td> <td style="text-align: center;">3x/an</td> <td>Clic4Wapp réalisé par l'équipe en charge des avaloirs à la Propreté Publique</td> </tr> <tr> <td>Nombre des voiries glissantes tant pour les piétons que les véhicules</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td>Plaintes des riverains via les mails ou numéro vert et des appels d'intervention urgente (police, Puick de la commune...)</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs d'activité</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Nombre de plaintes relatives aux ramassages des feuilles	1x/an	Call-center, téléphone, email, Facebook	Nombre d'avaloirs obstrués	3x/an	Clic4Wapp réalisé par l'équipe en charge des avaloirs à la Propreté Publique	Nombre des voiries glissantes tant pour les piétons que les véhicules	1x/an	Plaintes des riverains via les mails ou numéro vert et des appels d'intervention urgente (police, Puick de la commune...)	Indicateurs d'activité		
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																
	Indicateurs de résultat																		
	Nombre de plaintes relatives aux ramassages des feuilles	1x/an	Call-center, téléphone, email, Facebook																
	Nombre d'avaloirs obstrués	3x/an	Clic4Wapp réalisé par l'équipe en charge des avaloirs à la Propreté Publique																
	Nombre des voiries glissantes tant pour les piétons que les véhicules	1x/an	Plaintes des riverains via les mails ou numéro vert et des appels d'intervention urgente (police, Puick de la commune...)																
Indicateurs d'activité																			

45. Ramassage des feuilles			
	Achat d'un aspirateur à feuille	1x/an	-
	Nombre de voiries effectuées par le service Propreté Publique	1x/an	Sur base du recensement

5.3.3 Pilier : Répression

5.3.3.1 Achat de caméras

46. Achat de caméras	
Pilier	Gestion de l'infrastructure et de l'espace + Répression
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 20 % le nombre de dépôts clandestins aux endroits qui auront fait l'objet d'une surveillance par caméra en 2024 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Déplacer au minimum 50 fois par an les 4 caméras à des endroits spécifiques.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création de la liste des points noirs où installer une caméra ; ■ Formation de la cellule Incivilités à l'utilisation des caméras et au visionnage des images ; ■ Acquisition de 3 nouvelles caméras ; ■ Placements des 4 caméras aux points noirs dans des véhicules non identifiables par les citoyens et déplacement toutes les semaines ; ■ Visionnage des images et rédactions des constats administratifs par la cellule Incivilités ; ■ Suivi des constats administratifs et amendes par le fonctionnaire sanctionnateur ; ■ En fonction des résultats en 2021-2022 (voir l'indicateur de résultat), développement du système de location de caméras en 2022 – 2025. <p>Cette action répond aux menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Problème d'identification des contrevenants ;

46. Achat de caméras																			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de personnel pour l'identification ; ■ Certains espaces publics moins ciblés (quartier, rues) ; ■ Augmentation des déchets par des non-molenbeekoïsis. 																		
Porteur de l'action	Cellule Incivilités																		
Partenaires prévus	Service Propreté Publique : fournir la liste des points noirs Fonctionnaire sanctionnateur : Suivi des constats administratif et amendes Gardiens de la Paix : enquête de quartier pour l'identification des personnes filmées à pied Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique : validation budget Police : enquête de quartier pour l'identification des personnes filmées à pied																		
Planning de mise en œuvre	Action unique et à commencer en 2021-2022 : <ul style="list-style-type: none"> ■ 2021-2022 : achat des 3 caméras ■ 2021-2024 : déplacement des caméras 																		
Moyens financiers prévus	12.500,00 € en 2021-2022 subsidié par la Région																		
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 2 intervenants par an <ul style="list-style-type: none"> ■ Visionnage : 1 journée tous les deux jours (donc 182 jours par an) ■ Déplacement des caméras : une demi-journée par semaine (donc 7 jours par an) Fonctionnaire sanctionnateur : 1 intervenant par an																		
Autres moyens prévus	1 véhicule non indentifiable																		
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Indicateurs</th> <th style="width: 20%;">Fréquence de suivi</th> <th style="width: 40%;">Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td>Fichier de suivi de la cellule Incivilités</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #cccccc;">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de caméras achetées</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td>Fichier de suivi de la cellule Incivilités</td> </tr> <tr> <td>Nombre déplacement de caméras</td> <td style="text-align: center;">1x/an</td> <td>Fichier de suivi de la cellule Incivilités</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	Indicateurs d'activité			Nombre de caméras achetées	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	Nombre déplacement de caméras	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités
Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																	
Indicateurs de résultat																			
Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités																	
Indicateurs d'activité																			
Nombre de caméras achetées	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités																	
Nombre déplacement de caméras	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités																	

5.3.3.2 Location de caméras et de logiciel

47. Location de caméras et de logiciels	
Pilier	Répression
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins sur le territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 25 % le nombre des dépôts clandestins aux endroits qui auront fait l'objet d'une surveillance caméras en 2024 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Louer 4 caméras en 2022 et 5 caméras en 2023 ; ○ Déplacer tous les 15 jours les caméras à des endroits spécifiques sur tout le territoire.
Description de l'action et déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste en la location de caméras et de logiciel.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Validation des budgets au Conseil communal ; ● Rédaction du marché public pour la location de caméras et logiciel ; ● Mise en place des caméras par l'entreprise de location ; ● Traitement des images et rédaction des constats administratifs par la cellule Incivilités ; ● Suivi des constat administratifs et amendes par le fonctionnaire sanctionnateur. <p>Cette action répond aux menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Problème d'identification des contrevenants ; ■ Manque de personnel pour l'identification ; ■ Certains espaces publics moins ciblés (quartier, rues) ; ■ Augmentation des déchets par des non-molenbeekoïses.
Porteur de l'action	Cellule Incivilités
Partenaires prévus	<p>Cabinet de l'Échevine de la Propreté Publique : validation du budget</p> <p>Service Propreté Publique : conseil des endroits où placer les caméras</p> <p>Gardiens de la Paix : conseil des endroits où placer les caméras, enquête de quartier pour l'identification des personnes filmées à pied</p> <p>Fonctionnaire Sanctionnateur : suivi des constats administratifs et des amendes</p> <p>Entreprise de location : location caméra et logiciel</p>

47. Location de caméras et de logiciels																				
	Police : enquête de quartier pour l'identification des personnes filmées à pied																			
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer au 1 ^e trimestre 2022																			
Moyens financiers prévus	2022 : 100 000 € subsidié par la Région 2023 : 150 000 € 2024 : 150 000 € * 2023 – 2024 sous réserve des budgets disponibles.																			
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 2 intervenants par an Fonctionnaire Sanctionnateur : 1 intervenant par an																			
Autres moyens prévus	-																			
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>Source / méthode de calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Indicateurs de résultat</td> </tr> <tr> <td>Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance</td> <td>3x/an</td> <td>Fichier de suivi de la cellule Incivilités</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Indicateurs d'activité</td> </tr> <tr> <td>Nombre de caméras louées</td> <td>1x/an</td> <td>Fichier de suivi de la cellule Incivilités</td> </tr> <tr> <td>Nombre de déplacement de caméras</td> <td>4x/an</td> <td>Fichier de suivi de la cellule Incivilités</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Indicateurs de résultat			Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance	3x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	Indicateurs d'activité			Nombre de caméras louées	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	Nombre de déplacement de caméras	4x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités
	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul																	
	Indicateurs de résultat																			
	Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance	3x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités																	
	Indicateurs d'activité																			
	Nombre de caméras louées	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités																	
Nombre de déplacement de caméras	4x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités																		

5.3.3.3 Communication sur le Règlement général de Police

48. Communication sur le Règlement général de Police	
Pilier	Communication/Sensibilisation + répression
Nuisances et/ou lieux cibles	Toutes les nuisances
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution de 50 % les avertissements donnant lieu à des constats administratifs en 2024 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens)

48. Communication sur le Règlement général de Police			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer 4 fois par an au sujet du RGP dans le journal communal. 		
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste en la communication du Règlement Général de Police auprès des citoyens.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors du constat de l'infraction, rappel verbal du RGP par la cellule Incivilités ; • Lors de l'avertissement (par recommandé et courrier normal), rappel de l'article du RGP pour l'infraction constatée sur le terrain ; • Communication dans le journal communal Molenbeek Info sur le RGP (communiquer sur l'existence du RGP, rappeler les articles du RGP en lien avec les publications) ; • Lors des plaintes par mail ou téléphone pour constats administratifs, rappel du RGP. <p>Cette action répond à la menace : manque de connaissance du RGP par les riverains.</p>		
Porteur de l'action	Cellule Incivilités		
Partenaires prévus	Service communication		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année (déjà en cours)		
Moyens financiers prévus	0,00 € Frais de fonctionnement du service		
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : <ul style="list-style-type: none"> ■ Sur terrain : 4 intervenants tous les jours ■ Au bureau : 1 administratif tous les jours 		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre d'avertissements donnant lieu à des constas administratif	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de communication au sujet du RGP dans le journal communal	1x/an	Service Communication

5.3.3.4 Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec l'ABP

49. Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec l'ABP	
Pilier	Répression
Nuisances et/ou lieux cibles	Dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 30 % le nombre des dépôts clandestins aux endroits qui auront fait l'objet d'une opération de surveillance en 2024 par rapport à 2021. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser minimum 5 opérations sur le territoire communal chaque année.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>L'action consiste à la collaboration avec l'ABP pour la mise en place d'opérations de surveillance du domaine public.</p> <p>Les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réunion avec l'ABP pour discuter de la mise en œuvre de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir la fréquence des opérations ; ○ Définir la liste des lieux où mener les opérations ; ○ Définir les rôles de chaque partenaire et les modalités d'opération (rappel du RGP, rédaction de constats administratifs, etc.). ■ Mise en œuvre des opérations ; ■ Réunion annuelle de suivi et évaluation des opérations avec l'ABP ; <p>Cette action répond à la faiblesse et menace :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Difficulté à cibler/résoudre certains points noirs, ■ Manque de moyens humains pour les opérations de répression.
Porteur de l'action	Cellule Incivilités
Partenaires prévus	Gardiens de la Paix : présence sur le terrain Agence Bruxelles Propreté : présence sur le terrain
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer le 1 ^e trimestre 2023
Moyens financiers prévus	Frais de fonctionnement des services

49. Opération de surveillance du domaine public en partenariat avec l'ABP			
Moyens humains prévus	Cellule Incivilités : 4 intervenants par an Gardiens de la Paix : 4 intervenants par an		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre des dépôts clandestins aux endroits qui auront fait l'objet d'une surveillance	1x/an	Cellule Incivilités
	Indicateurs d'activité		
	Nombre d'opérations communes réalisées sur le territoire chaque année	1x/an	Cellule Incivilités

5.3.4 Gouvernance

5.3.4.1 Plan de communication du PLP

50. Plan de communication du PLP	
Pilier	Gouvernance
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire connaître l'existence du plan et le processus participatif engagé pour l'élaborer à partir de 2022 ; ○ Valoriser les élus et les services communaux qui portent le PLP ; ○ Valoriser toutes les parties prenantes et les partenaires (ex : les ambassadeurs de la propreté) ; ○ Donner envie aux citoyens et acteurs locaux de s'impliquer dans la réussite du PLP ; ○ Renforcer la notoriété, l'adhésion et l'engagement tout au long du processus et indépendamment des actions spécifiques. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens)

50. Plan de communication du PLP	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ 1 article concernant le PLP publiés dans le bulletin communal par an ; ○ 4 communications concernant le PLP dans les médias (presses, audio-visuel, réseaux sociaux) par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Le plan de communication comportera 2 niveaux distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le niveau du <u>plan</u> local de propreté, voici quelques exemples d'actions de communication à mener : <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un logo ou slogan pour le PLP, ○ Systématiser la mention de l'existence du PLP dans les prises de parole de l'élu référent ; ○ Dédier une rubrique récurrente au PLP dans le bulletin ou sur le site web communal ; ○ Placer des panneaux « Commune propre » aux entrées de l'entité ; ○ Organiser une journée des Ambassadeurs ; ○ Faire le lien avec les autres politiques publiques de la commune (plan zéro déchet, le sport, etc.) ; ○ ... ■ Le niveau des <u>actions</u> reprises dans le plan local de propreté, voici quelques exemples d'actions de communication à mener : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser une conférence de presse/démonstration pour annoncer les résultats d'une campagne de nettoyage de tags ; ○ Inaugurer publiquement un canisite ; ○ Réaliser des capsules vidéo présentant des bénévoles en pleine opération de ramassage de détritux, pour alimenter les réseaux sociaux. <p>Le plan de communication visera 2 types de cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les cibles externes sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les citoyens (possibilité de segmenter selon la réalité socio-démographique de la commune : jeunes, seniors, précarisés, urbains, ruraux, déjà sensibilisés ou non, etc.) ; ○ Les forces vives locales (publiques, privées, associatives) ; ○ Bruxelles Propreté ; ○ La région Bruxelles Capitale. ■ Les cibles internes sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les élus ;

50. Plan de communication du PLP	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les agents communaux (possibilité de segmenter : collègues du service, autres services, agents du bâtiment ou d'autres implantations, etc.). <p>Les étapes d'élaboration d'un plan de communication sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Identifier les différentes cibles visées par la communication et pour chaque cible : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir les axes principaux de la communication, ce que l'on veut accomplir (informer, convaincre, échanger, impliquer...) ○ Dégager les objectifs qualitatifs et quantitatifs associés ; ○ Identifier les vecteurs de communication existants (canaux, supports), et éventuellement ceux qui pourraient être développés pour communiquer vers chaque cible. Attention aux outils de communication utilisés, ceux-ci doivent rester cohérent par rapport aux enjeux de propreté (ex : éviter les flyers qui peuvent se retrouver parmi les déchets sauvages retrouvés dans la commune) ; ○ Prioriser une série d'actions de communication à mener (en fonction, de leur facilité à être mises en place, de leur degré d'efficacité, etc.) et les positionner dans le temps (créer un planning) ; ○ Construire les messages-clés attachés à chacune de ces actions et en identifier le ou les émetteurs légitimes (responsabiliser) ; ○ Sélectionner 1 ou 2 indicateurs simples à renseigner, permettant d'évaluer <i>in fine</i> le degré d'atteinte des objectifs visés (efficacité/impact). ■ Faire valider le plan de communication par le Collège communal ; ■ Mettre en œuvre le plan de communication ; ■ Évaluer le plan au moins une fois par an et le réajuster au besoin.
Porteur de l'action	Service Communication et/ou agence de communication (prestation de services)
Partenaires prévus	-
Planning de mise en œuvre	<p>Action à renouveler chaque année et à commencer à partir du 1^{er} trimestre 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Élaboration du plan de communication : 1^{er} trimestre 2022 ■ Mise en œuvre du plan de communication : 2022, 2023, 2024 ■ Évaluation du plan de communication : décembre 2022, 2023, 2024
Moyens financiers prévus	<p>Engager une agence de communication : montant à définir</p> <p>*Subsidié par la Région</p>

50. Plan de communication du PLP			
Moyens humains prévus	Service Communication : 2 intervenants par an		
Autres moyens prévus	-		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Niveau de notoriété du PLP dans la population	1x/an	Sondage en ligne
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de mentions du PLP dans les médias	1x/an	Nombre de publication dans les médias
	Nombre de communications (communiqués de presse, posts sur les réseaux sociaux...) consacrés au PLP	1x/an	-
	Nombre d'articles concernant le PLP publiés dans le bulletin communal		-

5.3.4.2 Réaliser le suivi du plan

51. Réaliser le suivi du plan	
Pilier	Gouvernance
Nuisances et/ou lieux cibles	Action transversale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectifs de résultat (impacts attendus) <ul style="list-style-type: none"> ○ Calcul annuel des indicateurs et suivi avec comparaison N-1. ■ Objectifs d'activité (mobilisation de moyens) <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation de 2 réunions de comité de pilotage par an.
Description de l'action et son déroulement (étapes clés)	<p>Après approbation du plan local de propreté par le Collège Communal, l'adoption dudit plan sera promue par le biais des canaux d'informations habituels.</p> <p>Au vu des objectifs du plan, il est important de se donner les moyens tant financiers qu'humains pour y arriver. Il est donc nécessaire de réaliser des</p>

51. Réaliser le suivi du plan			
	<p>réunions avec le comité de pilotage pour calculer les indicateurs et valider que l'action a atteint son objectif (pour les actions terminées) ou est en bonne voie pour atteindre l'objectif (si action en cours).</p> <p>Pour cela, les étapes-clés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Calcul des indicateurs des actions réalisées ou en cours ; ■ Calcul des indicateurs globaux ; ■ Réunion trimestrielle avec les Comités de Propreté pour évaluer la propreté au sein de chaque quartier ; ■ Réunion annuelle avec le comité de pilotage (l'ensemble des services communaux concernés) pour discuter de l'avancement des actions et des résultats des indicateurs et des actions à entreprendre le cas échéant <p>Cette action répond à la faiblesse : Complexité de l'organisation administrative (responsabilité des services / acteurs).</p>		
Porteur de l'action	Service Propreté Publique		
Partenaires prévus	Comité de pilotage		
Planning de mise en œuvre	Action à renouveler chaque année et à commencer en 2022. <ul style="list-style-type: none"> ■ Réunion d'évaluation des actions : annuelle ■ Réunion d'évaluation de la propreté par quartier : trimestrielle 		
Moyens financiers prévus	0,00 €		
Moyens humains prévus	Service Propreté Publique : 2 intervenants pendant 10 jours par an Comité de pilotage : l'ensemble des services concernés – 2 demi-journées par an		
Autres moyens prévus	Local pour les réunions		
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
	Indicateurs de résultat		
	Nombre d'indicateurs calculés	1x/an	Simple comptage
	Indicateurs d'activité		
	Nombre de réunions de comité de pilotage	1x/an	PV réunion
	Nombre de réunion d'évaluation avec les Comités de Propreté	1x/an	PV réunion

5.4 Suivi et évaluation

5.4.1 Instances de suivi et d'exécution du plan

Le **Comité de pilotage** réunit autour du porteur du PLP les principaux partenaires (techniques, humains, communication, financiers, matériel) impliqués directement dans le projet. Il coordonne la mise en œuvre de l'élaboration du PLP. Il sera supervisé par la Bourgmestre et l'Échevine de la Propreté Publique. Il est composé des personnes suivantes :

- Jawad AKARKACH (service Propreté Publique) ;
- Ali EL KADDOURI (gardiens de la paix) ;
- Christian NAEYE (fonctionnaire en prévention) ;
- Virginie POCHET (service Communication) ;
- Gerald WERRY (cellule Incivilités).

Lors de la mise en œuvre du plan, il se réunira en moyenne 2 fois par an pour coordonner la mise en œuvre des actions tout au long du plan et évaluer le plan par le calcul des indicateurs globaux et par action.

Le **Comité de suivi** réunit le porteur du PLP, les principaux partenaires et une pluralité d'acteurs concernée par le sujet de la propreté. Il suit la mise en œuvre du PLP en cohérence avec d'autres thématiques concernées par la propreté. Il est composé des personnes suivantes :

- Agence Bruxelles Propreté ;
- Bruxelles Environnement ;
- Les services communaux concernés.

Lors de la mise en œuvre du plan, il se réunira en moyenne une fois par an.

5.4.2 Indicateurs de suivi

L'objectif des indicateurs de suivi est d'évaluer d'une part l'impact du plan et d'autre part l'efficacité et l'efficacité de chacune des actions mises en œuvre. Ainsi, en fonction des résultats mesurés via les indicateurs, le plan de propreté pourra être ajusté et les actions seront poursuivies, adaptées ou arrêtées.

5.4.2.1 Indicateurs globaux

Pour suivre les objectifs globaux de résultat par nuisance et les objectifs globaux d’activité du plan fixés par la commune, il est nécessaire de définir des indicateurs globaux.

Le Tableau 22 reprend les indicateurs globaux avec les mesures avant la mise en place du PLP (t0). Les mesures pour les t0 devront être réalisées par le comité de pilotage dès le démarrage du plan. Elles sont complétées durant la durée de mise en œuvre du plan.

Tableau 22: indicateurs globaux

Indicateurs globaux	Données			Source/ méthode de calcul	
	t0 (2021)	2022	2023		2024
Indicateurs de résultats					
Niveau global de la propreté					Score total Clic4Wapp
Score total des déchets sauvages pour tous les tronçons mesurés					Score total Clic4Wapp
Score total des dépôts clandestins pour tous les tronçons mesurés					Score total Clic4Wapp
Score total des déjections canines pour tous les tronçons mesurés					Score total Clic4Wapp
Score total des déjections canines pour tous les tronçons mesurés					Score total Clic4Wapp
Score total des mégots de cigarette pour tous les tronçons mesurés					Score total Clic4Wapp
Score total des tags et graffitis pour tous les tronçons mesurés					Score total Clic4Wapp
(a) – Quantité de déchets sauvages collectée par an – tonne					Selon le détail des factures relatives aux versage des déchets (Renewi et Bruxelles-Propreté) en Kilos / Tonnes
(b) – Quantité de dépôts clandestins collectée par an – tonne					Selon le détail des factures relatives aux versage des déchets (Renewi et Bruxelles-Propreté) en Kilos / Tonnes
(c) Quantité de déchets des poubelles publiques collectée par an – tonne					Selon le détail des factures relatives aux versage des déchets (Renewi et Bruxelles-Propreté) en Kilos / Tonnes
(d) Quantité totale de déchets de la propreté publique collectée par an – tonne ((d) = (a) + (b) + (c))					/
Délai d’enlèvement des dépôts clandestins suite à son signalement					En fonction du listing établi par le call-center :

Indicateurs globaux	Données			Source/ méthode de calcul	
	t0 (2021)	2022	2023		2024
					sur le listing il y a la date de demande et la date d'intervention
Nombre de poubelles publiques débordantes sur le territoire communal					Score total Clic4Wapp
Présence de caddies entreposés sur la voie publique					Score total Clic4Wapp => Ceci nécessite l'ajout des caddies dans les nuisances à mesurer dans l'outil de mesure Clic4Wapp
Nombre de plaintes d'avaloirs bouchés					Listing du call-center (en fonction des observations des agents de la propreté publique, des plaintes via le numéro vert, les emails, etc.)
Délai d'intervention des services					Listing du call-center : déterminer le délai en analysant la date de demande et la date d'intervention
Indicateurs d'activité					
Coûts de collecte des déchets de la propreté (d) – euros					/
Coûts de traitement des déchets de la propreté (d) – euros					Service Propreté Publique : sur base des factures
Nombre d'intervenants dédiés à la gestion de la propreté publique					Service Propreté Publique
(e) Dépenses globales de la propreté – euros ((e) = (f) + (g) + (h))					/
(f) Dépenses en communication pour la propreté - euros					Factures fournies par le service Communication : les factures relatives à la communication – distribution, impression, marketing éventuels.
(g) Dépenses en infrastructures et équipements pour la propreté - euros					Service Propreté Publique : sur base des factures
(h) Dépenses en personnel pour la propreté - euros					Service Finance

Indicateurs globaux	Données			Source/ méthode de calcul	
	t0 (2021)	2022	2023		2024
Budget alloué pour le PLP	/				Dépenses réelles pour la réalisation des actions du plan
Nombre de réunions avec le comité de pilotage	/				PV des réunions
Nombre de campagne de communication du PLP					Service Communication
Nombre d'actions mises en œuvre	/				Service Propreté Publique : suivi des actions du PLP
Mise en place d'un call-center	/				Service Propreté Publique
Ouverture de la ressourcerie	/				
Location de caméras	/				Cellule Incivilités : indiquer le nombre de nouvelles caméras louées (facture)
Nombre d'acteurs externes à la commune mobilisés pour réaliser certaines actions	/				

5.4.2.2 Indicateurs par action

Les indicateurs par action sont indiqués dans les fiches actions. Pour faciliter le suivi de ces indicateurs durant toute la durée du plan, ceux-ci sont compilés dans le Tableau 23.

Tableau 23: synthèse des indicateurs par action

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Indicateurs de résultat			
Quantité de déchets sauvages collectés sur les trottoirs devant les habitations	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	1
Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	1
Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	1
Score global de la propreté publique mesuré via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	2
Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	2
Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	2
Score global de l'outil de mesure de la propreté Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	3
Nombres de PVs rédigés par rapport aux déchets sauvages identifiés	1x/an	Comptage par les agents constatateurs	3
Quantité de dépôts clandestins sur la voie publique	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	4
Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	4

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	4
Quantité de déchets toxiques et dangereux (peinture, huile de moteur, gaz) collectés	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	5
Nombre de personnes ayant vu chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	5
Nombre de personnes ayant liké, partagé, commenté chaque publication sur les réseaux sociaux de la commune (définir la donnée la plus pertinente)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	5
Score des mégots de cigarette sur tous les tronçons des mesures Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	6
Frais de réparation annuel de Gluttons	1x/an	Service propreté publique sur base des factures	6
Nombre de caddies rapatriés ou ramassés	2x/semaine	Grande enseigne, équipe incivilités	7
Nombre de lieux libérés	1x/mois	Cellule incivilités	7
Quantité des déchets sauvages dans les axes commerçants	1x/mois	Service Propreté Publique	8
Quantité de dépôts clandestins dans les axes commerçants	1x/mois	Service Propreté Publique	8
Nombre d'abonnement d'enlèvement des déchets professionnels souscrits par les commerçants	1x/mois	Service communaux, régionaux, commerçants	8
Volume de déchets collectés par semaine après les marchés	1x/semaine	Fiche d'observation établie par les Gardiens de la paix, les placiers et le cas échéant la Police	9
Quantité de dépôts clandestins dans les Hotspots	1x/an	Rapport annuel sur les Hotspots par le service propreté publique	10
Nombre de hotspots liés aux dépôts de clandestins aux abords des poubelles publiques	1x/an	Rapport annuel sur les Hotspots par le service propreté publique	10
Solution de visibilité du service propreté publique	1x/an	Service communication	11
Nombre de participants	1x/an	Fiche inscription	12

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre de signalement de nuisances	1x/an	Au début : via les plaintes par mail, appel, sms, Facebook. À partir de 2023 : via l'application mobile.	13
Nombre de nouveaux ambassadeurs enregistrés	1x/an	Listing communal des ambassadeurs	13
Quantité de dépôts clandestins autour des bulles à huile	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	14
Quantité de dépôts clandestins autour des bulles à verres	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	15
Nombre de conteneurs collectés par opération	1x / an	Service Propreté Publique	16
Nombre de conteneurs collectés par opération	1x/an	Service Propreté Publique	17
Tonnage réutilisé via la ressourcerie communale	Trimestrielle	À définir en fonction de l'étude	18
Nombre de poubelles publiques débordantes sur le territoire communal	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	19
Nombre de dépôts clandestins autour des poubelles publiques	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	19
Tonnage d'encombrants recollétés via les opérations	2 x / an	Tonnage suivi par le service Propreté publique + Fréquence des rendez-vous	20
Temps moyen entre le signalement et le traitement de la plainte	Trimestrielle	Programme gestion des plaintes du call-center	21
Temps moyen entre le signalement et l'enlèvement du dépôt clandestin	Trimestrielle	Rapport annuel du Call-Center	22
Nombre de dépôts clandestins en rue	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique	23
Plan de gestion des voiries limitrophes simplifiés	1x/an	Service Propreté Publique	23
Quantité (kg) de petits électroménagers collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Recupel	24
Quantité (kg) de piles collectées dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Bebat	24

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Quantité (kg) de ampoules et néons collectés dans les points de collecte dans les bâtiments communaux	1x/an	Recupel	24
Montants alloués au versage des déchets	1x/an	Service Propreté Publique sur base des factures	25
Nombre de secteurs pour la gestion de la propreté publique	1x/an	Service Propreté Publique	26
Utilisation de l'application mobile	1x/an	-	27
Délai d'intervention en heure	1x/an	Statistique de l'application mobile	27
Évaluation du chef de service sur la plus-value des formations pour les travailleurs	1x/an	Accompagnement individuel des collaborateurs par le chef de service	28
Quantité de petits déchets sauvages présent sur le territoire via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	29
Obtenir des données statistiques sur les différentes nuisances par quartier chaque année	1x/an	Service Propreté Publique	30
Évolution des mesures de la propreté sur les tronçons via l'outil Clic4Wapp	1x/an	Service Propreté Publique + Clic4Wapp	30
Nombre des plaintes et des conteneurs sur la voie publique en dehors des jours de sortie prévus à cet effet	1x/an	Call-center, téléphone, email	31
Nombre de déchets sauvages aux abords des écoles	1x/an	Grille d'évaluation établie et complétée par les surveillants du service Propreté Publique + évaluation de la direction de l'école	32
Score global de la propreté dans les cimetières mesuré via l'outil Clic4Wapp	1x/an	Clic4Wapp => Ceci nécessite l'ajout d'un tronçon dans le plan d'échantillonnage de l'outil de mesure Clic4Wapp	33
Nombre de plaintes par secteur (rural, centre et maritime)	1x/an	Call-center, numéro vert et email	34
Nombre de dépôts clandestins aux hotspots où sera installé des bacs à fleurs ou mobiliers urbains	1x/an	Service Propreté Publique	34
Quantité de déchets sauvages collectés dans les parcs de la commune	1x/an	Tonnage du versage des déchets	35

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre de poubelles débordantes dans les parcs	1x/an	Nombre de plaintes au call-center ou de signalement dans l'application mobile	35
Nombre déjections canines observées sur l'ensemble du territoire	4x/an	Outil Clic4Wapp	36
Nombre de plaintes d'avaloir bouchés	1x/an	Au départ : plaintes via courriel reçu par le service propreté publique, les appels téléphoniques À terme : call-center + application mobile	37
Nombre de plainte concernant les trottoirs glissante ou enneigé durant la période hivernale	1x/an	Call-center, email, téléphone	38
Nombre de plaintes de tags et graffitis	1X/an	Call-center	39
Quantité de dépôts clandestins aux pieds des arbres via l'outil Clic4Wapp	4x/an	Outil Clic4Wapp	40
Patrimoine arboré entretenu et ne représentant pas de danger.	1x/an	Rapport de suivi d'élagage	41
Nombre de fientes de pigeons aux abords des places, parcs et habitations	4x/an	Outil Clic4Wapp	42
Quantité de miettes de pains sur les espaces publics	1x/semaine	Relevés des services	43
Quantité de galeries souterraines dans les espaces verdurisés	1x/semaine	Relevés des services	43
PV après chaque réunion reprenant les propositions et les besoins des riverains en lien avec la propreté publique de leur quartier	1x/an	Service Propreté Publique	44
Nombre de plaintes relatives aux ramassages des feuilles	1x/an	Call-center, téléphone, email, Facebook	45
Nombre d'avaloirs obstrués	1x/an	Clic4Wapp réalisé par l'équipe en charge des avaloirs à la Propreté Publique	45
Nombre des voiries glissantes tant pour les piétons que les véhicules	1x/an	Plaintes des riverains via les mails ou numéro vert et des appels d'intervention urgente (police, Puick de la commune...)	45
Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	46
Nombre de dépôts clandestins aux endroits qui ont fait l'objet d'une surveillance	3x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	47

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre d'avertissements donnant lieu à des constas administratif	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	48
Nombre des dépôts clandestins aux endroits qui auront fait l'objet d'une surveillance	1x/an	Cellule Incivilités	49
Niveau de notoriété du PLP dans la population	1x/an	Sondage en ligne	50
Nombre d'indicateurs calculés	1x/an	Simple comptage	51
Indicateurs d'activité			
Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	1
Nombre de communication (articles et affiches/panneaux)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	1
Nombre de moyens de communication différents pour informer sur la propreté publique par an	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	2
Nombre de communication (article et affiches/panneaux)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	2
Nombre de rencontres / réunions avec les nouveaux arrivants dans la commune	1x/an	Fiche de suivi tenu par le service Propreté Publique	3
Nombre de participants à une réunion / échange avec la commune en matière propreté publique	1x/an	Fiche de suivi tenu par le service Propreté Publique	3
Nombre de brochures d'informations distribués	1x/an	Fiche de suivi tenu par le service Démographie	3
Nombre de moyens de communication différents pour informer sur l'état de la propreté publique	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	4
Nombre de communication (article et affiches/panneaux)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	4
Nombre de moyens de communication différents pour informer sur l'état de la propreté publique	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	5
Nombre de communication (article et affiches/panneaux)	1x/an	Fiche rapportage du Service Communication	5
Nombre de sollicitation de l'Agence Bruxelles-Propreté et l'opérateur des bulles à huile sur leur statistique	2x/an	Agence Bruxelles-Propreté et opérateur des bulles à huile	5
Nombre de communications à propos des mégots de cigarette	1x/an	Comptage service communication	6
Nombre de rencontres d'habitants opérées	Suivi régulier 1x par jour	Les équipes de terrain	7

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre de grandes enseignes contactées	Suivi régulier 1x par jour	PV réunion	7
Nombre de plainte ou de remerciement des habitants	Suivi régulier 1x par jour	Les services administratifs	7
Nombre de passage des équipes de terrain de la commune	Suivi régulier 1x par jour	Les équipes de terrain	7
Nombre de rencontres organisées avec les commerçants	1x/mois	Les équipes de terrain, les services administratifs, les commerçants	8
Nombre de lieux libérés de déchets	Suivi régulier 1x par jour	Service Propreté Publique	8
Quantité de supports créé (visuel, papier et autres élaborés)	1x/mois	Service propreté publique et service communication	8
Nombre de passage effectués auprès des commerçants pour les in- former de l'obligation du ramassage de leurs déchets à la fin du marché	1x/semaine	Liste de remarques des placiers + liste des constats des Gardiens de la paix	9
Nombre d'évaluation réalisées	1x/an	Gardiens de la paix, placiers et Policiers	9
Pochoir nudge anti-dépôts clandestins créé	1x/an	Service Propreté Publique	10
Nombre de nudges anti-dépôts clandestins posés dans la com- mune	2x/an	Service Propreté Publique	10
Nombre de poubelles publiques avec nudges	1x/an	Service Propreté Publique	10
Nombre de réunion réalisées travail pour la réalisation de la visibi- lité du service Propreté Publique	1x/an	PV réunion	11
Nombre de communication concernant l'opération de nettoyage	1x/an	Fiche suivi Service Communication	12
Organisation d'une journée de ramassage	1x/an	-	12
Nombre d'ambassadeurs inscrits contacté	1x/an	Listing communal des ambassadeurs	13
Nombre de communications concernant le rôle des ambassadeurs	1x/an	Nombre de communication effectué sur les réseaux so- ciaux	13
Nombre de réunion avec les comités Propreté abordant les bulles à huiles	1x/an	PV de réunion	14

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre de réunion avec Oliobox	1x/an	PV de réunion	14
Nombre d'actions entreprises pour les bulles à huile	1x/an	Suivi Service Propreté Publique	14
Le nombre de réunion avec les comités Propreté abordant les bulles à verre	1x/an	PV de réunion	15
Nombre de réunion avec l'Agence Bruxelles Propreté	1x/an	PV de réunion	15
Nombre d'actions entrepris pour les bulles à verre	1x/an	Suivi Service Propreté Publique	15
Nombre d'intervenant par an prévu pour les opérations	1x/an	Service Propreté Publique	16
Nombre de passages des riverains par jour	1x/opération	Liste par le service propreté	16
Nombre d'intervenant par an prévu pour les opérations	1x/an	Service Propreté Publique	17
Date d'ouverture de la ressourcerie communale	Annuelle	-	17
Nombre d'intervenant pour la gestion de la ressourcerie communale	Annuelle	À définir en fonction de l'étude	18
Nombre de vidanges de corbeilles publique par jour	1x/mois	Fiche de suivi du Service Propreté Publique	19
Nombre véhicules spécifiques affectés par jour pour cette tâche	1x/mois	Fiche de suivi du Service Propreté Publique	19
Nombre d'intervenants mobilisés par an pour ce service à domicile	1x/an	Suivi du service propreté publique	20
Nombre d'intervenant affecté à la gestion du call-center	1x/an	Suivi Service Propreté Publique	21
Nombre d'intervenant affecté à l'enlèvement des dépôts clandestins	1x/an	Suivi Service Propreté Publique	22
Camion plateau acheté / leasing	1x/an	Service Achat	22
Nombre de conventions de collaboration signées avec des communes limitrophes en	1x/an	Simple comptage	23
Nombre de communication concernant l'installation des dispositifs de collecte et de l'obligation de tri	1x/an	Service communication et /ou agence	24
Nombre de conteneur acheté	1x/an	Simple comptage	25
Nombre d'équipes pour la propreté publique	1x/an	Service Propreté Publique	26
Nombre de réunions pour la création et le développement de l'application mobile avec le partenaire	5 x /an	PV de réunion tenu par le Service Propreté Publique	27

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre de collaborateurs formés à l'écoconduite	1x/an	-	28
Collaboration assurée avec l'école de formation de propreté publique régionale	1x/an	-	28
Nombre de Gluttons achetés	1x/an	Service Économat	29
Nombre de recensement réalisés	1x/an	Fichier Excel avec les mesures	30
Grille d'évaluation créée	1x/an	-	30
Nombre de rencontres réalisé avec des responsables des associations (copropriétaires, conseil de copro, syndic ...)	1x/an	Cellule Incivilités	31
Nombre de campagne d'affichage de sensibilisation « Copropriété = propreté » réalisée	1x/an	Service Communication	31
Nombre de campagne de sensibilisation des jeunes	1x/an	Service Communication	32
Placement du gazon sur les allées du cimetière	1x/an	Fiche de suivi du service Plantation	33
Étude avec l'Asbl Apis Bruoc Sella sur le développement durable du cimetière	1x/an	Rapport de l'étude	33
Nombre de réunion entre les responsables afin de déterminer les opérations à mener sur chaque secteur	1x/an	PV de réunion	34
Nombre d'opération conjointe d'une semaine	1x/an	Compte rendu des opérations par secteur	34
Nombre de passage des équipes de jardinier hors saison	1 fois par trimestre	Fiche de route avec heure de passage dans chaque parc. Contrôle des chefs d'équipes. Photos.	35
Nombre de passage des équipes de jardinier en saison	1 fois par trimestre	Fiche de route avec heure de passage dans chaque parc. Contrôle des chefs d'équipes. Photos.	35
Nombre de canisites désuets entretenus	1x/an	Service Plantation	36
Nombre de nouveaux canisites installés	1x/an	Service Plantation	36
Achat d'un nettoyeur haute pression avec buse	1x/an	Service Propreté Publique	37
Nombre d'intervenant en charge de l'entretien des avaloirs	1x/an	Service Propreté Publique	37
Coordination avec les services de Police et le service Puick	1x/an	PV de réunion	38
Coordination avec l'Agence Bruxelles-Propreté	1x/an	PV de réunion	38

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

Indicateurs	Fréquence/ moment de suivi	Source/ méthode de calcul	N° de l'action
Nombre d'intervenants en charge du déneigement en hiver	1x/an	Service Propreté Publique	38
Nombre d'intervenants alloués à l'enlèvement des tags et graffitis	1x/mois	Service Propreté Publique	39
Nombre de passage d'entretien des pieds d'arbre	1x/an	Fiche de suivi du Service Plantation	40
Fréquence d'élagage des arbres en rue et suivit des arbres en parc	1x/an	Rapport de suivi d'élagage	41
Réalisation d'une campagne des citoyens	1x/an	-	42
Assainissement des lieux listés comme problématique	1x/an	Service Propreté Publique	42
Nombre d'habitants et de commerçants sensibilisés	1x/an	Nombre de commerces et de boites aux lettres	43
Nombre de réunions par secteur	1x/an	PV de réunion	44
Nombre de communication sur le lancement des Comités Propreté	1x/an	Service Propreté Publique	44
Achat d'un aspirateur à feuille	1x/an	-	45
Nombre de voiries effectuées par le service Propreté Publique	1x/an	Sur base du recensement	45
Nombre de caméras achetées	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	46
Nombre déplacement de caméras	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	46
Nombre de caméras louées	1x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	47
Nombre de déplacement de caméras	4x/an	Fichier de suivi de la cellule Incivilités	47
Nombre de communication au sujet du RGP dans le journal communal	1x/an	Service Communication	48
Nombre d'opérations communes réalisées sur le territoire chaque année	1x/an	Cellule Incivilités	49
Nombre de mentions du PLP dans les médias	1x/an	Nombre de publication dans les médias	50
Nombre de communications (communiqués de presse, postes sur les réseaux sociaux...) consacrés au PLP	1x/an	-	50
Nombre d'articles concernant le PLP publiés dans le bulletin communal		-	50
Nombre de réunions de comité de pilotage	1x/an	PV réunion	51
Nombre de réunion d'évaluation avec les Comités de Propreté	1x/an	PV réunion	51

5.5 Synthèse

La commune de Molenbeek s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local de Propreté pour améliorer la propreté publique de son territoire.

Dans un premier temps, un diagnostic de la situation a été réalisé afin de faire un état des lieux de la gestion par les équipes communales et de la propreté sur base des mesures Clic4Wapp, de la première réunion citoyenne et des connaissances du comité de pilotage.

Au total, 8 lieux prioritaires ont été définis par le comité de pilotage. Et parmi les 9 nuisances prioritaires, 2 nuisances ont été majoritairement ciblées dans les actions choisies : les dépôts clandestins et les déchets sauvages.

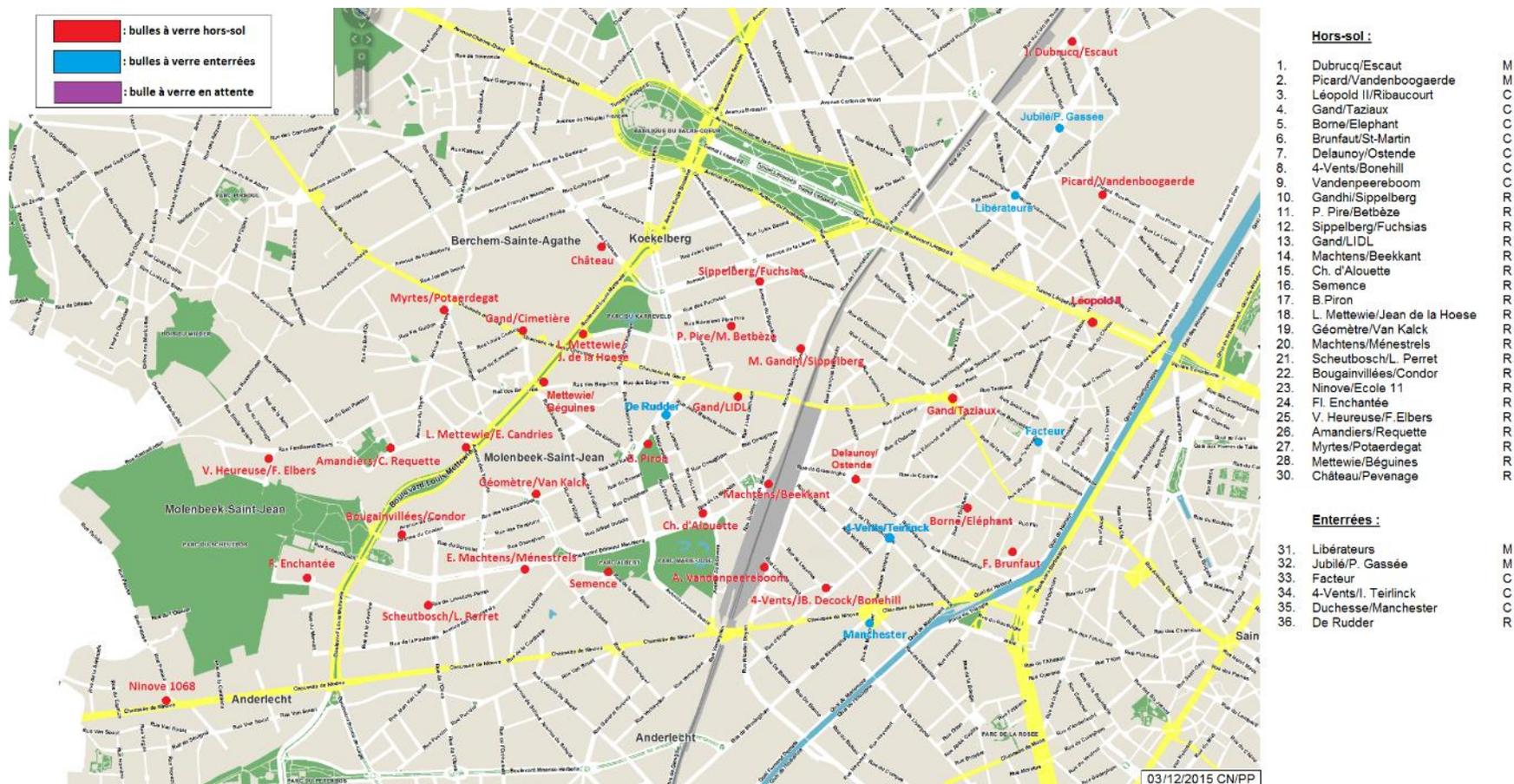
Suite aux réunions avec le comité de pilotage et à la deuxième réunion citoyenne, une liste de 49 actions a été établie sur base de 3 piliers : la gestion de l'infrastructure et de l'espace, la communication/sensibilisation et la répression. Par ailleurs, deux actions de bonne gouvernance ont été définies : l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication du PLP et la réalisation d'un suivi annuel du PLP. Au total, 51 actions ont été sélectionnées. Chaque action a été détaillée sous forme d'une fiche action avec des objectifs de résultat et d'activité ainsi que des indicateurs de suivi.

Le plan d'actions sera mis en œuvre selon le planning établi, de décembre 2021 à décembre 2024. Pour mettre en œuvre les actions du plan, le Service Propreté Publique mobilisera 17 acteurs internes à la commune et 17 acteurs externes à la commune.

6 Annexes

6.1 Plan des bulles à verre

Figure 5: plan des bulles à verre



6.2 Résultats des mesures de la propreté publiques réalisées avec l'outil Clic4Wapp

■ Quartier de la Duchesse

1. Birmingham

	Birmingham 2/06/2020		Birmingham 3/06/2020		Birmingham 4/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 8:00 et 8:10	Clic 13:20 et 13:35	Clic 8:10 et 8:25	Clic 13:20 et 13:30	Clic 8:00 et 8:10	Clic 13:35 et 13:45
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	4	4	2	1	4	
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	6	10	3		7	2
Objets jetés après consommation	97	95	26	5	46	5
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)				3	5	
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	9	4	6	6	9	12
Poubelles publiques débordantes	1		4	2	2	
Poubelles non réglementaires			2		6	4
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	117	113	43	17	79	19
Appréciation générale de la zone	Très sale	Très sale	Sale	Moyennement propre	Sale	Moyennement propre

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN 2020 - 2025

2. Duchesse

	Duchesse 2/06/2020		Duchesse 3/06/2020		Duchesse 4/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 7:50 et 8:00	Clic 13:10 et 13:17	Clic 8:15 et 8:25	Clic 13:30 et 13:40	Clic 7:45 et 7:55	Clic 13:50 et 14:00
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)		1	5	3	1	
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	2	5	5	1	9	
Objets jetés après consommation	80	94	78	12	82	21
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	20	10	10	10	10	10
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	6	12	6	6	9	9
Poubelles publiques débordantes	1				2	
Poubelles non réglementaires					6	4
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)		2		2		
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)		2		2		
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	109	126	104	36	119	44
Appréciation générale de la zone	Très sale	Très sale	Très sale	Moyennement propre	Très sale	Sale

3. Parc Marie

	Parc Marie 2/06/2020		Parc Marie 3/06/2020		Parc Marie 4/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 8:20 et 8:30	Clic 13:40 et 13:45	Clic 8:25 et 8:30	Clic 13:10 et 13:15	Clic 8:20 et 8:27	Clic 13:07 et 13:15
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)						
Les objets d'une taille supérieure à un format A4			2			
Objets jetés après consommation		6	34	3	2	15
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)						
Poubelles publiques débordantes			8			2
Poubelles non réglementaires						
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	0	6	44	3	2	17
Appréciation générale de la zone	Très propre	Très propre	Moyennement propre	Très propre	Très sale	Moyennement propre

■ Quartier du Centre

5. École communale 1 Arc en ciel

	Ecole communale 1 Arc en ciel Rue de Ribaucourt. 2/06/2020		Ecole communale 1 Arc en ciel Rue de Ribaucourt. 3/06/2020		Ecole communale 1 Arc en ciel Rue de Ribaucourt. 5/06/2020	
	Clic 7:55 et 8:10	Clic 13:05 et 13:15	Clic 7:45 et 8:02	Clic 13:10 et 13:17	Clic 7:30 et 7:40	Clic 13:15 et 13:27
Déchets sauvages						
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	23	26	21	10	26	8
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	10	14	9	2	5	1
Objets jetés après consommation	42	48	55	6	11	3
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)				5		
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	24	30	9	9	3	3
Poubelles publiques débordantes			6			
Poubelles non réglementaires			6			
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)				2		
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)	2		2			
Graffiti/tags	1		1	1	1	1
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	102	118	109	35	46	16
Appréciation générale de la zone	Très sale	Très sale	Très sale	Moyennement propre	Moyennement sale	Moyennement propre

6. Parc Bonnevie

	Parc Bonnevie le 2/06/2020		Parc Bonnevie le 3/06/2020		Parc Bonnevie le 5/06/2020	
	Clic 8:40 et 9:00	Clic 13:45 et 13:55	Clic 8:35 et 9:05	Clic 13:25 et 13:35	Clic 8:35 et 9:05	Clic 13:25 et 13:35
Déchets sauvages						
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	37	3	20	6	10	2
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	16		8		4	
Objets jetés après consommation	86	6	73	9	30	5
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)			15	20		
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	3	6	6	21		
Poubelles publiques débordantes			2	2	2	
Poubelles non réglementaires		4	4	4		2
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	142	19	128	62	46	9
Appréciation générale de la zone	Très sale	moyennement propre	Très sale	Moyennement propre	Moyennement propre	Propre

7. Parvis Saint jean Baptiste et A. Lavalée

	Parvis Saint jean Baptiste et A. Lavalée le 2/06/2020		Parvis Saint jean Baptiste et A. Lavalée le 3/06/2020		Parvis Saint jean Baptiste et A. Lavalée le 5/06/2020	
	Clic 8:15 et 8:35	Clic 13:20 et 13:40	Clic 8:07 et 8:27	Clic 13:45 et 13:55	Clic 8:45 et 8:59	Clic 13:25 et 13:35
Déchets sauvages						
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	52	57	60	16	56	12
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	27	32	30		9	3
Objets jetés après consommation	51	59	56	10	47	4
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	15	20	15	5		
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	18	21	18	15	2	2
Poubelles publiques débordantes	2	2				
Poubelles non réglementaires				4		
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)			3	3		3
Graffiti/tags	3	3			1	1
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	168	194	182	53	115	25
Appréciation générale de la zone	Très sale	Très sale	Très sale	Moyennement propre	Très sale	moyennement Propre

8. Sainte Marie

	Sainte Marie le 2/06/2020		Sainte Marie le 3/06/2020		Sainte Marie le 5/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 9:05 et 9:18	Clic 14:05 et 14:15	Clic 9:15 et 9:25	Clic 13:40 et 13:50	Clic 9:20 et 9:35	Clic 13:40 et 13:50
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	13	18	22	6	5	8
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	18	24		1	8	1
Objets jetés après consommation	36	43	22	9	4	4
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	3	6	9	9	12	2
Poubelles publiques débordantes					6	6
Poubelles non réglementaires	4	4		4		
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)	1	1				
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	75	96	53	29	35	21
Appréciation générale de la zone	Sale	Sale	Sale	Moyennement propre	Moyennement Propre	Moyennement Propre

- Quartier Maritime

9. Rue Ulens

	Rue Ulens le 2/06/2020		Rue Ulens le 3/06/2020		Rue Ulens le 5/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 7:50 et 8:00	Clic 13:35 et 13:45	Clic 7:35 et 7:40	Clic 13:25 et 13:35	Clic 7:35 et 7:40	Clic 13:15 et 13:25
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	140	160	30			
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	9		4		1	1
Objets jetés après consommation	2	3	13	4	9	3
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)						
Poubelles publiques débordantes					8	
Poubelles non réglementaires						
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						2
Total	151	163	47	4	18	6
Appréciation générale de la zone	Sale	Très sale	Moyennement propre	Propre	Moyennement Propre	Propre

10. Rue de Ribaucourt

	Rue de Ribaucourt le 2/06/2020		Rue de Ribaucourt le 3/06/2020		Rue de Ribaucourt le 5/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 7:10 et 7:25	Clic 13:20 et 13:25	Clic 7:20 et 7:35	Clic 13:00 et 13:20	Clic 7:24 et 7:30	Clic 13:30 et 13:45
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	130	160	40		20	10
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	5	7	6	2	3	1
Objets jetés après consommation	4	4	27	8	31	10
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)			18			
Poubelles publiques débordantes			4	4	8	
Poubelles non réglementaires						
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres	1	1				2
Total	140	172	95	14	62	23
Appréciation générale de la zone	Sale	Très sale	Moyennement sale	Moyennement propre	Moyennement sale	Moyennement propre

11. Parc Saint Remy

	Parc Saint Remy le 2/06/2020		Parc Saint Remy le 3/06/2020		Parc Saint Remy le 5/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 7:30 et 7:45	Clic 13:30 et 13:35	Clic 7:45 et 7:55	Clic 13:40 et 13:50	Clic 7:50 et 8:00	Clic 13:50 et 14:00
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	60	80	40	40	20	10
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	4	6	3		1	2
Objets jetés après consommation			23	8	24	10
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)			9			
Poubelles publiques débordantes			12	4	12	
Poubelles non réglementaires						
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	64	86	87	52	57	22
Appréciation générale de la zone	Moyennement sale	Sale	Sale	moyennement sale	moyennement sale	moyennement propre

12. Avenue Jean Dubrucq

	Avenue Jean Dubrucq le 2/06/2020		Avenue Jean Dubrucq le 3/06/2020		Avenue Jean Dubrucq le 5/06/2020	
Déchets sauvages	Clic 8:10 et 8:25	Clic 13:50 et 14:05	Clic 8:00 et 8:15	Clic 14:00 et 14:15	Clic 8:05 et 8:20	Clic 14:05 et 14:20
Les petits déchets (de taille inférieure à une carte de banque)	40	50	50	50	30	10
Les objets d'une taille supérieure à un format A4	9	11	4	9	4	2
Objets jetés après consommation	21	24	30	30	26	10
Autres nuisances						
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	25	25			25	
Dépôts clandestins par taille (estimation approximative)	18	18	9		18	
Poubelles publiques débordantes	12	12	16	16	8	
Poubelles non réglementaires						
Déjections canines et autres déjections animales (hors déjections d'oiseaux)						
États de délabrement (bâtiment/équipement délabré)						
Déchets de construction (hors dépôts clandestins)						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Graffiti/tags						
Autres						
Total	125	140	109	105	111	22
Appréciation générale de la zone	Sale	Sale	Sale	Sale	Sale	moyennement propre

6.3 Compte rendu de la première réunion citoyenne du 11 janvier 2021

Agenda

- Planning des prochaines étapes
- Mot d'accueil
- Mesures sanitaires
- Objectif de l'accompagnement méthodologique
- Déroulé de la séquence interactive :
 - Faisons connaissance
 - Votre vision de l'état de la propreté
 - Localisation des points noirs
 - Résultats des mesures de la propreté
 - Débat - discussions
 - Agenda : prochaine rencontre avec les citoyens

Faisons connaissance

Citoyens participants

	Prénom	Nom	Secteur	CQ
1	Yasmina	Azarioh	Centre	CQ Heyvaert
2	Zahra	EL Maadadi	Centre	CQ Heyvaert
3	Vincent	Quidoussé	Centre	CQ Rue d'Enghien
4	Niyara	Rakhmatulina	Centre	CQ rue Jennart
5	Niels	Wennekens	Centre	CQ Duchesse
7	Yassin	Adahchor	Centre	CQ de la carpe
1	Christine	Polis	Maritime	CQ Molenbloem
2	André	Jadoul	Maritime	CQ VAN Cauwenberghe
3	Jean Louis	Mahieux	Maritime	Comité de quartier Maritime
4	Alicia	Demol	Maritime	CQ Jean Dubrucq
5	Brahim	Laaroussi	Maritime	CQ rue de la lys
6	Mostafa	Mesnaoui	Maritime	CQ rue de l'escaut, l'arbre qui pleure, autour du four
7	Tarik	Daali	Maritime	CQ Van Meyel
8	Hamida	Ouassini	Maritime	Comité de quartier Maritime
1	Pascal	Hoeste	Rural	CQ Moortebeek

2	Christiane	Neefs Neirinck	Rural	CQ Arc en ciel
3	Pascale	Durieu	Rural	CQ Rue de la fraîcheur
4	Mauricette	Glibert	Rural	Oui, Paruck Fuchsias
5	Caroline	Dames	Rural	CQ maison des Biguines
6	Frédéric	Taelemans	Rural	CQ Edmond Machtens
7	Khalid	Khlifi	Rural	CQ Dilbeek
8	Bernard	Havaux	Rural	CQ BB Dormant
9	Laurence	Vermeersch	Rural	CQ HOPLR OssKar

Motivations et contributions potentielles des participants

- Les participants en ont marre de la malpropreté dans leurs rues et globalement à Molenbeek et veulent contribuer à améliorer la propreté
- De nombreux participants sont venus pour partager leurs constats et des pistes de solutions
- Plusieurs participants sont venus par curiosité

Retours d'expériences / constats exprimés par les participants

- Les participants en ont marre des nombreux dépôts clandestins et déchets sauvages.
- De nombreux participants nettoient leurs rues et/ou le trottoir devant chez eux régulièrement en essayant d'échanger avec leurs voisins afin de les sensibiliser / éduquer à la propreté publique.
- Selon plusieurs participants la malpropreté à Molenbeek a augmenté ces dernières années et les comportements des citoyens ont évolué : davantage de mépris de l'espace public et moins d'engagement / participation pour le nettoyage des trottoirs devant les habitations.
- La plupart des habitants ont déjà été en contact avec la commune en matière de propreté publique (via Khadija, l'échevine ou le service propreté publique) pour signaler des problèmes, poser des questions ... Plusieurs d'entre eux ont mis en avant la réactivité de la commune actuellement et leur aide pour créer des comités de quartier.
- Retours d'expériences décourageants pour des projets d'embellissement de l'espace publics, de plantations et/ou de protection d'arbres.
- Ping-pong des responsabilités entre la commune de Molenbeek, la Région, BXL Propreté et les communes avoisinantes.
- Manque de personnel dans les rues (balayeurs, ...) et de motivation de ce personnel.
- Manque de contrôleurs-sanctionneurs et/ou de visibilité de ces personnes.
- Manque de sensibilisation de la part des gardiens de la paix.
- Manque d'information et de sensibilisation / éducation, surtout via les écoles.
- Part importante de dépôts clandestins venant des communes avoisinantes.
- Quartier Heyvaert : quartier oublié entre Molenbeek et Anderlecht.

- Application Hoplr – Quartier Karreveld

Solutions évoquées

- Plus de caméras pour identifier davantage les auteurs des délits de propreté publique
- Collecte des encombrants 1 jour / mois devant la maison de tous les citoyens
- Informer davantage les citoyens sur la propreté publique et les infrastructures / solutions existantes via des toutes-boîtes
- Souhait d'une participante de prolonger un projet de sensibilisation / éducation des jeunes en visant davantage les adultes avec le message « Mon quartier – ma maison » → mon quartier doit être propre comme ma maison
- Utiliser les pièces de théâtre et l'humour pour sensibiliser les citoyens

Votre vision de l'état de la propreté

Les 5 principaux signes de malpropreté retenus par chaque groupe de travail (par ordre prioritaire)

- **Maritime 1**
 1. Déchets aux abords des petits commerces (Ex : Action, Lidl) et des snacks
 2. Déchets sauvages et encombrants, surtout autours des arbres et le weekend
 3. Travail du service communal
 4. Déjections canines et crachats
 5. Abords des bulles à verre qui ne sont pas nettoyés fréquemment (même problématique pour les bulles enterrées et extérieures)
- **Maritime 2**
 1. Dépôts clandestins et dépôts avec papier « à donner » alors que dans rue peu visible
 2. Déchets sauvages : cannettes et mégots principalement
 3. Déjections canines et crachats : manque de nettoyage des trottoirs à l'eau et par les citoyens
 4. Manque de poubelles publiques
 5. Poubelles sorties au mauvais moment
- **Centre 1**
 1. Déchets sauvages et dépôts clandestins, surtout aux pieds des arbres et aux abords des bulles à verre
 2. Manque d'infrastructures publiques : poubelles publiques et bulles à verre
 3. Incivilités des commerçants : déchets toxiques (huiles...), pneus, matelas...
 4. Manque de collaboration avec les communes avoisinantes (Anderlecht, Koekelberg, Dilbeek) et la Région et Ping-Pong entre les acteurs
 5. Budget propreté pas assez élevé par rapport aux autres thématiques (ex : éducation)

■ **Centre 2**

1. Dépôts clandestins
2. Déchets sauvages, surtout aux alentours des magasins et sur les appuis de fenêtres des habitations
3. Dépôts autour des pieds d'arbres
4. Sacs des déchets des maisons dans les poubelles publiques
5. Manque de moyens des services communaux et de visibilité des agents communaux qui contrôlent (il faudrait plus d'autocollants visibles sur les dépôts identifiés)

■ **Rural 1**

1. Déchets sauvages et dépôts clandestins
2. Les poubelles publiques et bulles à verre qui appellent les déchets ménagers et les encombrants (il faudrait en supprimer ou déplacer/garder uniquement aux endroits stratégiques → Jette/Schaerbeek : retrait des poubelles)
3. Avaloirs bouchés car manque d'entretien
4. Manque d'entretien des trottoirs par les citoyens
5. Manque de balayeurs actifs et motivés qui font le travail soigneusement

■ **Rural 2**

1. Déchets aux abords des poubelles publiques et bulles à verre (il faudrait augmenter la fréquence de vidange et améliorer le nettoyage autour)
2. Poubelles sorties au mauvais moment lié au passage de BXL propreté non respecté et/ou non prévenu (il faudrait davantage étiqueter ces poubelles)
3. Déchets sauvages et dépôts clandestins
4. Déjections canines : manque d'infrastructures
5. Avaloirs et égouts bouchés et débordant car entretien pas assez fréquent

Votre géolocalisation des points noirs

Synthèse des perceptions des participants

● **Maritime 1**

1. **Déchets sauvages** aux abords des Snacks, magasins Action, Lidl, night shop (rue de Haeck, chaussée de Jette, rue Vanderstichelen, rue Rotterdam)
2. **Encombrants et dépôts clandestins sur les voiries** (rue Van Meyel, rue Vanderstichelen, rue Lys, rue Van Der Noot aux abords de l'école, rue l'Intendant, rue Picard à l'arrêt du bus, rue Belgica, avenue Julien Hanssens, rue Le Lorrain)
3. Déchets divers aux abords des **bulles à verre** et **pieds d'arbres** (boulevard Jubilé, rue Vanderstichelen)

4. **Incivilités** : sortie de soirée à la rue Boivier, drogue et commerçants à la rue Ribaucourt, dans le parc ST Remy

Occurrence des pastilles de couleur :

- 18 roses (zone résidentielle)
- 14 bleues (zone de commerce)
- 3 vertes (espace naturel)
- 1 jaune (école, arrêt transport en commun)

• **Maritime 2**

1. **Déchets sauvages** (place Mexico, métro Ribaucourt, square des libérateurs, rue Vanderstichelen n°39)
2. **Poubelles publiques** débordantes (parc St Rémy)
3. **Dépôts clandestins** (au pied de la Fresque croisement de la rue Pierre Jacob et de la rue Vanderstichelen, croisement du boulevard Jubilé et Julien Hanssens, croisement du boulevard Jubilé et rue de l'Escaut, Avenue Jean Dubrucq, rue Rotterdam, rue de la Sambre)

Occurrence des pastilles de couleur :

- 9 roses (zone résidentielle)
- 2 bleues (zone de commerce)
- 2 vertes (espace naturel)

• **Centre 1**

1. **Dépôts clandestins** (rue A Vandenpeerenboom, rue de Courtrai, rue de la carte, Parvis St Jean Baptiste, rue Edmond Bonehill, rue des 4 vents, au croisement de la rue Jennart et Jardinnier, place des menteurs)
2. **Déchets sauvages** (gare de l'Ouest, métro Ribaucourt, rue des 4 vents, chaussée de Ninove, marché du mardi place de la Duchesse)
3. **Déchets d'activités : garage** (le long du canal) et **entreprise de vide maison** (rue Edmond Bonehill 123)

Occurrence des pastilles de couleur :

- 8 bleues (zone de commerce)
- 6 roses (zone résidentielle)
- 2 vertes (espace naturel)
- 1 jaune (école, arrêt transport en commun)

- **Centre 2**

1. **Déchets sauvages** (le quartier Heyvaert avec les différents commerces : garage, import-export, commerces de proximité, quartier Duchesse avec le marché du mardi, zone Decock, chaussée de Gand, parc du triangle, rue de l'indépendance)
2. **Dépôts clandestins** (garagiste rue de l'Indépendance, pont de Beekant, arrêt bus Beekant, rue de Manchester, rue de Birmingham)
3. **Ramassage déficient des déchets** : (rue Jean Baptiste Decock logement social)

Occurrence des pastilles de couleur :

- 9 roses (zone résidentielle)
- 3 bleues (zone de commerce)
- 1 verte (espace naturel)

- **Rural 1**

1. **Déchets sauvages** aux abords des commerçants (rue Osseghem), du site propre du tram 82 (avenue brigade Piron), parc des Muses, rue Joseph Baeck en direction de la gare de l'Ouest, des bulles à verres (chaussée de Gand)
2. **Dépôts clandestins à côté des Bulles à verres et à vêtements** (rue Joseph Baeck en direction de la gare de l'Ouest, rue Osseghem, rue Euterpe)
3. **Avaloirs bouchés** par des déchets sauvages (rue Charles Malis)
4. **Poubelles publiques débordantes**
5. **Trottoirs non-entretenus** (rue Osseghem)

Occurrence des pastilles de couleur :

- 10 roses (zone résidentielle)
- 8 vertes (espace naturel)
- 2 bleues (zone de commerce)
- 2 jaunes (école, arrêt transport en commun)

- **Rural 2**

1. **Dépôts clandestins** (rue de la flûte enchantée, avenue des Ménestrels, bulle à verre à l'angle de l'avenue de Scheutbos et rue de la belle au bois dormant, parc Marie José, Boulevard Machten, bulle à verre à l'angle de l'avenue du Condor et la rue des Bougainvilliers, rue de la Semence)
2. **Poubelles débordantes** (Boulevard Machten, arrêt Tamaris, métro Beekant, gare de l'Ouest)
3. **Manque de passage de l'employé communal** (quartier Moortebeek)

Occurrence des pastilles de couleur :

- **6 roses (zone résidentielle)**
- **5 vertes (espace naturel)**

- **5 jaunes (école, arrêt transport en commun)**

6.4 Compte rendu de la deuxième réunion citoyenne du 8 janvier 2021

Agenda

- Mot d'accueil
- Mesures sanitaires
- Parcours d'accompagnement méthodologiques
- Initiatives et projets de la commune
- Déroulé de la séquence interactive : pistes de solution en faveur du PLP

Participants

Centre :			
1	Yasmina	Azarloh	CQ Heyvaert
2	Zahra	EL Maadadi	CQ Heyvaert
3	Jerome	Le Maire	CQ rue Jennart
4	Niels	Wennekens	CQ Duchesse
5	Yahia	khaladi	CQ Bonnehill/ lessines
6	Wahiba	Belkanch	CQ lavallée / Chœurs
7	Ikram	Ziani	CQ rue Jennart
8	Niyara	Rakhmatulina	CQ rue Jennart
Maritime :			
1	Christine	Polis	CQ Maritime et Molenbloem
2	André	Jadoul	CQ VAN Cauwenberghe
3	Jean Louis	Mahieux	CQ Maritime
4	Alicja	Demol	CQ Jean Dubrucq
5	Mostafa	Mesnaoui	CQ rue de l'escaut
6	Hamida	Ouassini	CQ Maritime
7	Ilham	Chekkafi	CQ Intendant
Rural :			
1	Pascal	Hoste	CQ Moortebeek
2	Christiane	Neefs Neirinck	CQ Arc en Ciel
3	Rahma	Karoun	CQ Reimond Stijns / Beguines
4	Caroline	Dames	CQ Reimond Stijns / Beguines
5	Frédéric	Taelemans	CQ edmond Machtens
6	Bernard	Havaux	CQ BB Dormant
7	Laurence	Vermeersch	CQ HOPLR OssKar

Initiatives et projets de la commune

À la suite de la présentation des initiatives et des projets de la commune, des nouvelles remarques par rapport à la réunion précédente ont été évoquée par les citoyens concernant le diagnostic de la situation actuelle :

- Manque de collaboration entre le service Travaux et les services Propreté Publique / Incivilités ☒ lors de travaux assurer la collecte et augmenter le nettoyage car augmentation des dépôts clandestins ;
- Voitures abandonnées / hors d'usage principalement dans les rues avec des garagistes ;
- Manque de coordination entre et le service Propreté Publique et l'ABP (qui est moins réactif que la commune) ;
- Manque de bulles à verre dans certains quartiers ;
- Équilibre à trouver entre efficacité (propreté) et pollution sonore (bruits des équipements).

Pistes de solution en faveur du PLP

Le PV reprend ci-dessous intégralement les productions des sous-groupes pour chacune des 6 questions jugées prioritaires par le comité de pilotage. Les éléments plébiscités par les sous-groupes sont surlignés dans une couleur vive.

1. *Comment mobiliser les **commerçants** pour améliorer la propreté publique aux abords de leur commerce et sur le territoire communal ?*

Sensibilisation

- Communiquer avec 1 représentant des commerçants ;
- Pose d'affiches dans les commerces ;
- Contractualiser avec les commerçants sur le ramassage des ordures ;
- Disposer de poubelles spécifiques chez les commerçants ;
- Instaurer un dialogue qualitatif entre la commune et les commerçants ;
- Un commerce propre est un commerce attirant (argument en faveur d'une mobilisation des commerçants) ;
- Créer des liens de dialogue entre les commerçants et les riverains ;
- Courrier de la commune qui indique que les commerçants sont responsables de la gestion de leurs déchets et risquent des amendes ;
- Visite sur le terrain de la commune pour recueillir leurs besoins ;
- Les commerçants doivent sensibiliser leur clientèle (affichage dans les snacks) ;
- Distribution de sacs réutilisables avec un message clair en faveur de la propreté ;
- Les gardiens de la paix doivent jouer un rôle de sensibilisation, acteur de proximité ;
- Stand de sensibilisation dans les supermarchés animés par l'ABP et la commune ;
- Rendre le nettoyage des devantures obligatoire chaque soir ;

- Placer des Ambassadeurs de la propreté à la sortie des commerces ;
- Établir une charte coconstruite entre les commerçants et la commune.

Augmentation de la participation citoyenne

- Renforcer les rencontres entre le représentant des commerçants et le porte-parole des habitants ;
- Intégrer les commerçants (et/ou leurs représentants) dans le groupe WhatsApp.

Gestion de l'espace

- Devoir d'embellissement de la devanture de leur commerce ;
- Rendre les rues commerçantes plus agréables.

Répression

- Interdire de fumer autour des commerces ;
- Placer des agents aux alentours des commerces, avec le pouvoir de verbaliser directement ;
- Non-respect des règles = fermeture 1 jour supplémentaire/semaine ;
- Obligation de nettoyer les abords de son commerce, comme pour les riverains ;
- Amendes pour les commerçants qui ne respectent pas les règles et qui ne contractualisent pas avec l'ABP ;
- Agents de répression spécialisés dans le suivi de la propreté (gardien de la paix) ;
- Exercer des contrôles de la propreté plus fréquemment aux abords des commerces.

Amélioration des infrastructures

- Implanter une poubelle à côté de son commerce et gérée par le commerçant ;
- Installer des containers spéciaux pour les commerçants ;
- Ajouter des poubelles aux abords des snacks ;
- Mieux délimiter les espaces publics dont les commerçants doivent s'occuper ;
- Utiliser les caméras des commerçants pour repérer les infractions tels que les dépôts clandestins ;
- Ramassage quotidien des déchets des commerçants dans les grandes artères commerciales ;
- Installer un plus grand nombre de poubelles intelligentes ;
- Organiser des tournées spéciales pour les commerçants (centre, Ch de Ninove, Ch de Gand).

2. *Comment l'administration communale pourrait améliorer la **sensibilisation des citoyens** en matière de propreté publique ?*

Sensibilisation

- Envoyer des flyers aux propriétaires ;
- Disposer d'affiches de sensibilisation ;
- Instaurer une campagne « Molenbeek, ville fleurie » ;
- Cours spécifiques d'éducation dans les écoles ;
- Mettre à l'honneur des citoyens exemplaires dans le Molenbeek Info ;
- Réaliser des vidéos sur les bonnes pratiques d'usage dans la commune ;
- Renforcer la communication sur les réseaux sociaux ;
- Créer des événements, des stands de sensibilisation ;
- Campagne à la sortie des supermarchés ;
- Organiser des campagnes de nettoyage collectif ;
- Campagne de mise en valeur des agents de nettoyage ;
- Réaliser des peintures avec les jeunes pour rappeler que la rue appartient à tous.

Renforcer la mobilisation citoyenne

- Mobiliser d'autres services communaux pour aller au contact des citoyens (service de la jeunesse, CPAS...)
- Assister aux réunions de comité de quartier ;
- Organiser une journée de la propreté où tout le monde donne un coup de main ;
- Mobiliser les écoles pour mieux impliquer les mamans et les enfants ;
- Organiser des journées de propreté par quartier ;
- Clean Up mensuel avec les voisins ;
- Avoir un Ambassadeur propreté par quartier (interface Commune/citoyens) ;
- Renforcer les collaborations avec l'ABP ;
- Mettre à disposition des citoyens des espaces publics pour créer des potagers collectifs, plantation d'arbres... ;
- Avoir un référent propreté par rue et qui soit en relation direct avec le service de la propreté publique ;
- Proposer un budget participatif pour que les habitants proposent des projets en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Gestion de l'espace

- Mettre sur pied des opérations de plantation d'arbres ;
- Plus de couleur, de peinture pour embellir les quartiers ;
- Mieux entretenir les espaces publics existants ;
- Placer une série de panneaux indicatifs devant les parcs, les écoles... ;
- Placer des panneaux concernant l'interdiction des déjections canines ;
- En été et le Week-end en particulier, assurer le nettoyage des parcs en fin de journée ;

Répression

- Information, Explication, amende et proposition de travaux d'intérêt général ;
- Augmenter le nombre de caméras aux endroits stratégiques ;
- Agents de quartier qui verbalisent ;
- Interdire de fumer dans les parcs ;
- Opération coup de poing avec la police ;
- Campagne d'affichage sur les sanctions possibles en cas d'incivilités ;
- Organiser un concours de flagrant délit et le placer dans le groupe WhatsApp pour le médiatiser ;

Amélioration des infrastructures de collecte

- Distribuer un kit propreté à tout nouvel arrivant dans la commune ;
- Placer des conteneurs collectifs pour y placer les poubelles domestiques ;
- Placer des poubelles enterrées dans les quartiers ;

3. Comment lutter efficacement contre les dépôts clandestins ?

Sensibilisation

- Placer une signalétique imposante autour des dépôts indiquant le montant des amendes ;
- Distribuer un kit propreté aux nouveaux inscrits dans la commune et rappel des règles ;
- Flyers distribués par les agents de proximité ;
- Ramassages gratuits 2 fois/an ;
- Mieux informer les habitants des possibilités de se défaire des encombrants (ramassage + déchèterie) ;
- Communication dans les quartiers via des haut-parleurs pour indiquer que la déchetterie mobile est présente ;
- Les informations doivent être transmises par les Ambassadeurs de la propreté dans les quartiers.

Renforcer la mobilisation citoyenne

- Organiser des brocantes dans les quartiers avec une gratuité pour les habitants de la rue ;
- Mobiliser les citoyens à utiliser des applications du type Fix My Street pour signaler les dépôts clandestins ;
- Inciter les propriétaires de terrain inoccupés à les entretenir ;
- Organiser des événements plus fédérateurs en appliquant la jeunesse via le service de la jeunesse ;
- Créer un groupe WhatsApp « les riverains veillent » ;
- Proposer aux de déposer leurs encombrants à la déchetterie ;
- Animer un programme de civisme dans le parcours d'intégration.

Gestion de l'espace

- Vérifier la propreté publique à la fin des travaux sur les voiries ;
- Embellir des lieux clés avec l'aide de la commune ;
- Réduire le nombre de rues piétonnes pour éviter les dépôts clandestins ;
- Meilleur éclairage aux endroits problématiques.

Répression

- Augmenter les amendes administratives pour les dépôts clandestins et/ou saisies sur salaire ;
- Instaurer les travaux d'intérêt général en lien avec la propreté publique pour les insolvables ;
- Installer des caméras aux points critiques ;
- Favoriser la recherche des coordonnées des contrevenants ;
- Appliquer les sanctions administratives ;
- Responsabiliser les propriétaires si les locataires jettent des déchets matelas (cas des marchands de sommeil) ;
- Renforcer la surveillance nocturne des équipes communales.

Amélioration des infrastructures de collecte

- Renforcer la fréquence de ramassage des encombrants ;
- Instaurer un service spécialisé dans la récupération de meubles ;
- Créer une déchèterie permanente ;
- Installer des mini-conteneurs ;
- Installer des caméras ;
- Meilleur éclairage dans les rues.

4. Comment lutter efficacement contre les déchets sauvages ?

Sensibilisation

- Cours de citoyenneté dans les écoles et les quartiers ;
- Réaliser des campagnes chocs ;
- Instaurer un dialogue concret entre l'Échevine et les citoyens (type réunions publiques) ;
- Diffuser des flyers, dépliants par les agents de proximité ;
- Sensibiliser les propriétaires et les locataires à l'entretien et au nettoyage des trottoirs ;
- Renforcer les liens sociaux entre les riverains ;
- Faire prendre conscience que la rue nous appartient et que c'est un bien commun ;
- Présence d'agents aux abords des points chauds ;
- Campagne de sensibilisation en porte à porte dans différentes langues ;
- Mettre en valeur les balayeurs en leur octroyant des primes ;
- Campagne choc (exemple : placer une montagne de déchets sauvages sur la place communale fraîchement ramassée par les agents de la propreté pour visualiser les quantités.)

Renforcer la mobilisation citoyenne

- Ramassage collectif avec des jeunes ;
- Communiquer sur de bonnes pratiques locales pour tenter de fédérer ;
- Renforcer le contact entre les balayeurs et les citoyens (fête des voisins, journée sans voiture) ;
- Inviter les citoyens à se structurer en comité de quartier ;
- Créer une journée dédiée au nettoyage ;
- Créer un groupe d'Ambassadeurs sur Whatsapp.

Gestion de l'espace

- Renforcer l'éclairage des voiries ;
- Afficher les montants des amendes au niveau des bulles à verre, à vêtement, poubelles publiques ;
- Intégrer plus de verdure dans les endroits « perdus » ;
- Renforcer les embellissements aux entrées des écoles.

Répression

- Renforcer le nombre d'amendes et les faire respecter ;
- Placer des caméras ;
- Renforcer le nombre d'agents sanctionneurs dans les rues pour verbaliser sur le fait ;
- Placer un agent dans les parcs pour surveiller et verbaliser les contre venants ;
- Instaurer des amendes en cas de non-entretien de son trottoir ;

Amélioration des infrastructures de collecte

- Augmenter le nombre de balayeurs et les fréquences de nettoyage des voiries ;
- Motiver les balayeurs, les contrôler et réorganiser les tournées ;
- Renforcer la coordination entre la commune et l'ABP concernant les artères régionales ;
- Installer des poubelles en faveur du tri sélectif ;
- Meilleure répartition des poubelles publiques ;
- Placer des picots sur les coffrets électriques pour éviter de s'y installer pour pique-niquer (et déposer ses déchets) ;
- Augmenter les poubelles à côté des bulles à verre, des snacks et des commerces ;
- Placer des poubelles ou récipients pour accueillir les mégots ;
- Placer des poubelles enterrées avec une inscription « merci ».

5. Comment les **citoyens** pourraient s'engager volontairement en faveur de la propreté publique ?

Sensibilisation

- Imaginer un baromètre qui mesure l'évolution de la propreté dans la commune, dans les quartiers ;
- Par le biais de fête de quartier, des repas collectifs ;
- Créer plus de lien social entre voisins, la rue = un espace familial ;
- Rubrique récurrente « les citoyens ont la parole » chez Radio Maritime ;
- Création d'une plateforme virtuelle d'échanges pour les habitants, dans une logique positive ;
- Inciter les citoyens à rejoindre les comités de quartier ;
- Participer à des journées de nettoyage collectif par quartier et avec le soutien des agents communaux.

Augmentation de la participation citoyenne

- Lancer des appels à projets citoyens et des contrats de quartiers ;
- Proposer de devenir un Ambassadeur de la propreté avec une formation à la clé ;
- Promouvoir l'application du type Fix My Street ;
- Valorisation des citoyens qui agissent pour le bien collectif ;
- Former les citoyens à la gestion de conflit en matière de propreté publique.

Gestion de l'espace

- Opération de fleurissement et de décoration des rues ;
- Décorer les murs aveugles ;
- Lancer des opérations de peinture éphémères pour les enfants ;
- Création de banderoles « Jennart, rue propre » ;

Répression

- RAS (rubrique non adaptée à la question)

Amélioration des infrastructures de collecte

- Mise à disposition des citoyens de kit de nettoyage, de support de communication et de sensibilisation.

6. Comment améliorer **l'image de marque** de Molenbeek en matière de propreté publique ?

Sensibilisation

- Commune qui informerait et sensibiliserait correctement ses citoyens ;
- Commune qui mesurerait le niveau de propreté publique dans les rues, les quartiers pour évaluer son travail ;
- Commune qui favoriserait une communication positive et stimulante ;
- Commune qui lancerait des appels à projets motivants (ex : concours photos de la rue la plus propres, adopte un arbre...) ;
- Commune où l'engagement politique en faveur de la propreté publique est très fort.

Renforcer la mobilisation citoyenne

- Commune qui favoriserait le lien social et la dimension participative à travers des activités collectives et des appels à manifestation (ex : Ambassadeurs dans chaque quartier) ;
- Commune où les amendes collectées viendraient soutenir des projets citoyens en faveur de l'amélioration du cadre de vie ;
- Commune qui organiserait des ateliers participatifs dans les quartiers ;
- Commune qui encouragerait l'éducation des plus jeunes au vivre ensemble.

Gestion de l'espace

- Commune qui s'engagerait à développer les espaces verts, la verdure, la plantation d'arbres...
- Commune qui entretiendrait correctement les espaces publics (rôle d'exemplarité) ;
- Commune où un suivi des travaux des voiries serait efficace pour éviter les dépôts clandestins.

Répression

- Commune où l'on dresserait des amendes et où des caméras détecteraient les comportements inciviques ;
- Commune qui favoriserait les travaux d'intérêt général pour les insolubles pour éviter l'impunité ;
- Commune où du personnel serait dédié spécifiquement aux incivilités.

Amélioration des infrastructures de collecte

- Commune qui emploierait du personnel de nettoyage motivé et bien organisé ;
- Commune qui serait équipée de bon matériel de nettoyage non polluant (ex : personnel de proximité en vélo) ;
- Commune qui jouirait d'équipement à la hauteur des enjeux (poubelles de tri, bulles enterrées, plus de poubelles publiques, éclairage public renforcé, poubelles intelligentes...)